Les propriétaires de la "Patrie" n'épargnent rien pour que leurs milliers de clients soient éclairés et renseignés.

La Patrie

Ne jamais exagérer les faits, être exacts et [illegible]les, telle est la grande p[illegible]upation des reporters de la [illegible]trie".

30e ANNEE—No 105—QUATORZE PAGES MONTREAL VENDREDI 26 JUIN 1908 LE NUMERO : U[illegible]ENTIN

L'INCENDIE DE ST-LAURENT

UN HANGAR ET UNE PETITE GRANGE SONT DETRUITS.—LES DOMMAGES SONT EVALUES A $450.

Les informations publiées, hier après-midi, dans la "Patrie," au sujet de l'incendie qui eût lieu à Saint-Laurent, vers deux heures, étaient correctes et la rumeur lancée par un journal du soir, allant à dire que la ville de Saint-Laurent était en feu, était, heureusement, non fondée.

Vers une heure et demie, en effet, hier après-midi le feu éclatait dans une écurie attenante à la demeure de M. David A. Millar, épicier de la ville de Saint-Laurent, au coin de la rue Filiatrault et de la rue Decelles, près de l'église paroissiale.

Aussitôt que la nouvelle se fût répandue dans la petite ville, les pompiers volontaires se rendirent sur les lieux et, sous la direction de M. J.-E. Cardinal, les jets de trois lances furent dirigés sur le foyer qui fut heureusement circonscrit, après un travail des plus hardis, pendant lequel un nommé A. Gohier, fut légèrement blessé à l'épaule par la chute d'un morceau de bois.

Comme un vent violent s'était tout à coup élevé, on craignit un moment que le feu ne vint à se communiquer à l'épicerie qui contenait du pétrole et des matières inflammables, et assortiment considérable de marchandises.

Un message téléphonique demandant de l'aide fut donc envoyé à la brigade de Montréal. Le capitaine Naud, de la station no. 2, avec une pompe à vapeur et quelques-uns de ses hommes, se mit immédiatement en route, mais lorsqu'ils arrivèrent, le feu était maîtrisé.

C'est par suite de cette démarche, que la nouvelle se répandit dans Montréal, que toute la petite ville était en feu.

Les dégâts s'élèvent à environ $450, entièrement couverts par deux compagnies d'assurances.

Le feu qui avait commencé dans une petite écurie, s'était ensuite communiqué à une petite grange. Ces deux bâtiments entièrement détruits étaient construits en bois, et l'on croit que le feu fut mis par des enfants jouant avec des allumettes.

LES EGOUTS DE ST-LOUIS

Les autorités du Bureau de Santé sont résolues de remédier à l'état de choses révélés à la suite de déclarations faites par l'échevin Lavallée, au sujet des égoûts de la ville Saint-Louis. Un rapport sera fait au conseil lundi par la Commission d'hygiène, recommandant au conseil de protester la dite Municipalité d'avoir à faire disparaître les nuisances, dont on se plaint, et de prendre les moyens de drainer ses habitations, sans se servir des égoûts de Montréal.

LE DR BELAND DANS LE DEUIL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 26. — L'épouse du Dr Henri Béland, député de Beauce, au parlement fédéral, est décédée hier soir à Saint-Joseph de Beauce. Madame Béland était née (Flore) Gérin-Lajoie.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à dix heures, à St-Joseph.

LE LOUAGE EST EXCLUSIF

LE LOCATAIRE NE PEUT EXPLOITER NI FAIRE EXPLOITER PAR UN TIERS UNE CARRIERE QU'IL A LOUEE.—

Quand on loue une carrière à quelqu'un, il n'est pas permis de donner à une tierce personne la faculté d'aller chercher de la pierre dans cette carrière.

Voilà ce qui ressort d'un récent jugement de la cour d'appel.

Un certain M. Thibault avait loué une carrière de Mme Mary Stewart MacArthur et de son époux.

Ces derniers crurent à propos de permettre à un autre qu'au locataire de prendre de la pierre dans la carrière louée.

M. Thibault prétendit que ses profits auraient été diminués d'autant et poursuivit les époux MacArthur, pour obtenir des dommages. La cour Supérieure lui accorda $960.66. La cour d'Appel, saisie de l'affaire, par les défendeurs, a confirmé ce jugement avec dépens.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Tous les cercles et Cours de Sociétés de Secours mutuel de la paroisse du Sacré-Cœur voudront bien se réunir sur la rue Plessis, au coin de la rue Ontario, dimanche le 28 courant, à huit heures précises. Il y aura là une fanfare, un char St. Jean-Baptiste et les commandants de la Section Sacré-Cœur. Le départ se fera de là à huit heures et quart pour se rendre en procession au Carré Papineau rejoindre les autres Sections de la partie Est et toutes les autres Sections de la ville qui sont toutes invitées de prendre part à cette démonstration.

La procession générale défilera du Carré Papineau par les rues Lagauchetière, Maisonneuve, Sainte-Catherine, Fullum, Ontario, Amherst, Ste-Catherine, Visitation à l'église Saint-Pierre où aura lieu la messe. Il y aura fête champêtre le soir à St-Pierre tel que chants, musiques, discours, etc.

POUR UN EGOUT COLLECTEUR

LA COMMISSION DE LA VOIRIE ACCORDE CE MATIN UN CONTRAT DE $65,000

Un contrat de $65,000 pour la construction de la première section de l'égoût collecteur de la rue Sherbrooke, de la rue St-Denis à l'avenue Delorimier, a été adjugé, ce matin, par la commission de la voirie, à M. Michael Deneen, et un autre pour la construction d'un égoût sur la rue Valois, a été adjugé à M. Bellehumeur, au prix de $5,168.

La commission de la voirie a résolu de faire une inspection générale et détaillée de tous les travaux en cours dans les rues de Montréal, en ce moment.

Toute la journée de mardi prochain sera consacrée à cette visite, et l'on fera une inspection particulière de l'état des trottoirs dans les quartiers St-Louis et St-Laurent.

LE SAUVETAGE D'UN ENFANT

COMMENT M. ARCADE TREMBLAY SAUVA UN ENFANT ENDORMI DANS LA MAISON DE LA RUE ROY INCENDIEE HIER

Comme la PATRIE l'annonçait, hier, un courageux sauvetage a été opéré hier matin, lors de l'incendie coin des rues Roy et Cadieux. M. Arcade Tremblay, commis à la "Jubinville Dairy Coy", a sauvé de l'asphyxie un bébé dans des circonstances particulièrement émouvantes. Le feu venait de se déclarer au No 94 de la rue Roy, chez un M. Parkin. La femme de ce dernier était sortie pour faire une course dans le voisinage, pendant que son bébé, âgé de huit mois, dormait dans un berceau.

M. Tremblay avait vu partir Mme Parkin et en apprenant que le feu était chez elle, il pensa à l'enfant. Il n'eût pas de difficulté à pénétrer dans la maison, les portes n'étaient pas fermées à clef. Il visita toutes les pièces, il ne vit pas d'enfant et n'entendit aucun vagissement—Il descendit, mais remonta peu après afin d'être parfaitement sûr. En ouvrant la persienne de la chambre voisine de la cuisine où le feu avait commencé, il aperçut le marmot, dormant dans son petit lit, derrière la porte de chambre.

Il ne fut pas long à s'en emparer et à descendre dans la rue avec son précieux fardeau. Au même moment, Mme Parkin rentrait en toute hâte. Elle reçut sa progéniture en pleurant et remercia chaleureusement le sauveteur.

NOTRE EFFECTIF TROP RESTREINT

A une séance de la commission de police, ce matin, il fut résolu de faire rapport au conseil, refusant de prêter à la ville de Québec le concours de quarante constables, pour les fêtes du troisième centenaire. Le chef Campeau a fait un rapport à la commission disant qu'il ne peut recommander cela, attendu que l'effectif de la police est trop restreint, pour se priver des services de quarante constables.

Le président de la commission, l'échevin Proulx, dit qu'il regrette souverainement que Montréal ne puisse pas prêter main-forte à sa sœur aînée, mais, dans les circonstances il n'y a pas à hésiter.

UNE ALERTE DANS LE NORD

Une alerte a été causée à une heure, cet après-midi, par un incendie qui s'est déclaré dans les hangars de l'hôtel A. Labelle, No. 646, avenue Mont Royal, attenant à une écurie où se trouvaient sept chevaux de prix. On parvint non sans peine à libérer les bêtes affolées, mais un poulailler situé tout à côté de l'écurie, a été dévasté par les flammes, la fumée et l'eau.

L'incendie fut promptement maîtrisé et les dommages causés à l'immeubles sont très légers.

On nous apprend, à la dernière heure, que la contestation de son élection sera signifiée cet après-midi, à M. Tansey, le candidat que le décompte a reconnu élu dans Ste-Anne.

LES BARRIERES DISPARAITRONT

LE CONSEIL DE VILLE VA PRENDRE LES MOYENS DE FAIRE DISPARAITRE LES BARRIERES DE PEAGE DANS MONT-ROYAL

La commission des finances sera saisie, cet après-midi, d'une recommandation de la sous-commission des réclamations, à l'effet de pourvoir au moyen de faire disparaître les barrières de péage dans les limites du quartier Mont-Royal, à la demande pressante de l'échevin Prud'homme. Il est suggéré que la ville paie à la commission des chemins à barrières 6 pour cent sur les trois milles de chemin à exproprier à raison de $4,000 du mille. C'est ce qui s'est fait dans le passé et il y a tout lieu de croire que la transaction sera ratifiée de part et d'autre.

Les échevins Lavallée, L. A. Lapointe et Guay, qui font partie de la sous-commission des réclamations ont exprimé l'opinion que le conseil ne pouvait pas se dérober à l'obligation de faire disparaître les barrières et qu'il avait plein droit de le faire, qu'en outre, l'argent qui serait dépensé de ce côté, le serait avec avantage pour toute la ville, car la route qui conduit au quartier Mont-Royal est celle qui conduit au cimetière de la Côte des Neiges.

LA PLAINTE EST RENVOYEE

La cause de Mlle Julia Lalonde, accusée d'avoir prêté de l'argent à des taux usuriersi alors qu'elle était à l'emploi de D. H. Tolman, est venue, ce matin, devant le juge Choquet.

Mtre Hibbard au nom de la Couronne, a fait une motion pour amender la plainte portée contre la prévenue. Cette dernière était accusée d'avoir prêté de l'argent à un taux plus élevé que 10 pour cent, mais l'article 2 de la section 122 du Code Criminel dit que pour qu'il y ait offense criminelle, il faut exercer le métier de prêteur d'argent. Or telle n'est pas le cas de Mlle Lalonde qui n'était que l'employée de Tolman, et la plainte ne comportait pas d'ailleurs cette allégation.

Mtres Laflamme et Jalbert s'opposèrent à cette motion et le juge Choquet décida de renvoyer la cause devant le magistrat enquêteur, qui finalement rejeta la motion.

Mlle Lalonde a donc été mise en liberté, et l'on ne sait encore si une plainte sera faite contre elle.

AYEZ VOTRE LICENCE

Soixante-dix actions seront incessamment prises par les autorités de l'aqueduc contre des personnes qui se servent de boyaux d'arrosage, sans s'être munis d'une licence à cet effet. Cette licence coûte $2.00 par année seulement et l'infraction au règlement peut entraîner aux délinquants des frais de dix dollars et plus.

BANQUE DE ST-JEAN

Nous recevons trop tard pour publication, une communication importante du comité qui a été chargé par les actionnaires de la Banque de Saint-Jean de réorganiser cette institution. Elle sera publiée dans notre numéro de demain.

TROUVE MORT DANS SA MAISON

UN NOMME WHEEER EST TROUVE MORT DANS SA MAISON, RUE AYLMER, PAR DES VOISINS

Des voisins entraient hier soir, dans l'immeuble de la rue Aylmer, portant le No 48, et y découvrirent le locataire, un nommé Wheeler, étendu sur le sol, et paraissant évanoui. On fit appeler un médecin, qui constata que le nommé Wheeler avait cessé de vivre. Son cadavre fut transporté à la morgue.

Le lieutenant Larocque, du poste de police de la rue Chenneville, a fait une petite enquête aussitôt qu'il eût appris la mort de Wheeler, enquête qui a permis au policier de croire que cette mort était due à des causes naturelles. Des voisins ont dit que le défunt vivait seul, depuis quelque temps, sa femme étant malade à l'hôpital Victoria.

L'enquête du coroner aura lieu demain, à la morgue.

LES NOCES D'OR SACERDOTALES

DE L'ABBE J. E. DUPRAS, ANCIEN CURE, EN RETRAITE A ST-HENRIDE MASCOUCHE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-HENRI DE MASCOUCHE, 26. —C'était grande fête hier, à l'occasion des noces d'or sacerdotales de M. l'abbé Joseph Edmond Dupras, âgé de 72 ans, et actuellement en retraite en notre paroisse.

Mgr Z. Racicot arriva dans la matinée pour prendre part à la solennité.

Une grand'messe fut célébrée à 11 heures a. m., par le jubilaire lui-même, assisté de l'abbé Lesage, curé de Saint-Paul l'Ermite, et de l'abbé Larose.

Mgr Racicot prononça un éloquent sermon de circonstance.

Après l'office il y eut banquet au couvent des Sœurs de la Providence : une couple de cents invités y prirent part.

Des adresses touchantes furent lues à Mgr Racicot et au jubilaire, qui a aussi reçu de riches cadeaux.

Dans l'après-midi il y eut réception chez M. l'abbé Dupras, qui reçut cordialement ses hôtes.

INCENDIE A ST-LOUIS

Un incendie qui promettait de prendre des proportions très grandes s'est déclaré hier dans un hangar en arrière de la maison portant le No 22 de la rue Young, propriété de M. Grenier, domicilié 719 Clark.

Le feu a originé en arrière d'effets de ménage dont on ne se servait pas et qui avaient été emmagasinés dans le hangar. Lorsque les pompiers, sous le commandement du chef Paquette, arrivèrent sur les lieux, les flammes jetaient une lueur vive et faisaient croire que les édifices voisins allaient y passer. Un travail énergique eut cependant raison du feu et les dommages furent circonscrits au hangar et à son contenu.

UN NOUVEAU PLAN POUR LA RECONSTRUCTION DE TROIS-RIVIERES

C'est aujourd'hui que l'ingénieur doit se mettre à l'œuvre. Une réunion du comité aura lieu ce soir

L'esprit d'entreprise et l'énergie des Trifluviens

(De l'envoyé spécial de la "Patrie")

TROIS-RIVIERES, 26.— La situation change d'aspect chaque jour d'une façon vraiment extraordinaire. Les ruines sont déblayées comme à vue d'œil, et il semble sortir de terre comme par enchantement bon nombre de maisonnettes en bois qui vont momentanément servir d'abri au commerce disparu. Tout le monde travaille avec une énergie et un courage digne du plus grand intérêt. Les gens ne pensent plus à l'incendie, du moins ils n'ont plus le temps d'y penser, tout leur temps se passe non à gémir sur l'infortune du passé, mais à envisager les probabilités de l'avenir et à faire leurs plans en conséquence.

Ceux qui ont vu le coup d'œil navrant de cette ville en ruines au lendemain de la catastrophe et qui auront l'occasion de repasser par là mardi prochain, juste une semaine après, ne reconnaîtront certainement pas les lieux. L'armée énergique des travailleurs qui en ont pris possession dès le surlendemain de la catastrophe, dirigés par l'esprit actif et l'énergie non moins grande de ceux qui les dirigent, aura changé l'aspect désolé de la ville en ruines en celui beaucoup plus riant d'une ville en construction.

LA VILLE A ETE RAVITAILLEE.

Il était temps, d'ailleurs, c'est-à-dire que la viande se faisait très rare, mais le pain, le lait, le beurre et les légumes ont toujours été en suffisante provision. Hier, dans la nuit, un bateau de ravitaillement est arrivé de Montréal, apportant avec lui des provisions en très grand nombre comprenant des denrées alimentaires de toutes sortes, de la farine, etc., sans parler des marchandises sèches et des matériaux de construction, dont l'emploi ne s'est pas fait attendre.

Les magasins d'épicerie et de boucherie sont tenus sous des hangars un peu partout. Deux d'entre eux sont sous des tentes, et l'effet de leur installation est des plus pittoresques. Ce qu'il y a de curieux aussi, c'est de rencontrer dans la rue des personnes de Trois-Rivières qui vous abordent et vous demandent: "Pourriez-vous me dire où je puis trouver un boucher?" Ou bien, "Monsieur, où y a-t-il une épicerie, je suis toute perdue, maintenant," et dans plusieurs cas de ce genre, les journalistes qui savent un peu tout ont été pour les gens de Trois-Rivières d'excellents guides.

La pénurie des vivres a fait hausser le prix des denrées d'une façon assez considérable. C'est ainsi que chez certains marchands on dût payer le beurre jusqu'à 40, 45 et 50 cents la livres, les œufs 40 cents la douzaine, le gros lard salé 25 cents la livre et les autres denrées dans les mêmes proportions.

Cette hausse dans l'alimentation est vraiment à regretter au moment où le malheur frappe les citoyens de la ville.

Mais l'importance des ravitaillements qui vont être dirigés chaque jour sur Trois-Rivières, vont faire cesser cette hausse et ramener les prix à leur cours normal. La viande sera d'ailleurs vendue par les bouchers réguliers dans le marché temporaire qu'ils ont fait construire sur l'ancien emplacement du marché à foin concédé par la ville, à partir de samedi prochain.

LES BANQUES

auront toutes repris le cours de leurs affaires lundi prochain. Plusieurs ont déjà recommencé, la banque d'Hochelaga et la banque Provinciale.

La banque d'Hochelaga a acheté pour $5,700 la propriété du Dr Alexandre St-Pierre, au coin des rues Royale et Volontaire, pour y installer ses bureaux.

Les voûtes du haut du bâtiment brûlé de la banque ont été ouvertes avant-hier et tout a été retrouvé intact. Quant à celles du bas on n'a pas encore essayé de les ouvrir.

La banque de Québec va s'installer à côté de la cathédrale sur la rue Bonaventure. Les voûtes de cette banque dans le bâtiment incendié n'ont pas pu être ouvertes encore, la combinaison ayant refusé de fonctionner.

Une autre transaction immobilière s'est effectuée. La propriété au coin sud-ouest des rues Royale et Volontaire, juste en face de l'emplacement acquis par la Banque d'Hochelaga, a été achetée moyennant $12,000, par M. Ernest Houde, qui va y faire installer son hôtel.

LE BUREAU DES DOUANES

a été installé, hier matin, dans le sous-sol de l'hôtel de ville. Comme on le sait, le bureau de poste qui fonctionne presque normalement maintenant, est situé au premier étage de la mairie.

Les compagnies du télégraphe s'occupent activement de faire installer ses bureaux provisoires dans le centre de la ville. Une équipe du Pacifique Canadien a travaillé toute la journée d'hier aux fils dans la ville. D'un autre côté, il a été question d'installer provisoirement les bureaux du Great Northwestern à l'hôtel de ville également, mais jusqu'à présent rien n'a été décidé officiellement à ce sujet.

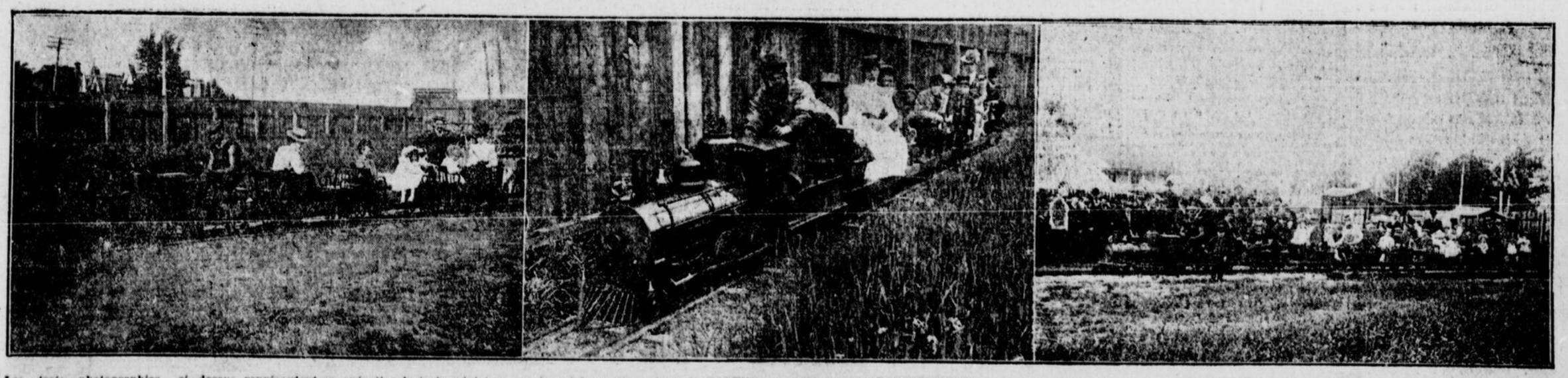
Beaucoup de personnes ne semblent pas décidées à construire l'église à l'endroit où était l'église paroissiale. On parle du quartier St-Philippe, comme d'un endroit plus satisfaisant. La question sera d'ailleurs discutée aujourd'hui, par le chapitre en présence de Monseigneur Cloutier.

C'est aujourd'hui aussi que va

(Suite à la 4e page)

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES PETITS ENFANTS

Les petits amis de la "Patrie" pourront voyager gratuitement sur un train-miniature, au pique-nique de jeudi prochain, à l'Ile Sainte-Hélène



Les trois photographies ci-dessus représentent en opération le train miniature sur lequel les petits amis de la PATRIE pourront voyager GRATUITEMENT au prochain pique-nique de la PATRIE qui aura lieu à l'île Sainte-Hélène jeudi prochain le 2 juillet. Un coupon spécial que publiera la PATRIE dans son numéro de demain donnera droit de monter sur ce petit train, complet jusque dans ses moindres détails et admirable de fini, et de faire le trajet depuis le quai de l'île jusqu'à l'endroit des amusements. Il est bon d'ajouter que cette faveur de la PATRIE ne s'adresse qu'aux enfants âgés de MOINS DE 10 ANS. Il va sans dire que, comme par les années passées, il faudra le coupon de la PATRIE—coupon qui sera publié demain—pour traverser GRATUITEMENT à l'île Sainte-Hélène sur les magnifiques passeurs L'"ILE SAINTE-HELENE" et le "VALLEYFIELD" qui ont été aménagés à neuf cette année. Comme par les années passées aussi, il y aura MUSIQUE fournie par un des meilleurs orchestres de Montréal. La PATRIE ménage aussi plusieurs surprises pour ses petits amis.

ENFANTS, ne manquez pas de détacher les deux coupons qui paraîtront dans la "PATRIE" de demain. Un coupon pour aller à l'île et l'autre pour le train miniature.

La Chronique du Sport

LE PLAISIR DE VIVRE

Un petit sermon laique de chaque jour sur :: ::

Les Meilleurs Moyens à Prendre POUR SE CONSERVER En Bonne Santé.

Par le Docteur Gros Bonsens.

Le moment où la chaleur est le plus difficile à supporter, c'est l'espace de temps qui va de 11 heures de l'avant-midi à 2 heures après-midi.

Les rayons du soleil tombent alors aplomb, d'une façon quelque fois intolérable.

Sous nos climats, cette chaleur de midi peut être bravée sans trop d'inconvénients, mais il n'en faudra pas faire d'abus.

On ne devra affronter les rayons du soleil de midi que poussé par une nécessité absolue et quand les affaires le demandent.

Pas de sport au soleil, à cette heure donc.

Les exercices sur le haut du jour n'ont, en effet, que l'avantage, bien peu recommandable, de fatiguer et de faire transpirer outre mesure.

Au point de vue sportique, on chercherait vainement les avantages qu'il y a à risquer une échauffaison ou un coup de soleil. Les désavantages par contre sont nombreux et faciles à trouver.

Il est donc bien entendu que si les ardeurs de l'été doivent être combattues tantôt par le repos, tantôt d'autres manières, que nous indiquerons en temps et lieu le moyen du repos doit être employé à l'heure où les rayons du soleil tombent perpendiculairement sur la tête des malheureux qui s'y exposent.

Docteur Gros Bonsens

LE SPORT HIPPIQUE

IL Y AURA DES COURSES AU TROT DEMAIN A DELORIMIER

LE MEETING DE LISTOWELL

AU PARC DELORIMIER

On nous annonce une matinée spéciale de courses au trot et à l'amble pour demain après-midi au Parc DeLorimier.

Les chevaux qui prendront part à ces courses sont pour la plupart de Montréal, mais tous sont de très bons coursiers qui valent la peine d'être vus à l'œuvre. Le programme comprend 2 bonnes classes, savoir : une classe nommée et une classe spéciale.

Les amateurs de chevaux qui connaissent quelque chose des courses, n'auront pas besoin d'en savoir davantage. La liste des inscriptions que nous publions ci-après est suffisante pour les renseigner parfaitement.

LISTE DES CHEVAUX INSCRITS POUR LES COURSES DE DEMAIN

Classe nommée—Sir Alfred, Félix St-Vincent jr. ; Venis Swing, Harry Swift ; Joe Swing, Ferd. St-Vincent ; Gertrude Patcher, C. L. Jackson ; Gentina, J. W. Jackson ; Bessie Girl, L. H. Goulet ; Governor Quell, P. A. Gouin ; Request Gazette, H. Moody.

Classe spéciale—Joe Scott, Alex. Lavery, Miss Anti, A. Perthenais ; Lawrence Wilkes, Ferd. St-Vincent ; Beel W. Wilkins, M. McDonald ; J. J. W., Harry Swift ; Bessie Barnes, C. XL. Jackson ; Billy Frazer, Thibault et Hudgins.

LE TROT A LESTOWEL — PURE GOLD NE PEUT GAGNER EN 2.15 1-2.

LISTOWEL, ONT., 26—La troisième journée de courses au trot et à l'amble a été un vrai succès. Il faisait très beau et la piste était dans le meilleur état possible. Il y avait foule.

Les courses ont été satisfaisantes. Pure Gold à V. Hodgson de Montréal, n'a pas brillé dans le free for all. Il n'y avait que quatre partants et le coursier se plaça dernier dans les cinq épreuves.

SOMMAIRE

2.15 amble. Bourse $400—

Anna V. Brino, b.m., J. Gentles, Xincardine	5	5	1	1	1
J. D. Walker, br.g., Moore Bros., Sarnia	3	1	2	2	2
Black Watch, b.h., Uri Pierce, Walconbridge	1	4	4	4	4
Wisdom King, ch.g., C. Barreti Parkhill	4	2	3	3	3
Deltic, b.m., V. Woodruff Listowel, Ont.	2	3	5	5	5

Temps—2.17 1-4, 2.17 1-2, 2.16, 2.16 1-2, 2.16.

Free for all amble. Bourse $400.

La première épreuve est déclarée en faveur de Pearl Tipping et John McEwen, qui sont arrivés ex aequo.

John McEwen, Nat Ray, Toronto	1	1	2	1	1
Collingwood Rooker, b.g., T. Neville, Collingwood,	2	3	1	2	2
Pearl Tipping, b.m., Hugh Tipping, Listowel	1	2	3	3	3
Pure Gold, W. Hodgson, Montréal	3	4	4	4	4

Temps—2.17, 2.15 1-2, 2.17 1-4, 2.15 1-2, 2.20.

Les jeux olympiques commenceront le 14 juillet et se termineront le 25 du même mois

Comme nous l'avons déjà dit, les épreuves athlétiques et cyclistes qui se disputeront au Stadium de l'Exposition franco-britannique commenceront le 13 juillet. Ou plutôt cette journée sera consacrée à une grande cérémonie officielle d'ouverture, et les épreuves commenceront le 14 juillet pour se terminer le 25. Les programmes de chaque jour sont si chargés que les réunions commenceront à 10 heures du matin jusqu'à l'heure du déjeuner et reprendront à 2 heures 1-2.

Les épreuves athlétiques, courses à pied, marches etc., se continueront pendant les onze journées, les épreuves cyclistes pendant la première semaine seulement, la course de Marathon étant fixée au 24 juillet.

La seconde semaine comprend, outre l'épreuve de "Marathon", les 100 mètres, 200 mètres, 400 m., 800 m., 110 m., haies, 400 m., haies et la course de relais. Toutes les autres épreuves athlétiques étant pour la première semaine, sauf la natation et la lutte qui s'étendent aussi sur les deux semaines.

Les Evénements Sportifs de la Journée de Demain

Les clubs de crosse de la N. I.. U. joueront trois importantes parties à Montréal, à Toronto et Ottawa

LES CLUBS INDEPENDANTS JOUERONT DIMANCHE

C'est demain après-midi qu'aura lieu à Maisonneuve, la joute de crosse Montréal-National.

Ce grand événement sportif crée partout un immense intérêt vu la popularité dont jouit les deux clubs.

Nous ne pouvons engager les amateurs à parier sur le résultat de la lutte, car jusqu'à présent les chances semblent être également partagées. L'Heureux jouera dans ses buts à la place de Bellerose. Ce sera le seul changement remarquable sur l'équipe du National. Quant aux Montréal ils substitueront Angus à Kenna sur la défense.

Le club qui sortira vaincu, dans la partie de demain, à Maisonneuve, n'aura rien à invoquer pour nuiger sa défaite. Le Montréal n'a rien négligé pour atteindre la perfection de l'entrainement, et le National a fait de son côté, tous les efforts possibles pour se mettre au même niveau que ses adversaires. Jamais le contingent montréalais n'a été si rempli de confiance. Partisans et joueurs du club de la M. A.A.A., appuient leurs prétentions avec de l'argent. Le National peut et doit vaincre l'équipe de Bob Taylor. Ses joueurs doivent se faire un point d'honneur de n'être pas défaits chez eux. En un mot, la population canadienne-française, demande que chaque joueur fasse san devoir.

Voici quelle sera la composition certaine des deux clubs :

(Buts des National)

J. Heureux

Cattarinich — Décarie

Hogan — H. Scott

Clément — Sauvé — Dade

Hamilton — Lachapelle

F. Scott — Dulude

Kane — Pitre

Angus — Gauthier

Finlayson — Groulx

O'Reilly — Lamoureux

Haynes — Dussault

Neville — Brennan

(Buts des Montréal)

A OTTAWA ET TORONTO

Les deux autres parties de crosse séniors qui seront jouées demain pour le championnat de la N. L. U. seront celles des Toronto et Capital à Ottawa et celle des Cornwall et Tecumseh à Toronto.

AU NATIONAL DIMANCHE

Le club Hochelaga jouera une superbe partie, contre les Clover, champions de la ligue intermédiaire irlandaise, dimanche prochain au National.

Les deux clubs sont très forts et il est hors de doute qu'ils joueront une partie sensationnelle et très intéressante pour les milliers de personnes qui auront l'avantage d'aller au National dimanche après-midi.

Les paris s'engagent nombreux sur le résultat. Il serait à souhaiter que les Hochelaga gagneraient, car s'il y a un club qui mérite d'être encouragé, sous tous rfapports, c'est bien celui-là. Donc en foule au National dimanche prochain.

LE CANADIEN A VALLEYFIELD

Les joueurs du club de crosse Le Canadien, de St-Henri, l'organisation indépendante la plus puissante que nous avons à Montréal, fera dimanche prochain, en compagnie de centaines d'amis et partisans, un voyage à Valleyfield, où ils doivent jouer durant l'après-midi une grande partie de crosse contre les joueurs de la petite ville manufacturière.

Les Canadiens se sont soigneusement préparés pour cette rencontre qui pour plusieurs raisons, restera mémorables dans les annales du sport de la crosse à Montréal.

Les Valleyfield attendent nos "boys" de pied ferme. Ce n'est pas peu dire pour qui connait la volonté de fer et l'énergie indomptable des gens du "Boss" Lafleur. L'excursion organisée par le club Canadien, sera l'une des plus considérables que l'on ait encore vues.

Le train quittera la gare Bonaventure à 9.10 hrs. a.m. et reviendra de Valleyfield vers les 8 hrs.

Après de nombreux pourparlers, on a fini par s'entendre sur le choix de l'arbitre.

M. Chas. Duckum remplira ses importantes fonctions. Heureux élu ! ! !

Les joueurs devant représenter les deux clubs seront :

CANADIEN DE ST-HENRI—L. Foley, A. Dupras, R. Gauthier, H. Dupras, P. Leahy, P. Boisvert, O. Dupras, O. Secours, J. Laviolette, A. Samson, O. Montpetit, N. Spooner et B. Laviolette.

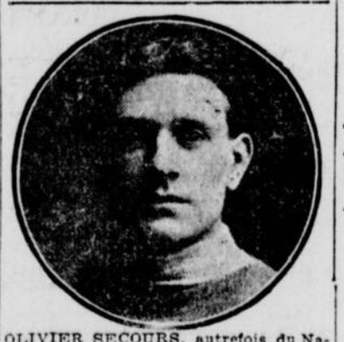
CLUB VALLEYFIELD

P. Ferry, B. Lafleur, L. Deschamps, O. McSween, H. Perras, J. Lepage, O. Perras, A. Perras, J. Poirier, S. Anderson, H. Vachon, P. Major, A. Foran.



Le club de crosse LE CANADIEN, de St-Henri, dont nous reproduisons ici la photographie, est une de nos organisations sportives canadiennes-fr[illegible] les plus anciennes à St-Henri comme à Montréal. Ces joueurs sont reconnus comme constituant la plus forte équipe indépendante du pays. La popularité dont ils jouissent est très étendue. On s'en convaincra du reste en assistant au départ du train d'excursion, dimanche matin. Le Canadien ira en effet jouer une grande partie de crosse à Valleyfield, dimanche après-midi. Les membres du club figurant sur cette photographie sont les suivants :

1er rang—R. Gauthier, O. Montpetit, A. Dupras, Cap. J. Desfossés, X. Samson.
2e rang—B. Laviolette, J. Dupras, sec.-trés., J. Laviolette, prés., W. Spooner, vice-prés., O. Dupras.
3e rang—J. E. Fortier, dir., H. Dupras, gérant, R. St-Aubin, ent.
4e rang—P. Leahy, L. Foley, B. Boisvert.



OLIVIER SECOURS, autrefois du National, qui jouera avec le Canadien, dimanche prochain.

LA LUTTE

Paris, 26—Rien n'a encore été confirmé au sujet de la mort de Georges Hackenschmidt, le célèbre lutteur Russe.

AU REVOIR A AUBERT COTE

Une magnifique démonstration a été faite à Aubert Côté, hier soir, aux salles de la M.A.A.A., où près de 400 membres se sont réunis pour lui souhaiter succès et bon voyage en Angleterre.

Après quelques discours par les principaux organisateurs de la fête et plusieurs chansons de circonstance, une superbe ovation dont notre petit champion se rappellera dans ses luttes difficiles, attendait Côté au moment de son départ des salles du club.

Ses amis le portèrent en triomphe, tandis qu'autour de lui 400 poitrines lancèrent les traditionnels "Hip ! hip ! hourrah !", pour se mettre ensuite en marche vers le quai de la ligne Allan, où Aubert s'est embarqué : bord du "Corsican".

A son arrivée à bord, il fut encore salué par une ovation sincère de la [illegible] de ses amis du Cercle St-Jacques, nous croyons que cette dernière aurait été suffisante pour mettre au cœur de cet athlète, qui n'a pas encore connu la défaite, un désir ardent en même temps qu'un courage sans borne, pour pouvoir présenter à son retour, comme marque de reconnaissance, à ses nombreux amis l'emblème du championnat du monde à 115 lbs., à la conquête duquel il aspire depuis longtemps.

Après quelques sages recommandations de la part d'hommes expérimentés, tous se séparèrent avec la conviction que leur ami fera en Angleterre l'effort de sa vie, pour vaincre les délégués de toutes les nations qui se trouveront réunis là.

Heureux voyage et prompt retour.

A NEW-YORK

Geo. Kennedy et Eug. Tremblay sont partis à New-York hier soir. Tremblay doit rencontrer Bothner dans une lutte pour le championnat du monde, ce soir.

ATHLETISME

POUR UN PARI

TORONTO, 26 — Wm. Grant, un jeune marcheur de renom, a quitté cette ville, hier soir, à 8 heures, en route pour Port Hope, qu'il prétend atteindre en moins de 35 heures. Un pari de $20.00 est engagé sur le résultat de cette dure épreuve.

Montréal gagne à Providence

La partie d'hier fut la plus mauvaise que les deux clubs aient encore jouée

RÉSULTATS DES AUTRES JOUTES

ÇA REMONTE UN PEU

Providence 26—Les Montréal ont joué hier à Providence une partie fréquente en incidents de tous genres. Elle ne fut pas belle ni laide. Mais le point important pour nous c'est de l'avoir gagnée.

Les Providence se sont débattus comme des diables dans de l'eau bénite pour gagner si possible cette première partie et se maintenir longtemps en première division, mais les Montréal se sont si bien défendus et ont, tellement paré les coups qu'ils ont fini par triompher.

Nous le répétons, ce ne fut pas une joute intéressante. D'abord les courses furent trop fréquentes (il y en a eu 21), puis les erreurs furent trop faciles. Casey a fait son possible mais le succès de son club revient à Jones, Evans et Corcoran, qui ont fait des balles ennemies, un véritable jouet.

Les Royal jouent une bonne partie mais il est un fait que nous avons constaté, c'est que sur les quarante et quelques parties qu'ils ont jouées jusqu'à date, il n'y en a pas dix, pas cinq même, qui ont été jouées sans erreurs.

Hier, ce fut atroce des deux côtés, sous ce rapport. La partie dura plus de 2.30 hrs et pendant ce temps cinq pitchers entrèrent dans la boîte. Seul le jeu de Wicker, des Montréal, fut effectif.

Stanley qui débuta gratifia les Providence de 8 points en 3 innings.

Les quelques milliers de personnes qui assistèrent à la partie furent tout simplement dégoûtées.

LIGUE DE L'EST

PROVIDENCE

	A.	B.	R.	H.	O.	A.	E.
Hoffman, c. f.	4	2	0	3	0	0	
Barrett, r. f.	3	0	0	2	0	0	
Arndt, 3 b	5	1	1	3	0	0	
Abstein, 1 b	5	2	1	8	2	1	
Phelan, l. f.	3	1	1	1	0	0	
Donahue, 2 b	3	1	0	3	3	0	
Rock, s. s.	5	0	1	2	0	0	
Peterson, c.	5	1	2	5	1	1	
Cronin, p.	1	0	0	0	0	0	
Friel, p.	1	1	1	0	3	0	
Frock, p.	2	0	0	0	2	0	
xOstdick	1	0	0	0	0	0	
Total	38	9	7	27	11	2	

x Frappé pour Frock à la neuvième inning.

MONTREAL

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Joyce, l. f.	5	1	2	3	0	0		
Casey, 3 b	6	1	0	2	4	1		
Jones, c. f.	4	3	3	3	0	0		
O'Neil, r. f.	3	2	1	0	0	0		
Evans, 1 b	4	3	2	8	0	1		
Corcoran, 2 b	4	2	3	4	2	2		
Louden, s. s.	3	0	2	0	3	1		
Ball, c.	1	0	0	3	1	0		
Clarke, c.	2	8	0	3	0	1		
Stanley, p.	2	0	0	0	1	0		
Wicker, p.	3	0	0	0	0	0		
Total	37	12	13	27	11	6		

Score par innings :

Montreal	304103016—12
Providence	020000100— 9

SOMMAIRE

Buts volés, Louden, 2; Evans, 2; Hoffman, Corcoran. Clups bons pour deux buts, Joyce, Peterson, Evans. Sacrifices : Abstein, Phelan, Donahue, Abstein. Struck out par Cronin 2 ; par Friel, 1; par Frock, 1; par Stanley, 1; par Wicker, 2. Buts sur balles de Cronin, 1; de Friel, 4; de Frock, 3; de Stanley, 3; de Wicker, 3. Wild pitch, Cronin.

Durée de la partie, 2.40.

Umpires — Sullivan et Kelly.

Assistance, 1,700.

A Newark :—

	R.	H.	E.
Newark	11021200x—7	7	2
Buffalo	11001200—5	12	4

Batteries : Kritchell, Mueller et Carisch; Ryan, Kissinger et Knapp.

Umpire — Moran.

Assistance, 1,100.

A Jersey City :—

	R.	H.	E.
Jersey City	00101s50x—7	8	1
Toronto	00100001 0—2	8	2

Batteries — Fitzgerald et Moore ; Brown et Nuer.

Assistance, 700.

Umpires — Murray et Toft.

A Baltimore :—

	R.	H.	E.
Baltimore	10102001 0—5	9	2
Rochester	3x0210000—6	6	3

Batteries — Hearne, Hardy et Dessau ; Dugglelby et Butler.

Assistance 1,400.

Umpire, Stafford.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	P.	P.c.
Buffalo	31	23	.574
Baltimore	29	22	.569
Providence	25	23	.521
Toronto	26	24	.520
Newark	28	27	.509
MONTREAL	25	27	.481
Rochester	21	28	.429
Jersey City	20	31	.392

LIGUE AMERICAINE

A Détroit —

	R.	H.	E.
Détroit	00010000—1	7	2
St-Louis	00000100—4	7	1

Batteries—Summers et Schmidt; Powell et Stephens.

A Cleveland —

Cleveland	00120000x—3	6	1
Chicago	10000010—2	6	1

Batteries — Liebhardt et Bemis, Altrock, Shaw et Sullivan.

A Boston —

Washington	0000 0100 0000—1	10	1
Boston	0000 0010 0101—2	16	3

Batteries — Cates et Warner, Young et Criger.

A Philadelphie —

New-York	00000000—0	6	2
Philadelphie	00010020x—3	9	0

Batteries — Orth et Blair ; Plank et Powers.

Deuxième partie —

New-York	00100000—2	6	0
Philadelphie	00000001—1	7	1

Batteries — Lake et Kleinow ; Bender et Smith.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	P.	P.c.
St-Louis	36	24	.600
Chicago	35	25	.583
Cleveland	34	26	.576
Détroit	32	27	.542
Philadelphie	27	31	.466
Boston	27	36	.425
New-York	25	33	.431
Washington	21	37	.362

LIGUE NATIONALE

	R.	H.	E.
A Chicago —			
Chicago	21022000x—7	8	1
Cincinnati	00003000—0	6	3

Batteries — Brown et Kling ; Sincock, Dubec et Smith.

A Brooklyn —			
Philadelphie	00040200—6	10	0
Brooklyn	00000000—0	6	3

Batteries — Foxen et Dooin ; Holmes, Pastorius et Ritter.

A St-Louis —			
St-Louis	01100010—3	7	3
Pittsburg	00010012—4	8	2

Batteries — Lush et Ludwig ; Maddox, Young, Camnitz et Gibson.

A New-York —			
Boston	07120400—14	17	3
New-York	00010020—10	12	6

Batteries — Dorner, Boultes et Graham ; Malarkey, Feecher, Grandall, Needham et Bresnahan.

Deuxième partie —

Boston	00102000—4	10	1
New-York	00302110x—7	5	2

Batteries — Taylor et Bresnahan ; Lindaman et Smith.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Chicago	34	20	.630
Pittsburg	36	24	.600
New-York	33	26	.559
Cincinnati	31	27	.534
Philadelphie	26	27	.491
Boston	26	35	.426
St-Louis	24	36	.400
Brooklyn	21	36	.368

PAS CHANCEUX

Providence, 26—Le catcher Ball, engagé avant-hier par le gérant Casey du club Montréal n'a pas eu le temps de se faire valoir à sa position. Il fut mis à l'essai mais au troisième inning il dut se retirer, s'étant fait briser un doigt.

IL DEMISSIONNE

New-York, 26—Clark Griffith, quifut pendant longtemps gérant du club New York, américain, a donné sa démission comme tel.

LES STARS A DRUMMONDVILLE, DIMANCHE

La partie de base-ball dimanche après-midi à Drummondville, Que., entre les Stars de Montréal et les Royal de Drummondville, promet d'être une superbe exhibition du jeu de base-ball.

La partie commencera à 3 heures.

Les deux clubs espèrent en une grande victoire. Les Stars partiront par la gare Bonaventure à midi.

LE ST-JACQUES A JOLIETTE.

Que les membres et les amis du St-Jacques qui désirent passer une agréable journée, accompagnent à Joliette, dimanche prochain les joueurs qui représenteront leurs couleurs et nous sommes convaincus que personne ne regrettera le joli petit voyage.

Le club St-Jacques ayant toujours fait de magnifiques parties à Joliette, nous espérons qu'il y aura foule au terrain de jeux, et que le public pourra encore une fois applaudir aux beaux coups de l'après-midi.

Le départ dimanche matin aura lieu à 8.45 heures de la gare Viger.

Profitez du prix d'excursion qui est très bas.

Dimanche dernier le club Bordeaux a remporté une nouvelle victoire en battant les Athlétiques de Montréal, par un score de 12 à 7. Le pitcher Dugas des Bordeaux joua une grande partie, retirant 17 hommes au bâton.

Dimanche prochain le Bordeaux jouera avec le Montréal Réserve, qui est un des plus forts clubs de Montréal. La partie commencera à 3 heures p.m. et sera précédée d'une autre partie qui sera jouée entre les Jeunes Bordeaux et un autre jeune club de Montréal.

Score détaillé de la partie de dimanche dernier :

BORDEAUX

	A.	B.	R.	H.	O.	A.	E.
Ménard, 1 b	6	2	2	6	1	2	
Lefebvre, s. s.	5	1	1	1	4	2	
Vaillancourt, c.	5	0	2	1	2	0	
J. Gauthier, r. f.	4	0	1	0	1	0	
L. Gauthier, 2 b	5	1	1	1	3	1	
Ducap, 3 b	5	1	0	1	2	1	
Dugas, p.	5	3	2	0	1	0	
Trudel, c. f.	5	2	1	1	1	0	
Major, l. f.	5	1	2	0	0	0	
Desjardins	1	1	1	0	0	0	
Total	46	12	13	11	15	6	

ATHLETIQUES

	A.	B.	R.	H.	O.	A.	E.
Didier, c. f.	5	0	0	3	1	1	
Durand, c.	5	0	0	3	0	0	
Delorme, p.	4	1	1	0	3	1	
Courteau, 3 b	4	1	2	0	1	2	
U. Normandin, s. s.	4	0	0	2	3	0	
Mondor, l. f.	4	0	0	8	0	0	
Léger, 1 b	4	3	2	3	1	1	
Villeneuve, 2 b	4	2	1	4	2	0	
G. Normandin, r. f.	4	0	0	0	0	0	
Total	38	7	6	13	11	5	

SOMMAIRE.

Home run, Courteau. Coups bons pour deux buts, Dugas, 2; Vaillancourt Lefebvre, Major. Buts sur balles : Delorme, 3. Retirés au bâton : Dugas, 17 ; Delorme, 5.

Durée de la partie, 2 heures.

Umpire — A. Gagnon.

Le Jeune Bordeaux lance un défi à tous les jeunes clubs de Montréal pour dimanche prochain. S'adresser à C.Picard, Bordeaux, P.Q., ou Tél. Est 1239.

AVIATION

LES WRIGHT VOLERONT EN FRANCE—ILS S'ENTRAINENT PRES DE NANTES

PARIS, 25—M. Wilbur Wright ne perd pas de temps. Lundi dernier, il s'est rendu à Nantes pour demander au préfet l'autorisation de faire ses essais sur le territoire de Nestras, dans la commune de Gavre.

Le terrain choisi a une étendue de 53 hectares presque sans arbres. Les frères Wright, qui sont tous les deux en France, se sont entendus avec M. Gutbier, entrepreneur à Blain, pour leur construire un hangar pour abriter leur appareil.

Entre temps, ils s'occupent sérieusement de réunir les différentes pièces qui serviront à monter leur appareil et procèderont pendant deux ou trois mois à des expériences avant de tenter les records.

Le manager des frères Wright, M. Berg, s'occupe très activement de faciliter à ses sujets les expériences qu'ils vont entreprendre.

NANTES —Par dépêche— L'appareil des frères Wright est arrivé à Blain. Il est emballé dans plusieurs caisses déposées au château de Pont-Pietin, appartenant à la marquise d'Horschel, dont les fils, les barons de Lareinty furent en relation avec les aviateurs américains.

Le champ d'expérience choisi est l'hippodrome de Mespras, vaste lande de 53 hectares de superficie, abritée des vents à l'est, au nord et à l'ouest, très propres, par conséquent à des expériences d'aviation.

Le hangar qui doit servir au montage de l'aéroplane sera construit d'ici quelques jours. C'est une simple construction en bois d'environ 15 mètres de long, 7 mètres de large, pour laquelle aucun aménagement spécial n'a été prévu. Toutefois je crois savoir que 35 mètres de rails partiront du hangar vers la lande pour le lancement.

LA NATATION

AUX BAINS DE NATATION, MONTREAL

Demain après-midi au M. S. C. à l'Ile Ste-Hélène, auront lieu les premières courses handicap à la nage pour les membres du club.

En voici le programme.

100 verges juniors.

100 verges seniors.

Concours de plongeons juniors.

Ces événements commenceront à 3.30 heures.

LA TRAVERSE DE LA MANCHE

Londres, 26—Jabes Wolife fera une nouvelle tentative de traversée de la Manche dans la première quinzaine de juillet. Il pense que cette année la température de l'eau sera plus haute que précédemment, ce qui facilitera le nouvel essai.

LE TURF

FAUSSES RUMEURS

Londres 26—La rumeur que le roi Edouard VII se désintéresserait des choses du turf, à cause des mauvaises performances de ses chevaux, est niée au palais de Buckingham.

COURRIER DE JOLIETTE

JOLIETTE, 26 — La Fête Dieu a été célébrée d'une manière solennelle, dimanche dernier. La température qui avait été très maussade, samedi soir, fut des plus propices pour une démonstration de ce genre. La procession a défilé par les rues St-Charles Borromée, St-Viateur, St-Barthélémi, Lavaltrie et Manseau. La procession a été particulièrement remarquable par le grand nombre de fidèles qui y ont pris part. Beaucoup de résidences avaient été décorées avec goût pour la circonstance.

— M. Georges Coutu, étudiant en loi, de cette ville, s'est particulièrement distingué, samedi dernier, en arrêtant au péril de sa vie, un cheval qui avait pris le mors aux dents.

Une voiture conduite par M. Marion et contenant une dame et une jeune fille s'avançait à petite allure, lorsque le cheval prit peur et projeta son conducteur sur la chaussée.

Le cheval ne sentant plus de frein, partit à l'épouvante. C'est à ce moment que M. Coutu entra en scène et arrêta bravement par la bride la bête effarée.

Les nombreux amis de M. Coutu l'ont vivement félicité de cet acte de bravoure.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

QUEBEC, 26 — Les membres de l'association de la presse de Pennsylvanie, qui sont arrivés hier matin en excursion à Québec, ont adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de l'ex-président Grover Cleveland, qui était un citoyen de leur Etat. Copie de cette résolution a été adressée à la veuve de l'ex-président.

LE SOL D'UNE RUE QUI S'AFFAISSE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

QUEBEC, 26 — Le sol d'une partie de la petite rue Champlain s'est affaissé hier. La cause en est dué à ce que des vieux tuyaux d'égoûts sont brisés et que l'eau s'est infiltrée dans le sol.

AMUSEMENTS

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE ST-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1193. March. 65).
264-jno

Parc Sohmer
(Tous les jours, à 2 p.m., et 8 p.m.)
VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.
Admission : 10 cts. Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c., avec tour gratuit sur carrousel. 101-6

Le Nouveau Parc Dominion
Endroit frais pour les chaleurs
ATTRACTIONS SPECIALES
Octette Veriop, DANSEURS-ACROBATES
Trio Bernhardt, GYMNASTES EUROPEENS
Semaine prochaine : DARE DEVIL DASH

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" COUTENT PEU ET RAPPORTENT BEAUCOUP.

HOTEL YORK
NEW YORK



Nouveau et absolument à l'épreuve du feu. Septième avenue, coin de la 36ème rue.
PLAN EUROPEEN
$1.50 à $2.50 avec bain détaché.
$2.00 à $4.00 avec bain privé.
Cet hôtel occupe le centre géographique de la ville, à la portée de tous les voyageurs. A une à cinq minutes de marche de vingt-et-un théâtres. Les tramways passent à la porte. A cinq minutes de tous les grands magasins de détail. Norman Grill Room. Cuisine de tout premier ordre. Prix modérés.
H. G. WILLIAMS, Gérant.
me-v-jno

HOTEL RIENDEAU
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer, 58, 60 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR TANGUAY, propriétaire.
j-s-jno

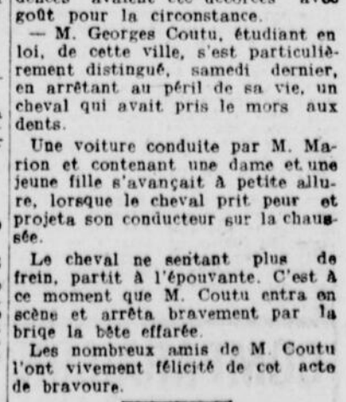
Nous avons des assortiments Complets



de Tentes, Auvents couvertures imperméables pour chevaux et voitures, toiles goudronnées, vêtements en toile cirée, etc,

Thos. Sonne, Sr.
MANUFACTURIER
"The Old Stand" 193 rue des commissaires
Etabli en 1866. Tél. Main 1161.
12,19,26,3

Chaussures pour les chaleurs



Pour vous convaincre combien les Oxfords sont confortables, entrez la prochaine fois que vous passerez devant notre magasin et venez en essayer une paire.

Nous désirons que vous fassiez cela sans vous sentir ensuite dans l'obligation d'acheter.

Si vous n'avez jamais porté d'Oxfords et que vous essayiez une fois une paire d'Oxfords INVICTUS, vous en voudrez une paire pour les chaleurs.

Vous ne pouvez avoir le confort des pieds en été si vous ne portez pas des Oxfords.

Les Oxfords INVICTUS, sont en cuir verni, velours, gunmetal et veau tan de Russie, de $5 à $6.

Ouvert le samedi jusqu'à 10p. m.

Invictus Shoe Store,
249 rue St-Jacques.

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL — JAC CARTIER 145

CHRONIQUE OUVRIERE

La déplorable affaire

Aux honorables ministres fédéraux,
Messieurs,

Pardonnez-moi de venir vous déranger au milieu des immenses travaux que vous accomplissez pour la finance, le commerce et l'industrie.

Mais mon âme est tout attristé à cette heure, en pensant aux petits, aux humbles, en ce moment exposés à un grand malheur.

Plus de deux millions et demi de citoyens, appartenant aux classes les moins fortunées de la communauté, risquent à l'heure présente de perdre les économies qu'ils ont faites depuis vingt à trente ans au prix des plus pénibles sacrifices.

Deux millions et demi de Canadiens se posent cette angoissante question : "Allons-nous subir cet irréparable malheur de perdre l'argent que nous avons placé dans la mutualité ?

Il est possible que les autres groupes mutualistes soient en meilleure posture que celui de l'Ordre des Forestiers indépendants, mais ce n'est pas probable.

Toutes ont opéré sous les mêmes lois et dans les mêmes circonstances.

Toutes se sont fait une concurrence ruineuse, toutes sont exposés aux mêmes tripatrouillage, aux mêmes gaspillages, aux mêmes fautes.

Ce qui arrive aux Forestiers,messieurs les ministres, peut donc très bien arriver aux autres mutualités. Si elles n'ont pas été plus prudentes, si elles ont commus les mêmes fautes,elles sont inévitablement condamnées à subir le même sort désastreux, si vous ne vous empressez d'y porter remède.

Toutes ces sociétés ont drainé les économies du peuple, de milliers de pauvres familles.

Des millions de femmes et d'enfants comptent sur ces économies pour le cas où la mort, l'impitoyable faucheuse viendrait moissonner leurs soutiens.

Pouvez-vous, messieurs les ministres, avoir la conscience tranquille, si vous n'êtes pas certains que ces économies du bas de laine soient en sûreté.

Pouvez-vous plus longtemps rester impassibles devant cette inquiétude mortelle qui étreint les esprits de plus de la moitié de la population du Canada ?

Ne ferez-vous rien pour rassurer les esprits tout tremblants, sous l'empire de la plus légitime crainte.

Ne pouvez-vous rien faire pour prévenir de nouveaux désastres ?

Messieurs les ministres nous traversons une époque difficile, le chômage jette dans la détresse des milliers de familles ; faut-il leur enlever tout courage en leur laissant croire que leurs économies sont en danger ?

Messieurs, vous avez la parole, c'est à genoux que nous vous prions de faire d'abord un geste rassurant, puis d'agir promptement pour prévenir tout nouveau malheur.

—o—

La fête des typos de langue anglaise

Au lieu de son pique-nique annuel, l'union typographique de Montréal No 176, organise cette année une tombola pour le 25 juillet, à la salle Saint-Joseph. Les billets sont déjà en vente au prix de 10 cents ou de 12 pour un dollar. Il sera aussi donné pendant le tirage de cette tombola un concert-sociail.

Le pique nique des cordonniers

Le conseil local No 17 de l'union internationale des cordonniers a terminé tous ses arrangements pour le grand pique-nique qu'il organise et qui aura lieu le 25 juillet au parc du Bout-de-l'Ile. Le comité qui a charge de préparer le programme des amusements est à l'œuvre et il nous promet plusieurs attractions nouvelles.

—o—



M. LOUIS BOUTHILLETTE, président de l'union locale No 1127 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers de l'Amérique. — Photo par "Richard", rue Sainte-Catherine, angle de la rue Saint-Hubert.

—o—

Remède pire que le mal

Il y a déjà quelques mois que le juge Gould, du district de Colombie, prononçait son fameux arrêt pour empêcher le Travail syndiqué de boycotter la Buck Stove and Range Company, de Saint-Louis, dont le président est également le président de la Citizens' Alliance and Manufacturers' Association. Depuis ce temps, le texte de ce jugement a fait et refait le tour de tous les journaux ouvriers ; il a été commenté maintes fois par toutes les organisations du travail ; des résolutions de protestation contre cet arrêt, et de défense à leurs membres d'acheter des poêles de ladite compagnie ont été adoptées par toutes les unions, de sorte que jamais les poêles de la Buck Stove and Range Company n'ont été aussi bien boycottés que depuis l'arrêt rendu par le juge Gould. Il y a des remèdes pires que les maux, dont on veut les faire guérir, et la défense de boycotter les produits d'un patron hostile au Travail syndiqué est un de ces remèdes.

—o—

Le nouveau bureau des peintres

L'union des peintres, à sa dernière réunion, a renouvelé son bureau comme suit :

A Bélanger, président ; Jos. Nelson, vice-président ; D. Barrette, conducteur ; Joseph Lapierre, gardien ; Edouard Descoteau, vérificateur des comptes.

Délégués au Conseil des Métiers et du Travail : T. Fisher, Emile Pelletier, Jérémie Viau, M. Paquette, A. Deguise et Ch. Poirier.

—o—

Une innovation américaine

Le gouvernement américain va faire un effort pour organiser méthodiquement la distribution de la main-d'œuvre sans travail, en établissant un système de déplacement facile et à bon marché, de même qu'en procurant aux intéressés tous les renseignements possibles sur les besoins de la main-d'œuvre dans l'industrie et l'agriculture.

Si une bonne fois les gouvernants peuvent comprendre la nécessité d'organiser les forces du travail, on pourra espérer les voir aborder sérieusement dans un avenir prochain le problème de la question sociale qui se pose toujours d'une façon de plus en plus menaçante.

—o—

Mot de la fin:

Si les citoyens indépendants gobaient la manifestation Latulippe, c'est qu'ils seraient plus naïfs qu'on peut le croire.

J.-A. RODIER.

Réunions demain, 4me samedi du mois:

—Union No 1270 des charpentiers-menuisiers hébreux, Bourse du Travail. — Sec., N. Shaffer, 1872, St-Laurent.

—Fédération canadienne des employés civiques, salle Dionne, No 784, rue Sainte-Catherine est. — Sec., Philippe Paris, No 41, rue Mariana.

ST-JEROME VILLE MODERNE

On y trouve un service des plus efficaces contre l'incendie

Nous recevons de M. B. Nantel, maire de St-Jérôme, la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

St-Jérôme, 24 juin 1908.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre éditorial du 23 courant, au sujet de la terrible conflagration de Trois-Rivières, vous écrivez ce qui suit :

"C'est un avertissement dont devront profiter les autres municipalités de la province de Québec. Il n'y a en réalité que la ville de Montréal qui soit munie d'un service de protection contre l'incendie, et encore demande-t-il à être perfectionné. Presque toutes les autres cités sont à la merci d'une conflagration qui peut éclater à tout instant. Si les conseils municipaux réfléchissaient, que leur ville peut être au premier moment dévorée par les flammes, que le fruit de vingt, trente années de labeur peut être ravagé en un instant, que, moins heureux qu'à Trois-Rivières, les habitants eux-mêmes peuvent en devenir victimes, ils n'hésiteraient pas à s'imposer les dépenses nécessaires et à s'entourer de la protection qui leur manque. Faudra-t-il encore d'autres désastres pour les décider à adopter coûte que coûte ces mesures d'élémentaire prudence ?"

Je crois que vous auriez pu faire exception également pour la ville de Saint-Jérôme dans le comté de Terrebonne.

Je vous prie d'affirmer à vos lecteurs que notre ville possède le meilleur aqueduc de la province de Québec, et qu'à la seule pression d'un bouton électrique, qui se trouve à notre station de feu, au centre de la ville, il nous est facile de déverser la rivière du Nord sur n'importe quel incendie qui pourrait se déclarer à Saint-Jérôme.

En plus de cela, si nous voulons encore davantage augmenter la pression, nous avons une pompe à vapeur de haute capacité.

Notre système de protection contre le feu, la chose pourra paraître prétentieuse, est égal à celui de Montréal, toute proportion gardée.

J'ai l'honneur d'être,

Votre, etc.,

W. B. NANTEL.

PROMOTION

Le chef du quartier Mont-Royal

Le lieutenant Courtois, du poste de police du carré Chaboillez, vient d'être chargé par le chef Campeau de la direction du nouveau poste de la Côte-des-Neiges, le nouveau territoire récemment annexé à la ville de Montréal. Nous offrons nos plus sincères félicitations au nouveau titulaire.

Henry Morgan & Co Limited

SAMEDI, 27 JUIN

Vente de Mouchoirs de Dames

25½ douzaines de Mouchoirs de toile ourlés. Valeur régulière $2.00 **À $1.50 la douzaine.**

Un assortiment spécial de Mouchoirs à bordure de dentelles et de broderie . . **À 25c chaque**

Vente de Robes d'Enfants

AURA LIEU SAMEDI

COMME SUIT :

5 lignes de Robes d'Enfants ; (toutes de style nouveau) en Batiste et Guingan.

Aussi

ROBES BLANCHES garnies de rouge. Valeur $2.25 . . . . . **À $1.75**

(Ages de 2 à 14 ans.)

Rayon de la Confiserie

Offres attrayantes spéciales pour Samedi

"Edinburg Rock" de Ferguson assortis, ancien prix 20c la boite **..2 boîtes pour 35c**

Chocolats "Kahler"—Noisettes au chocolat, **10 pastilles pour 5c**
20 pastilles pour 10c

Sardines en chocolat.....**30c la boîte**

Rayon des Rideaux

VENTE D'UNE LIGNE SPÉCIALE DE COUVERTURES DE MEUBLES EN TAPISSERIE

anciens prix $1.15 à $1.85 **à $1.00 la verge**

Lignes très attrayantes de

Tapisseries de Coton, Soie et Coton, et Taffetas de toile. Valeurs régulières $1.15 à $2.00 la verge.....**à $1.00 la verge**

Colonial House Montreal

Henry Morgan & Co Limited

SAMEDI, 27 JUIN

Le Rayon des Vetements pour Hommes

Annonce une Vente pour Samedi,

COMME SUIT :

Robes de Bain rég. $6.50 et $800 **A $3.50.$4.25**

Robes de Bain rég. $3 et $3.50 **A $2.50 et $3**

Robes de Chambre rég. $12.00.....**Pour $8.00**

Vestons de fumeurs rég. $10.50.....**Pour $6.00**

Robes de Chambre légères en flanelle rayée Rég.$5.50 et $7.50.....**A $3.50 et $5.00**

Robes de chambre très légères en Tussor Convenant pour le voyage ou les vacances.. **A $10.00 et $17.50**

Continuation de la vente de

Souliers pour Hommes et Dames

Consistant principalement en grandes pointures à des prix très au-dessous de leur valeur régulière.

Rayon des Chapeaux pour Hommes

Une vente d'écoulement d'une ligne de chapeaux de paille anglais de styles et formes variés. Prix ordinaire $1.50.....**à $1.00**

Un lot de chapeaux de paille anglais, les formes préférées. Prix ordinaire $2.00.....**à $1.25**

Rayon de la Mercerie pour Hommes

Vente de Chaussettes d'Hommes (cachemire léger) en tan, ardoise, bleu copenhague et noir avec bouts de couleur. Prix régulier 50c. ..... **à 35c la paire.**

Chaussettes en fil de Lisle, devants en dentelle et brodés, ancien prix 50 et 75c. **à 35c la paire.**

Colonial House Montreal

UN EVENEMENT NAUTIQUE IMPORTANT

Victoire éclatante des Harvard sur le Yale, dans une course à la rame, hier après-midi

NEW LONDON, 26 — Les étudiants des deux grandes universités américaines Harvard et Yale ont concouru hier après-midi en présence de 50,000 personnes, dans leur désormais fameuse course à la rame, constituant l'un des principaux événements aquatiques qui s'entreprend aux Etats-Unis.

Cette grande épreuve, qui une fois par an provoque tant d'intérêt et tant d'ambition, a donc eu lieu hier après-midi et s'est terminée par la victoire aussi complète qu'éclatante des huit représentants de Harvard.

La course eut lieu sous les conditions climatériques les plus favorables. La rivière était plutôt calme, en sorte que, tel que nous le disions, les 50,000 personnes présentes purent être témoins d'un spectacle tout simplement grandiose. Longue de deux milles, la course fut entreprise plus rapidement qu'on s'y attendait.

Les équipes paraissaient être en forme excellente et sur une distance d'environ un mille et demi, la lutte fut extrêmement contestée. Les Harvard prirent un léger avantage au début, mais si peu était cette avance qu'on ne pouvait prévoir le résultat final.

La foule acclamait également les concurrents qui tout le temps donnaient de 30 à 40 coups de rame à la minute.

Soudain, à une distance d'environ un un mille et demi, "Griswold", le "stroke" des Yale, s'affaissa sous l'effort violent. Luttant à chance inégale, les Yale ne pouvaient tenir bien longtemps. En effet, les rameurs de Harvard, handicappés par l'impuissance de Griswold malade, distancèrent aisément leurs concurrents et finirent seuls la course.

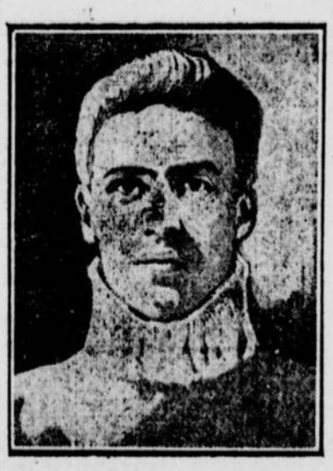
Cet incident regrettable causa une amère déception parmi l'assistance.

Les vainqueurs furent chaleureusement acclamés à leur arrivée.

Dans les préliminaires, les honneurs furent assez bien partagés. Les Yale vainquirent les Harvard dans la course à 4 rameurs et les Harvard freshmen gagnèrent la course à 8 rameurs par 3 longueurs.

A CHATEAUGUAY

Les courses de Marathon deviennent populaires, et Chateauguay aura la sienne samedi prochain. Le parcours sera de sept milles et se fera à 3.30 en face de l'hôtel Desparois. Des prix de valeur seront décernés aux vainqueurs.





JOHN RICHARDSON et C. E. IDE, capitaines des équipes de rameurs des Universités de Harvard et Yale.

COMPARAISON DES EQUIPES DE RAMEURS DES UNIVERSITES DE YALE ET HARVARD

UNIVERSITE DE YALE, 8 RAMEURS.

	Age.	Hauteur Pds	Pcs	Pes.
Stroke—D. T. Griswold, '08, Erie, Pa	23	6	1	158
No 7—C. E. Ide, '08, Syracuse, N.Y.	21	6	1	184
No 6—H. A. Howe, '09, Orange, N.J.	20	6	1	186
No 5—W. E. Dunkle, '08, S. Pittsburg, Pa	21	6	1	175
No 4—F. C. Hunt, '09, S. Hot Springs, S.D.	20	6		175
No 3—W. K. Rice, '09, New-York	21	6		180
No 2—J. M. Peyton, '08, Duluth, Minn.	22	6	2	182
Bow—G. Auchincloss, '08, New-York	21	5	11	167
Coxswain—J. D. Cass, '09S, New-York	22	5	3	110

YALE FRESHMAN, 8 RAMEURS.

Stroke—E. F. Livingston, Catskill, N.Y.	18	5	9	6 145
No 7—D. Goodrich, Minneapolis, Minn	20	6		166
No 6—E. Frost, Waltham, Mass.	19	5	9 1-2	154
No 5—F. G. Baker, Zanesville, Ohio	19	6		185
No 4—P. Patterson, Pittsburg, Pa	19	6		169
No 3—D. Van Blarcom, St-Louis, Mo	26	6	2	068
No 2—R. Jeffery, Jr., Norwick, N.Y.	18	6	1	1 8
Bow—L. K. Thorne, Babylon, L.I.	19	5	11	160
Coxswain—F. C. Fearing, New-York	20	5	6	102

UNIVERSITE DE HARVARD, 8 RAMEURS.

	Age.	Hauteur Pds	Pcs	Pes.
Stroke—D. U. Sargent, Jr., '10, Brookline, Mass.	20	5	10	161 1-2
No 7—J. Richardson, Jr., '08, Chestnut Hill, Mass.	21	6	1 1-2	187
No 6—E. C. Bacon, '10, Westbury, L.I., N.Y.	20	6	1 1-2	177
No 5—J. E. Waid, '10, Denver, Col.	19	6	2	173
No 4—L. K. Lunt, '09, Colorado Springs, Col.	21	5	10	179
No 3—W. R. Severance, '09, New Bedford, Mass.	21	5	11	177 1-2
No 2—E. C. Cutler, '09, Brookline, Mass	20	5	11 1-2	181
Bow—R. M. Faulkner, '9, Keene, N.H.	21	5	11	173
Coxswain—R. M. Blagden, '09, New-York	22	5	6	104

HARVARD FRESHMAN, 8 VAMEURS.

Stroke—R. W. Cutler, Brookline, Mass.	18	6	2	171
No 7—R. F. Hooper, Boston	19	6		171
No 6—C. S. Eaton, Marblehead, Mass.	19	6		180
No 5—Withington, Jr., Honolulu, H. I.	18	6		176
No 4—J. Waite, Boston	19	5	10 1-2	162
No 3—R. Whitney, Boston	19	6		160
No 2—H. Foster, New-York	19	5	10 1-2	155
Bow—J. Shillito, Cincinnati	19	5	10	151
Coxswain—D. E. C. Fales, New-York	20	5	8	102

COURRIER DE QUEBEC

Examens de théorie musicale.—Compagnons du prince.—Confrères de Pensylvanie.—Camp de Lévis, Etc.

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 26. — Les examens théoriques en musique du Dominion Collège sont commencés mercredi à l'Université Laval. Ils dureront 3 jours. Les juges sont MM. Ilsly, Rorher et Letondal ; 115 élèves se présentent à ces examens.

—Des renseignements reçus mercredi par Son Excellence le gouverneur-général nous apprennent que le Prince de Galles sera accompagné dans sa visite prochaine par les personnages de marque suivants :

Le lieutenant-colonel Sir Arthur Bigge, comme secrétaire privé du prince.

Sir Francis J. S. Hopwood, K.S.B., K.C.M.G.

Commandant Sir Chs. S. Gust. Bart.

Capt. Bryan G. Godfrey Faussett, M.V.O., R.N.

—L'Association des éditeurs de journaux de la Pensylvanie, d'après une dépêche reçue mercredi, arrivera à Québec aujourd'hui. Le parti se compose de 175 membres qui visiteront Québec et feront le tour du Saguenay avant de retourner.

—Deux pompiers de Québec ont été blessés en travaillant à arrêter les progrès de la conflagration de Trois-Rivières. Ce sont Amable Chamberlain qui s'est fait grièvement couper le poignet gauche et Paddy Donnelley qui a eu trois doigts profondément entaillés par une vitre.

—Les exercices militaires annuels au camp de St-Joseph de Lévis se sont ouverts mercredi par l'entrée en devoirs de la 10e et de la 11e brigade d'infanterie. Les autres compagnies et brigades sont arrivées aujourd'hui. Le lieut.-col. Roy, D. O.C., sera le commandant des troupes.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

A l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste, mercredi soir, une centaine de convives se sont réunis au Club de la Garnison, pour un dîner intime qui a été présidé par l'hon. Charles Langelier. Des discours, très applaudis ont été prononcé par l'hon. Langelier, le président, l'hon. M. Weir, le colonel Turtell, MM. J. G. Scott, Carrel, du "Télégraph", Armand Lavergne, député de Montmagny, M. Broët, député du Lac St-Jean, le sénateur Choquette, M. Kowalski, artiste, M. le vicomte de la Grandville, le Dr Rousseau, M. Lucien Cannon et autres. Des airs nationaux ont été chantés par le Dr DeVarennes, MM. Olivier Larue, Philias Corriveau, le sénateur Choquette, le Dr Robert Larue. La réunion s'est dispersée vers minuit au chant de "Vive la Canadienne".

PREPARATIFS

Des ouvriers ont déjà commencé à établir des échafaudages sur la Pointe-aux-Lièvres pour le feu d'artifice du IIIe Centenaire. On a bâti un hangar pour y remiser les pièces pyrotechniques. Le tout est disposé de manière à être bien vu des spectateurs qui encombreront le Parc ce soir-là.

LES CADETS DU MONT SAINT-LOUIS

On a fort admiré dans les dernières fêtes la fanfare des cadets du Mont St-Louis de Montréal. Depuis samedi soir, les membres de cette fanfare, le club Dramatique et les gymnastiques du Mont St-Louis sont les hôtes du collège de Lévis. Un certain nombre de ces jeunes gens ont donné, à l'Académie Commerciale, une très agréable et très douce soirée qui a compté parmi les plus joyeuses réunions des dernières fêtes. Ce fut un véritable régal musical auquel prirent part un grand nombre de personnes les plus distinguées de la ville. Après l'exécution d'un très artistique programme, M. Lucien Gendron, de St-Hyacinthe, un des cadets a prononcé un très vibrant discours

HACKENSCHMIDT VIVANT

..AIX-LA-CHAPELLE, 26.—George Hackenschmidt, l'ancien champion du monde pour la lutte, dont on avait annoncé hier la mort, se porte à merveille. Il est complètement rétabli des suites de l'opération au genou, qu'il a dû subir récemment. On l'a vu hier soir au Caiser Hôtel et il a déclaré que sa santé était excellente.

LE CHEF CARPENTER

Après une courte visite à Montréal, hier après-midi, le chef Carpenter est retourné à Lachute par le convoi de six heures. Il fut conduit à la gare par son fils et nombre d'amis, entre autres le sous-chef Charpentier, le chef Campeau et l'inspecteur McMahon.

Ce voyage ne semble pas avoir fatigué M. Carpenter et sa santé s'améliore sensiblement.

Montreal suit l'exemple de Londres

Les Sandwiches au "Borril" si populaires pour le "lunch" parmi les hommes d'affaires de Londres, sont dès maintenant accueillies à Montréal.

On peut maintenant s'en procurer dans presque tous les principaux restaurants à Montréal. 196-1

AU CLUB LEMIEUX

Il y aura, ce soir, une importante réunion du Club Lemieux à huit heures, afin de terminer les préparatifs de l'organisation pour la grande fête nationale. Tous les membres et leurs amis sont priés de s'y rendre en foule. Par ordre du secrétaire.

DETACHEZ LE COUPON !

Et gardez-le précieusement jusqu'au jour fixé pour les adresser à la "PATRIE"

Grand Concours de Popularité

***DE* La Patrie**

ouvert à tous les

Commis-Epiciers

de Montréal et de la Banlieue

COUPON DE POPULARITÉ

NOM DU CANDIDAT .....

EPICERIE OU IL TRAVAILLE .....

NOTA — Ce coupon de popularité apparaîtra sur chaque numéro de la PATRIE, jusqu'au 4 juillet inclus. Les candidats sont priés de garder les coupons qu'ils recueilleront jusqu'à cette date et de les faire parvenir aux bureaux de la PATRIE, les 6 et 7 juillet seulement. Prière de ne nous envoyer aucun coupon avant le 6 juillet et aucun après le 7.

La Patrie

MONTREAL, 26 JUIN 1908.

Les barrières à péage

Le quartier Mont-Royal, ci-devant la ville de Notre-Dame des Neiges, est anxieux de voir disparaître de ses limites les barrières à péage, et la commission des finances va incessamment proposer au Conseil de se rendre à sa demande.

Les péages, sur le territoire auparavant annexé à Montréal, furent abolis moyennant une compensation que Montréal paye au syndicat des chemins à barrières, et qui représente une rente annuelle de 6 pour cent sur un capital égal à $4000 pour chaque mille de chemin enlevé au contrôle du Syndicat.

La Cité payait déjà de cette façon $1752 annuellement ; avec les trois milles de chemin du quartier Mont-Royal, cette servitude s'augmentera à $2,500 par année.

Montréal gagnerait évidemment à rembourser le capital, plutôt que de payer indéfiniment un taux d'intérêt aussi élevé. La loi concernant le Syndicat interdit toutefois ce rachat.

Il est à prévoir que cette question des péages, bien plus importante encore pour le reste de l'île de Montréal que pour la Cité proprement dite, va prochainement entrer dans une nouvelle phase. L'hon. M. Gouin, en effet, au cours de la récente élection provinciale, a promis au comté de Laval, dans une lettre adressée à M. J. W. Lévesque, de prendre des mesures pour abolir les malencontreuses barrières.

Jusqu'ici, l'insurmontable obstacle à cette surpression a été les obligations du Syndicat, qui sont entre les mains du gouvernement fédéral, et dont les intérêts même n'ont presque jamais été payés.

Sans cette dette, le Syndicat pourrait trépasser à son aise.

Mais le gouvernement fédéral ne peut se désister de sa créance plus facilement qu'il ne fait de semblables cadeaux à d'autres municipalités dans le Dominion.

Par contre, le rachat des obligations par les municipalités de l'île de Montréal, avec dans la suite la charge de l'entretien des chemins, serait trop onéreux.

Le problème paraît, sous tous les aspects, hérissé de difficultés.

Le gouvernement provincial peut-il rembourser, à même le revenu de la Province, la dette du Syndicat et donner tout un réseau de bons chemins à l'île de Montréal ? Les municipalités rurales, moins favorisées, ne récrimineront-elles pas ?

Quoi qu'il en soit des moyens, cependant, il n'est pas douteux que la circulation dans l'île de Montréal devrait être au plus tôt dégagée de cette entrave. Les cultivateurs qui viennent écouler leurs produits à Montréal trouvent les exigences des péagers exorbitantes, et la population de Montréal, qui a déjà assez d'impôts de toute nature à supporter, est indignée de ne pouvoir franchir les portes de la ville sans payer un tribut dont elle ne s'explique pas la raison d'être.

Le troisième centenaire

Le Conseil devra réaliser qu'il est grand temps de prendre en considération le rapport de la Commission des Finances contenant l'offre de $10,000 comme contribution de Montréal à l'oeuvre des Champs de Bataille de Québec.

Puisqu'il est entendu que nous devons contribuer cette somme, ayons la décence de ne pas nous faire tirer l'oreille, et que Montréal, la métropole du Canada, n'arrive pas la dernière à Québec avec son offrande. Cette question devrait être placée en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil.

La ville de Westmount s'est déjà exécutée et a fait parvenir $1,000 au comité général.

Nous rappelons aux autres municipalités de la Province de Québec qui n'ont pas encore souscrit, qu'elles devront se hâter de le faire. Il serait désirable qu'aucune ne s'abstint de participer à cette oeuvre patriotique.

Un bon nombre de particuliers, qui ont sans doute pensé à souscrire personnellement épargneraient au comité une embarrassante incertitude en lui faisant parvenir au plus tôt leur contribution.

La date des fêtes du troisième centenaire approche rapidement.

Il n'est plus possible d'attendre.

LE CANAL DE CORNWALL

L'accident qui vient d'arriver au canal de Cornwall est beaucoup plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord, et il en résultera des dommages considérables au trafic canadien.

Pendant quelques semaines, les voies de navigation intérieure entre l'ouest et Montréal, se trouveront bloquées, et les entrepreneurs de transport seront forcés de convoyer le grain et toute autre espèce de fret par rail, ce qui représente une forte augmentation de dépenses.

Sans aucun doute le gouvernement comprend la nécessité de réparer le plus tôt possible la brèche du canal, et l'hon. M. Pugsley a donné à la chambre l'assurance que la plus grande diligence serait apportée dans l'exécution des travaux.

L'ingénieur qui a été chargé de l'entreprise de réparation M. Weller, ne peut pas dire encore dans combien de temps le canal sera rouvert à la navigation. Le blocus peut durer longtemps.

Il est bien important que cette période d'arrêt de la navigation intérieure soit réduite le plus possible, non seulement dans l'intérêt des propriétaires de navires qui souffrent des dommages, mais surtout dans l'intérêt de nos ports canadiens.

La saison de transport du grain nouveau de l'Ouest ne va pas tarder à s'ouvrir, et il ne faudrait pas qu'un seul boisseau fut détourné de nos ports nationaux vers ceux de Buffalo ou de New-York. La chose serait malheureuse au moment surtout ou le port de Montréal commence à affirmer sa supériorité, en arrachant aux ports américains eux-mêmes une partie de leur trafic.

LA PROROGATION

Elle se ferait le 18 juillet

Les pourparlers commencés depuis longtemps et souvent interrompus entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet du bill de M. Aylesworth, relatif aux listes électorales du Manitoba, sont, paraît-il, sur le point d'aboutir. La prorogation des chambres aurait lieu le 18 juillet, à la veille des fêtes du tricentenaire de Québec. Les ministres et la grosse moitié de la députation désirent assister aux grandioses démonstrations qui se préparent. Il serait cruel de priver ces représentants du peuple de ces intéressantes distractions après un séjour de sept mois à la Capitale.

Les journaux ministériels nous annoncent que, au sujet de la loi électorale, des concessions ministérielles ont été faites. Nous ne manquerons pas d'en connaître la nature ou l'étendue d'ici à quelques jours. On croit que le premier ministre fera lundi prochain les déclarations nécessaires.

La première clause de la mesure ministérielle concernant les listes du Manitoba sera amendée de façon à apaiser toute opposition, et les autres dispositions de la loi seront passées au crible de la discussion.

A partir de la semaine prochaine, la Chambre des Communes siégera le samedi.

Malgré toute l'ardeur que la députation voudrait y mettre, une partie importante de la mesure ministérielle sera forcément omise.

Les députés ne songent plus qu'à rentrer dans leurs foyers.

Nul assurément ne songera à leur en faire un reproche.

REMANIEMENTS MINISTERIELS

Nous avons donnée cours, cette semaine, à certaines rumeurs politiques qui veulent que M. Monet soit nommé juge à St-Jean, que M. Girard, député de Rouville, devienne protonotaire, avec son collègue M. Lacombe, comme assistant, que l'échevin E. Larivière se porte candidat dans Ste-Marie et que l'échevin L. A. Lapointe se fasse élire dans St-Jacques, au cas où M. Bourassa obterait pour St-Hyacinthe, avec promesse de faire prochainement partie du cabinet provincial.

La "Gazette" apprend, de son côté, que M. C. A. Wilson, C. R., qui a été battu dans Jacques-Cartier, sera appelé au conseil législatif en remplacement de feu l'hon. M. Mathieu, afin d'hériter du porte-feuille de l'hon. M. Allard qui abandonnerait la chambre haute, pour devenir protonotaire à Montréal.

Le confrère ajoute que MM. J. A. Chaurest, Hector Champagne et Achille Bergevin, trois anciens députés, aspirent au siège laissé vacant par la mort du regretté M. Mathieu.

Le "Figaro" signale l'apparition d'un nouveau poète à qui il promet un avenir brillante : Paul Geraldy. Ce jeune poète vient de publier un volume : "Petites âmes", que le grand parisien qualifie de livre odorant, prélude d'une maîtrise.

ELECTIONS A LA CONVENTION DES SURINTENDANTS D'AMERIQUE

A la session d'hier de la convention des surintendants de télégraphe l'Amérique à l'hôtel Windsor, a eu lieu la nomination des officiers, ainsi que le choix de la ville où se réunira la convention l'année prochaine et la discussion de plusieurs documents qui ont été lus en séance.

M. William T. Camp, ingénieur-électricien de la compagnie du Pacifique Canadien à Montréal et vice-président de l'association, a été nommé président pour l'année prochaine. M. G. W. Dewey, de Chicago, a été élu vice-président, tandis



WILLIAM J. CAMP, de Montréal, (Qué.,) élu, hier, président de l'Association des Surintendants de Télégraphe.

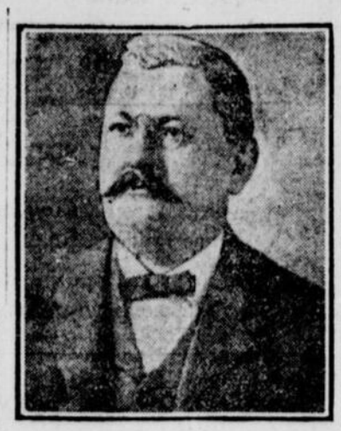
que M. P. W. Drew, de Chicago, a été réélu secrétaire-trésorier.

La réunion de l'année prochaine aura lieu le 17 juin à Détroit.

Parmi les documents qui ont été lus, hier, étaient deux traités par M. Rhoads, d'Indianapolis, et M. J. H. Jacoby, de South Bethlehem, sous des questions techniques de chemins de fer.

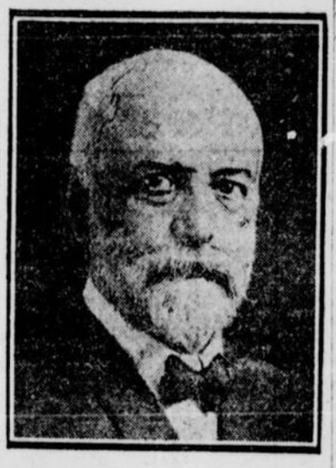
Hier au soir, les surintendants étaient les hôtes de la direction du Parc Dominion, et ont pris part à toutes les attractions qui y sont offertes.

A la séance de ce matin, M. Maror, de New-York, fera une conférence sur la télégraphie sans fil; cet après-midi, si les affaires à l'ordre du jour peuvent être réglées en



EDWARD P. GRIFFITH, de New-York, ex-président de l'Association des Surintendants de Télégraphe.

temps, les membres de la convention feront une promenade à travers Montréal, et, ce soir, ils partiront pour Québec, où ils seront les hôtes de la compagnie du Pacifique Canadien.



P. W. DREW, de Chicago, Ills., secrétaire et trésorier de l'Association des Surintendants de Télégraphe, réélu pour l'année prochaine.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

La nouvelle annonçant que la banque de Montréal allait assumer en partie les responsabilités de la banque de Saint-Hyacinthe est contredite par les officiers de la banque de Montréal elle-même. La liquidation suivra donc son cours normal, et seule elle établira quelles doivent être les pertes des déposants et des actionnaires.

Il reste aux déposants l'espoir qui peut être fondé sur la déclaration de l'Association des banquiers, que le bilan de la banque de Saint-Hyacinthe ne peut être comparé à celui de la banque de Saint-Jean.

Les actionnaires encourront vraisemblablement les obligations de la double responsabilité, et si la liste des prêts courants n'est pas trop mauvaisem les déposants devraient recouvrer une bonne part, sinon la totalité de leurs épargnes.

GRAND PROJET

Il est de nouveau question de la construction d'un grand canal en ligne directe entre St-Jean et Montréal, afin de permettre aux gros navires de faire le trafic entre Montréal et New-York en passant par le lac Champlain.

Des ingénieurs américains sont même à faire des tracés, entre Montréal et St-Jean, pour voir où il serait le plus avantageux de passer ce canal, devant partir d'en haut de la ville, sur le Richelieu, pour aller tomber dans le St-Laurent, soit à Laprairie ou à Lachine.

Une charte a déjà été accordée dans ce but et on nous dit que de gros capitalistes américains sont intéressés dans l'entreprise.

UN ARTICLE DE M. LEMIEUX SUR LE TRICENTENAIRE

L'hon. M. Lemieux, ministre des poste et du Travail, a écrit pour le "Standard de l'Empire", un article sur le tricentenaire de Québec, dont les dépêches nous donnent l'extrait suivant :

"Il n'y a dans ces champs de bataille aucun legs de tristesse ou d'amertume pour la génération actuelle. Les deux races au Canada se sont depuis longtemps donné la main, pour travailler aux grandes destinées de leur commune patrie. Américains et Canadiens, aussi se regardent, d'un côté à l'autre de la frontière, avec une bienveillance et une affection fraternelle qui vont toujours croissant.

"Le plus grand Empire devient de plus en plus un puissant instrument de paix.

"Que la conversion en un parc national des champs de bataille de Québec, soit donc le sceau d'un traité assurant la paix pour toujours, entre les nations dont les morts y sont enterrés. Ce traité n'en sera pas moins réel pour n'être jamais écrit. Que chacun de nous fasse sa part pour arriver à ce résultat et la célébration du Tricentenaire de Québec n'aura pas été en vain."

CA ET LA

M. Louis Arnould, l'érudit historien de Racan, dont les intellectuels montréalais ont beaucoup apprécié les leçons de littérature à l'Université Laval, poursuit en France ses intéressantes études sur la littérature normande.

Ces jours derniers, il présentait au Congrès d'Archéologie de la Flèche, un important travail sur l'histoire du quatorzième siècle, de Champmarin, berceau du poète Racan.

Le premier article du "Globe", de Toronto, hier, est consacré au tricentenaire de Québec et à la glorification de Wolfe. Le confrère fait appel à la population d'Ontario et l'engage à souscrire largement pour la conservation des plaines d'Abraham, où Wolfe a remporté une victoire si mémorable dans l'histoire, et si importante pour l'Empire britannique. On n'y trouve pas une allusion à Champlain ou à Montcalm.

A TROIS-RIVIERES

(Suite de la 1ère page)

arriver l'ingénieur chargé de préparer

UN NOUVEAU PLAN

pour la reconstruction de la partie commerciale de Trois-Rivières.

Ce soir, réunion du comité chargé de s'occuper des emplacements et des premières dispositions pour les ravitaillements. Mardi prochain, assemblée régulière du conseil de ville.

Dans la longue liste des sinistrés que nous avons publiée dès le premier jour de l'incendie, alors que les flammes dévoraient les maisons, nous avions annoncé que la liste serait malheureusement incomplète. Nous ne nous étions pas trompés. A cette longue énumération de personnes dont la maison ou les bureaux ont été détruits, il faut ajouter les noms suivants des autres sinistrés :

M. O. Duval, marchand de tabac.
Madame Caron.
Madame veuve Eucharist Duchaine.
M. Borromé St-Pierre.
M. Napoléon Duchaine, contremaître,
M. Napoléon Duchaine, cordonnier,
M. J.-A. Paquin, marchand.
Buanderie Sing Lee,
M. Edouard Bourque,
M. David Larivière,
M. Honoré Lord,
M. Chas. Bellefeuille.

Les élections municipales doivent avoir lieu le lundi 13 juillet prochain et la mise en votation le lundi 6 juillet.

Un comité a été nommé pour la révision des listes électorales, travail qui vu cette conflagration est extrêmement difficile. Les trois échevins, F.-F. Formet, J. C. Fortin et F.-A. Verrette sont chargés de ce travail et s'en occupent activement.

Les compagnies de télégraphe ont été extrêmement occupées durant les quatre jours. La Compagnie du C. P.R., et du G. N. W., avaient installés des bureaux supplémentaires à la gare de Trois-Rivières et envoyé des opérateurs spéciaux de Montréal. Cela a été de la plus grande utilité aux journalistes de Montréal qui se sont rendus sur les lieux, et c'est grâce à l'excellent service, à la courtoisie et à la rapidité avec laquelle M. J.-N. Lafond, du C.P.R., et M. Lajeunesse, du G.N.W., ont transmis les longues dépêches des journalistes que les lecteurs des journaux ont eu un service d'informations aussi bien fait.

Maintenant à part les questions d'assurance qui restent à régler, l'histoire de la conflagration de Trois-Rivières est terminée. Le chapitre dont il faudra traiter plus tard sera celui de son avenir. Si nous pouvons en juger par l'ardeur avec laquelle tout le monde s'est mis à l'œuvre, si nous pouvons en juger aussi par l'esprit de la population, il n'y a aucun doute, comme le disait Lord Grey hier, que la cité renaîtra de ses cendres plus belle et meilleure encore que par le passé.

LES SYMPATHIES DE SHERBROOKE

SHERBROOKE, 26.—Dans une réunion spéciale du conseil de ville de Sherbrooke, on a voté des sympathies aux sinistrés des Trois-Rivières, en même temps qu'on leur offre les secours les plus pressants.

La Chambre de Commerce de Sherbrooke a en conséquence répondu la lettre suivante au maire de la ville :

Sherbrooke, 23 juin 1908.

Son Honneur le Maire de
Sherbrooke,
Monsieur,

A une assemblée spéciale du Conseil de la Chambre de Commerce, tenue cette après-midi, il a été résolu unanimement, de demander au maire et aux échevins, de se mettre de suite en communication avec le maire des Trois-Rivires pour savoir ce dont la ville a besoin, sous quelle forme on doit l'envoyer et s'il est nécessaire de prendre toutes les mesures que les circonstanses imposent, pour l'assistanre des sinistrés.

C.-O. PALMER,
Secrétaire-Trésorier.

AUX BUREAUX DU GOUVERNEMENT

L'hon. M. Weir et M. Chs Lanctôt étaient aux bureaux du gouvernement ce matin.

LA CIE **S. CARSLEY,** LIMITEE — Vendredi, 26 Juin

GRANDE VENTE DE TROIS JOURS

Pour terminer un mois de record—Samedi, Lundi et Mardi.

UN SAMEDI DE RECORD

Pour faire de demain une journée de record, le grand magasin annonces que tous

Les Bargains du Vendredi seront Repetés Samedi

Toutes les personnes qui ne peuvent prendre part aux bargains d'aujourd'hui auront une autre chance de profiter des épargnes demain.

VETEMENTS POUR HOMMES

COMPLETS EN TOILE CRASH POUR HOMMES, 3 morceaux, gilets à parements simples, taillés dans le style le plus nouveau et d'ajustement parfait; un complet de négligé confortable, frais et joli pour peu d'argent. Prix spécial..... **$3.80**

PANTALONS EN DUCK BLANC POUR HOMMES, faciles à laver et de bon ajustement **98c**

VESTES LAVABLES DE FANTAISIE POUR HOMMES, dans tous les plus nouveaux modèles d'été, 99c, $1.25 à **$3.45**

GILETS EN ALPAGA noir et gris, les plus utiles pour hommes, appropriés pour le bureau ou la maison. Prix spéciaux, $1.05, $1.50, $2.00 à **$4.25**

PANTALONS EN HOMESPUN POUR HOMMES, $2.25 et **$2.50**

PANTALONS EN FLANELLE POUR HOMMES, pour le cricket et le tennis. Spécial..... **$2.50**

COMPLET-TAILLEUR de première classe pour hommes, en homespun de nuances gris mélangé et uni, le meilleur ajustement et les plus jolis patrons, $5.98, $6.98, $9.00 à **$14.45**

VETEMENTS DE SORTIE POUR GARÇONNETS

Jerseys de garçonnets, en beau cachemire anglais bleu-marin, cardinal et crème, les meilleures teinture et qualité. Avec ou sans boutons à l'épaule. Prix :

Grandeurs, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32
Prix. 68c, 75c, 83c, 91c, 99c, $1.10, $1.15

Blouses de garçonnets, en toutes sortes de tissus lavables, unis et à rayures fantaisie, dans les grandeurs de 3 à 14. Spécial 30c, 38c, 50c à **$1.50**

Complets Norfolk en toile, pantalons "bloomer" pour garçonnets..... **$2.00**

Complets Norfolk pour garçonnets, en homespun gris pure laine **$3.25**

Complets de négligé, 2 morceaux, en homespun gris, pour garçonnets, gilet à P. D., coupe et style les plus nouveaux. Spécial $5.95 et **$7.25**

Culottes désassorties en tweed et en homespun pour garçonnets, 50c, 63c, $1.00 à **$1.25**

Complets Norfolk en serge bleu-marin et noire, pour garçonnets, $4.00 à **$7.25**

CHAPEAUX D'ETE POUR HOMMES ET GARÇONNETS

CASQUETTES en tweed de fantaisie, pour garçonnets **10c**

CHAPEAUX pour garçonnets, en duck blanc, pour l'été, 24c et **38c**

CHAPEAUX Knockabout, en toile grise, pour garçonnets, ajustement parfait **37c**

CHAPEAUX de paille pour garçonnets, les meilleures marques et styles, 25c, 50c et **75c**

CHAPEAUX DE PAILLE pour hommes, boaters et autres formes en paille sennet, fendue, mexicaine et canton, la meilleure fabrication anglaise et américaine, tous les nouveaux styles de chapeaux d'hommes, aux plus bas prix, 50c, 75c, $1.00 à..... **$2.70**

CHAPEAUX KNOCKABOUT en duck et en canevas blancs pour canotage et pique-niques, pour hommes, 25c **40c**

FEDORAS GRIS, pour hommes, souples, légers, frais et confortables. Spécial..... **$1.00**

CASQUETTES DE YACHTING en duck blanc, pour hommes, avec visière de même tissu et en cuir noir **45c**

CHAPEAUX KNOCKABOUT en feutre blanc pour hommes..... **$1.00**

CHAPEAUX en "leghorn" français pour hommes, les chapeaux les plus légers qui soient, avec bande en cuir pour la sueur et garde-chapeau. Prix spécial..... **$1.90**

VERITABLES PANAMAS, pour hommes, doublés en soie, légers, avec bande en cuir de Russie, pour la sueur et dans le plus nouveau style. Chapeau de $10.00, pour **$6.00**

Mercerie de Vacances pour Hommes

22 douzaines de belles bretelles Gordon pour hommes, vendues partout à 50c. Pour écouler à 35c, 3 paires pour..... **$1.00**

15 douzaines de mouchoirs ourlés en pure soie chinoise, avec dessin-souvenir de Montréal, bonne valeur. Prix, chacun..... **50c**

40 douzaines de chemises de négligé de couleur fantaisie, en jolis dessins, faites par tailleur, bien finies et dans toutes les grandeurs, pour hommes. Prix..... **73c**

25 douzaines de bandes à agrafe, en soie fantaisie, faites des meilleures soies, en une grande variété de dessins. Prix..... chacune... **12½c**

CHAUSSURES DE SORTIE

Souliers Oxford Blucher lacés, pour hommes, en beau poulin noir Verni avec trépointe Goodyear et semelles tannées au chêne, dans les pointures 5 1-2 à 11. Spécial..... **$3.65**

Souliers Oxford, Blucher lacés pour dames en chevreau Dongola tan, semelles de moyenne pesanteur et talons cubains, dans les pointures 2 1-2 à 7. Spécial..... **$2.40**

Bottines lacées en veau Box noir, pour garçonnets, bonnes semelles de moyenne pesanteur, dans les pointures 1 à 5..... Spécial **$2.25**

Une variété complète de SOULIERS de TENNIS ET DE CROSSE.

GANTS DE DAMES.—Gants en soie, de longueur aux coudes, dans les couleurs de noir et blanc, de très belle qualité et dans toutes les grandeurs pour dames. Régulier $1.25. Samedi **88c**

BAS DE DAMES POUR LES VACANCES

75 douzaines de Bas de coton de haute qualité pour dames, en effets à rayures et à pois, dans toutes les grandeurs. Valeur extra spéciale 31c, 3 PAIRES POUR..... **90c**

ARTICLES SPORTIFS

JEUX DE CROQUET. — Jeux de croquets en érables, 6 boules, vernis et rayés, maillets de 5 pouces et manches en érable de 27 pouces, arceaux en fer poli, chaque jeu complet, avec livre d'instructions, dans une boîte joliment finie avec couvercle à charnières, pour **$1.29**

Hamacs ajourés, pleine couleur, grandeur 33 x 74, patron à jolies rayures, de grand effet, beau coussin, belle frange. Spécial..... **94c**

Venant d'être reçus: 30 malles couvertes en canevas peint, fond en tôle et à roulettes, compartiment mobile, profond avec boîte à chapeau, bonne serrure, fortes traverses en bois dur, garniture en acier verni, dans les grandeurs de 28 pouces, 30 pouces, 32 pouces. Ne peuvent pas être battues à..... **$3.15**

Cannes à pêche en Bambou, 11 pieds de long en 3 morceaux complètes avec dévidoir et ligne **75c**

EPICERIES POUR PIQUE-NIQUE

	Rég.	Sam.
Fromage MacLaren en pots	12½c	**10c**
Peanut Butter, pour sandwiches, la bouteille	15c	**12½c**
Homards en grandes boîtes	40c	**35c**
Sardines françaises, 2 boîtes pour	30c	**25c**
Corned Beef pour lunch, C.P.C., 2 boîtes pour	30c	**23c**
Saumon en pots de porcelaine	30c	**20c**
Biscuits de fantaisie assortis, 2 livres	32c	**27c**
Figues en conserve de Keiller, 1 livre	25c	**20c**

LA CIE **S. CARSLEY,** Ltée. | LA CIE **S. CARSLEY,** Ltée. | LA CIE **S. CARSLEY,** Ltée.

Pourquoi devient-on Tuberculeux ?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne par une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connait pas ou qu'on n'emploie pas les

CAPSULES CRESOBENE

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné ! Que d'ennuis supprimés ! Que de catastrophes évitées ! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix, 50c le flacon.

Dépôt général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et St-Denis, Montréal.

A. Papineau Mathieu

de la Société Légale MULLIN et MATHIEU, AVOCATS.

180 rue St-Jacques

Tel. BELL MAIN 2297

42-1-v-jno-H.

Veut-on entendre "une musique qui rende plus agréables les longues soirées"



on n'a qu'à acheter

UN PIANO LINDSAY

Ce joli piano, dont la tonalité est si douce, s'est fait de nombreux amis.

PRIX $300.00

Grandes facilités de paiements.

C. W. Lindsay, Ltd.

Bureau principal
512 RUE STE-CATHERINE OUEST
Succursales :
394 RUE STE-CATHERINE EST.
Ottawa, 141 RUE SPARKS.
Québec, 204 RUE ST-JEAN.

105-2

SERVITUDE DES MORGAN

UNE SERVITUDE ONEREUSE IMPOSEE AUTREFOIS A LA MAISON MORGAN EST DECLAREE ETEINTE PAR LA COUR DU BANC DU ROI

Un grand nombre de nos lecteurs, nous en sommes certains, ignorent ce que c'est qu'une servitude.

Une servitude est, aux termes du code civil de notre province, une charge imposée sur un héritage, au profit de l'héritage voisin.

Ces charges peuvent être de diverses natures. Une des plus communes, dans les villes, est celle qui oblige un voisin à ne pas construire au-delà d'une certaine hauteur ni au delà d'une certaine limite.

Si vous ignorez l'existence d'un droit de servitude sur votre héritage, vous pouvez donc vous endormir paisiblement, un beau soir, après avoir terminé la construction d'un somptueux édifice de plusieurs centaines de mille dollars ; et, à votre réveil, être forcé de le démolir pierre par pierre.

C'est ce qui a failli arriver aux messieurs Morgan.

Le propriétaire du lot voisin du leur, le Dr McCallum, jouissait d'un droit de servitude sur leur terrain. Ce droit de servitude défendait à MM. Morgan d'élever aucune construction plus haute que la maison du Dr et plus près de la rue que de la sienne.

Les MM. Morgan eurent beau user de tous les arguments légaux possibles, le tribunal de première instance les condamna.

Il ne restait plus qu'à démolir six étages et à reculer de six pieds toute une immense façade de pierre.

Les MM. Morgan interjetèrent appel de cette décision et ils viennent à leur tour, d'obtenir gain de cause devant la cour du Banc du Roi.

Cette dernière cour s'est basée, pour rendre sa décision, sur le fait que le Dr McCallum, dont les héritiers poursuivaient les MM. Morgan, avait, de son vivant, permis qu'on violât la servitude établie en sa faveur, en laissant construire, des deux côtés de sa maison, des édifices plus hauts et plus près de la rue que cette dernière.

Il y avait donc renonciation tacite à la servitude et la cour d'Appel a fait profiter la maison Morgan de cette renonciation, qui existait aussi bien en leur faveur qu'en faveur des autres.

C'est le second procès relatif à sa propriété que cette maison subit depuis peu.

Elle a remporté la victoire chaque fois.

LA FETE-DIEU A LOUISEVILLE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

LOUISEVILLE, 26.—Nous avons célébré très solennellement la Fête-Dieu, dimanche. La messe a été bien rendue. Nous avons eu deux beaux reposoirs, l'un chez M. Henri Desjardins, et l'autre chez M. Léonce Dubé.

Voici l'ordre suivi pour la procession : Bannière Saint-Antoine et une croix, suivies des dames et demoiselles qui n'appartenaient à aucune confrérie; bannière de la Sainte-Vierge, les Sœurs et leurs élèves. Une croix en bois, suivie des dames du Tiers-Ordre ; bannière du Sacré-Cœur, suivie des dames et demoiselles qui appartiennent à la garde d'honneur; bannière de la Sainte-Enfance, les Frères et leurs élèves ; bannière de Saint-Jean-Baptiste, les membres de la C. M. B. A.; le drapeau de l'Alliance Nationale, suivi par les membres de l'Alliance Nationale ; bannière St-Antoine, suivie des hommes qui appartiennent au Tiers-Ordre ; drapeau du Sacré-Cœur, suivi par les membres de la Ligue du Cœur de Jésus ; drapeau du Sacré-Cœur, suivi par les membres de la Ligue des Cadets; une croix, suivie par les enfants du chœur, puis le Saint-Sacrement. Ensuite vint le maire de la ville, les magistrats, les conseillers de la ville, le maire et les conseillers de la paroisse, enfin les hommes qui n'appartiennent à aucune société.

La procession passa par les rues St-Antoine, Ste-Elisabeth, Ste-Dorothée et St-Antoine.

POUR LE VOL DE CHAMBLY

Le grand connétable Boisvert, de Sweetsburg, était en ville, hier, pour rendre témoignage dans la cause des nommés Omer Colette et Isidore Larocque, accusés d'avoir enfoncé un char de la compagnie du Grand-Tronc à Chambly Bassin, et d'avoir enlevé deux caisses contenant des liqueurs.

Les prévenus ont plaidé coupable, et ils ont été condamnés à six mois de prison chacun.

LE LAVAGE SE FAIT SEUL
quelques heures sur le feu seulement
Sans savonner ni frotter
AVEC
LESSIVE PHENIX
Prolonge durée du linge
Blancheur parfaite
Ne brûle pas
ESSAYEZ-LA
10c le Paquet d'une livre
Chez votre Epicier, ou
41 RUE STE-CATHERINE OUEST

GRAND CONGRES D'INSTITUTRICES

ST-HYACINTHE VERRA UN GRAND NOMBRE DE PEDAGOGUES REUNIS DANS SES MURS DU 3 AU 8 AOUT PROCHAIN.—LE PROGRAMME OFFICIEL

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-HYACINTHE, 26 — Voici le programme officiel du congrès pédagogique des institutrices du diocèse de St-Hyacinthe qui sera tenu en la ville de St-Hyacinthe du 3 au 8 août prochain.

PREMIER JOUR

Lundi, 3 août 1908, 7.30 heures du soir, ouverture du congrès au couvent des Sœurs de la Présentation de Marie, sous la présidence du Surintendant de l'instruction publique. Discours de circonstance.

DEUXIEME JOUR

Mardi, 4 août 1908, 8.30 heures du matin, conférence de M. l'abbé Cardin. Sujet : Comment enseigner le catechisme à l'école primaire.

10 heures du matin — Conférence de M. N. Tremblay, professeur à l'école normale Laval. Sujet : L'enseignement de la langue maternelle.

2.30 heures de l'après-midi — Conférence par le même. Sujet : Continuation du même sujet.

TROISIEME JOUR

Mercredi, 5 août 1908 — 8.30 heures du matin, conférence de M. J. A. Ahern, professeur à l'école normale Laval. Sujet : Enseignement de l'arithmétique à l'école élémentaire.

10 heures du matin — Conférence par le même. Sujet : Enseignement de l'arithmétique à l'école primaire intermédiaire.

2.30 heures de l'après-midi — Conférence de M. Ad. Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval de Québec. Sujet : Le parler français à l'école primaire.

QUATRIEME JOUR

Jeudi, 6 août 1908, 8.30 heures du matin — Conférence de M. F. Liénard, Professeur à l'Académie Commerciale catholique de Montréal. Sujet : Leçons de choses.

10 heures du matin — Conférence de M. Blais, professeur à l'école normale Laval. Sujet : L'enseignement de l'histoire du Canada à l'école primaire.

2.30 heures de l'après-midi — Conférence de M. C. Lefèvre, professeur à l'école normale Laval. Sujet : L'enseignement du dessin à l'école primaire.

CINQUIEME JOUR

Vendredi, 7 août 1908, 8.30 heures du matin. Conférence de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, Québec. Sujet : Conciliation entre le besoin d'activité chez les enfants et les exigences de la discipline.

10 heures du matin — Conférence de M. J. P. LaBarre, principal de l'Ecole Champlain, à Montréal. Sujet — L'enseignement de la grammaire française à l'école primaire.

2.30 heures de l'après-midi — Conférence de M. O.E. Dallaire, directeur de l'Ecole d'industrie laitière, St-Hyacinthe. Sujet : L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire.

SIEME JOUR

Samedi, 8 août 1908 — Clôture du Congrès.

Les lecteurs de la "Patrie" se rappellent que des congrès pédagogiques du même genre ont été tenus successivement, les années dernières, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Nicolet, Trois-Rivières et à Joliette.

L'ANNEXION DE ST-LOUIS

A la séance de la commission de l'annexion, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Lavallée, il fut décidé de ne donner aucune attention aux propositions du conseil de St-Louis, à l'effet de reculer l'annexion de cette municipalité, au mois de janvier 1910, afin de permettre aux autorités de négocier un emprunt de $625,000.

La commission a ensuite adopté la substance du règlement qui sera soumis au conseil d'ici à bref délai, pourvoyant à l'annexion de St-Louis, la ville de Montréal assumant la dette de la municipalité annexée et s'engageant à faire pour $300,000 de travaux publics dans l'espace de deux ans. Quand la ville St-Louis sera annexée, elle portera le nom de quartier Laurier, lequel sera représenté par deux échevins. La commission de l'annexion se déclare prête à spécifier item par item, la façon dont les $300,000 seront employés.

UNE VENTE COLOSSALE

C'est ce qu'atteint tous les ans, le plus pur et le meilleur de tous les thés, le Salada. Malgré que les conditions du marché actuel forcent les propriétaires à augmenter le prix du Salada plutôt que d'en amoindrir la qualité, sa vente continue à augmenter dans des proportions considérables

Toutefois il n'y a pas à s'en étonner, car le Salada est un thé d'une pureté exceptionnelle qui produit une liqueur vermeille, veloutée et d'un arôme incomparable. C'est le thé des grands dégustateurs. C'est celui qui est encore le plus profitable, car il est le plus économique.

Ceu qui auraient cru que l'augmentation du prix du détail du Salada aurait pour effet d'en diminuer la vente, peuvent se rendre compte facilement à présent qu'un article de qualité peut supporter aisément une hausse raisonnable. Dans ce cas-ci la hausse a été tout à fait judiciable car ce sont les producteurs de thés qui se sont vu forcés par la rareté le la production d'augmenter leur prix. Le Salada est un peu plus cher, mais c'est toujours la même qualité: c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur sur le marché.

MORT DE MME RODOLPHE HAMEL

Correspondance spéciale à la "Patrie"

TROIS-RIVIERES, 26.—A l'hôpital Saint-Joseph, où elle avait été transportée, est décédée Mme Rodolphe Hamel, née Joséphine Vézina, à l'âge de 2 ans et 3 mois.

Quoiqu'étant indisposée depuis quelque temps, elle vaquait à ses occupations. Se sentant plus mal, elle fit venir le médecin, qui décida de l'envoyer à l'hôpital, où elle a expiré.

M. Hamel voudra bien accepter nos plus sincères condoléances dans le malheur qui le frappe.

LES LIBERAUX SE REJOUISSENT

BRILLANTE MANIFESTATION, HIER SOIR A TRAVERS LES RUES DE LA VIEILLE CAPITALE.—ADRESSE DE BIENVENUE —ELOQUENTS DISCOURS

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 26. — Le triomphe libéral qui devait avoir lieu mercredi et qui avait été remis à cause du mauvais état de la température, a eu lieu hier soir, à travers les rues de Québec, par une température des plus délicieuses.

Tous les libéraux de Québec y prenaient part. Et tous, naturellement portés à l'enthousiasme, au lende-



L'hon. LOMER GOUIN, premier ministre de la province de Québec, dont on a célébré, hier, la victoire du 8 juin.

main des fêtes de Laval, et à la veille de celles de Champlain, ont assez bruyamment marqué leur joie.

Quelques décorations des dernières fêtes restaient encore dans les rues et sur quelques édifices.

Le départ s'est effectué au Château Frontenac, à 7.30 heures. Le cortège passa par les rues Saint-Louis, d'Auteuil, Porte Kent, d'Youville, Saint-Jean, Racine, Richelieu, Saint-Augustin, Saint Jean, Côte du Palais, Saint-Nicolas, St-Paul, Saint-Joseph, Saint - Valier, Bayard, Hermine, Boulevard Langelier, du Roi et Place Jacques-Cartier, où avait été érigé, pour la circonstance, une spacieuse estrade, d'où les orateurs adressèrent la parole à la foule de leurs amis.

Une cinquantaine de voitures formaient le cortège. Trente - deux étaient occupées comme suit :

1.—Portneuf, l'hon. Gouin, le président, le notaire Panet. !

2.—Bellechasse, l'hon. Turgeon, M. Jean Drolet.

3.—Montmorency, l'hon. Taschereau, M. P. J. Paradis.

4.—L'hon. M. Weir, M. L. A. Cannon.

5.—Kamouraska, l'hon. Rod. Roy, M. Laurent Moisan.

6.—Nicolet, l'hon. Devlin, M. Arthur Picard, M. Léandre Renaud.

7.—Québec-Ouest, l'hon, J. C. Kaine, l'hon. Richard Turner.

8.—L'hon. Allard, M. d'Hellencourt.

9.—Québec-Centre, l'hon. A. Robitaille, M. Art. Lachance, M. P., M. Cyr. Faguy, P. J. Côté.

10.—Saint-Sauveur, le Dr Côté, MM. Armand, M. O. Brunet, M. Ferd. Laroche.

11.—Québec - Est, M. Ls. Létourneau, M.P.P., M. H. Blouin, Tél. Trudel, Hubert Moisan.

12.—M. Cyrille Delâge, M.P.P., M. Napoléon Drouin.

13.—Lévis, M. Blouin, M.P.P., M. Chaput.

14.—Le Dr Morisset, M. Eug. Leclerc.

15.—Beauce, le Dr Godbout, L. B. Morency

16.—L'Islet, M. J. E. Caron, M. Eug. Gauvin.

17.—M. Broet, M.P.P., Georges Tanguay, M. Georges Belleau.

18.—Lotbinière, M. Francœur, M. P. P., le Dr Lebel.

19.—Témiscouata, M. Dion, M. P. P., M. Chs. Vézina.

20.—Matane, M. Caron, M.P.P., J. A. Marier, Apollinaire Corriveau, Ls Duperré et G. A. Gravel.

21.—Bonaventure, M. Kelly, M. P. P., Ulric Barthe.

22.—Gaspé, le Dr Lemieux, M. P. P., le Dr Bédard.

23.—Iles de la Madeleine, MM. Papillon, Elie Martineau, Tél. Gagnon, Elz. Savard.

24.—M. Naud, M. Emile Trudel.

25.—Arthabaska, M. Paul Tourigny, M.P.P., M. G. Pelletier.

26.—Trois-Rivières, M. Tessier, M. P. P., M. Arthur Paquet.

27.—Chicoutimi, M. Petit, M.P.P., M. Jules Patry.

28.—St-Maurice, w. Delisle, M. P. P., M. Jos. Turcotte.

29.—Rimouski, MM. Chs. Deguise, M. Lillois, C. A. Caron, M. A. Mercier.

30.—Wolfe, M. P. N. Tanguay, Art. Simard.

31.—MM. Jos. Tanguay, Art. Paradis, W. Laflamme, Gignac.

32.—MM. Alarie, Théo. Leclerc, Elz. Letourneau, Georges Latulippe.

Au-dessus de chacune de ces voitures, flottaient des cubes ou des pyramides en toile blanche sur les faces desquels étaient écrits en gros caractères le nom du député qui occupait la voiture, celui du comté qu'il représentait et la majorité remportée. Six fanfares étaient placées après chaque dix ou douze voitures, et des feux d'artifices ont été lancés sur le parcours de la procession, à la porte Saint-Jean et à la Place Jacques-Cartier.

A l'arrivée du cortège sur la Place Jacques-Cartier, le Dr Gosselin présenta une adresse à l'hon. M. Gouin. Celui-ci y répondit par un discours dans lequel il remerciait cordialement les libéraux d'avoir donné à son gouvernement une aussi forte majorité que celle du 8 juin.

A la fin de son discours, M. Gouin reçut une énorme gerbe de fleurs.

L'orateur suivant a été M. Létourneau, le nouveau député de Québec-Est, qui, après avoir remercié, lui aussi, ses électeurs, fit l'éloge du gouvernement auquel il promit son appui.

BEAU CONGRES EN PERSPECTIVE

L'ASSOCIATION CANADO-AMERICAINE TIENDRA D'IMPORTANTES ASSISES A PROVIDENCE, R. I., LES 10, 11 et 12 AOUT PROCHAIN.—BRILLANTS PREPARATIFS

PROVIDENCE, R.I., 25—L'association Canado-Américaine, société composée entièrement de Canadiens-français, qui a de nombreuses succursales dans tout le pays, organise en ce moment une convention qui aura lieu en cette ville les 10, 11 et 12 août.

Les délégués à cette convention, seront au nombre d'environ 225; ils représenteront un nombre égal de cours disséminées dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

La convention de cette année sera la première de la société dans le Rhode-Island, et les Canadiens,pour cette raison, tiennent à en faire une solennité mémorable.

Des délégués de toutes les succursales de la société dans le Rhode-Island se sont réunis au presbytère de la paroisse Saint-Charles Borromée, Rue Harrison, et ont décidé de se constituer en comité pour l'organisation de la convention.

Le docteur Paul Denis, d'Arctic-Centre a été élu président du comité, et M. Louis N. Gaboury,de Natick, secrétaire.

Les autres membres du comité sont M. l'abbé L. O. Massicotte,M. Alfred Ferland et M. Alire Talbot.

L'Association Canado - Américaine, fondée à Manchester, N.H., est une société essentiellement américaine. Juaqu'à ces derniers temps, la société a maintenu son caractère distinctif et tous ses membres,au nombre d'environ 11,000, résident aux Etats-Unis.

Mais depuis la dernière convention à Keene,N.H., en 1906, la société a recruté des membres au Canada.

A Providence actuellement, il y a deux cours et quatre "villas" ou succursales de la société.

Ces dernières sont désignées sous les noms suivants: Cour Mercier, président, Eugène J. Jalbert; cour Champlain, Joseph A. Carrier, président; Villa Fleur de Mai, Madame Amanda Desnoyers, présidente; villa Fleur de Laurier, Mme Vitaline Coderre, présidente; Palme de la Victoire, Mme Mélanda Thibault, présidente.

Les officiers suprêmes qui assisteront à la convention sont les suivants: Chapelain suprême honoraire, l'abbé I. H. C. Davignon, de Manchester; chapelain suprême actif, l'abbé Eugène Lessard, de Manville; second chapelain suprême; l'abbé N. J. Monnier, de Fall River; président suprême, T. G. Biron, de Manchester; premier vice-président suprême, J.B. Gilbert, de Berlin, N.H.,second vice-président; suprême, le docteur Paul Denis, d'Arctic-Centre; troisième vice-président, le docteur Z. Vadenais, de Marquette, Michigan ; secrétaire suprême, Calixte Morin,de Manchester, médecin suprême, le Dr A. A. E. Brien, de Manchester; les auditeurs suprêmes sont E. A. Messier, de Quincy, Mass., L. P. Côté, de Sommersworth, N.H., et Antoine Letendre, de Manchester.

Les membres de l'Association Canado-Américaine comptent sur une manifestation de langue française, à Providence, comme il ne s'en est jamais vu dans la Nouvelle-Angleterre.

L'enthousiasme règne dans les rangs, et c'est à qui contribuerait avec le plus de dévouement à l'organisation des fêtes d'août.

Il y a des sandwiches au Boyril pour le lunch chez Walker. 125 St-François-Xavier. 104-j.n.o.

UN CHAUFFEUR ECRASE A MORT

Accident de chemin de fer à la Pointe Saint-Charles

Un nommé J. M. Hamilton, chauffeur de locomotive,est actuellement agonisant à l'hôpital Général, des suites de profondes blessures, qui lui furent infligées, hier soir, dans un accident de chemin de fer, à la Pointe Saint-Charles.

Hamilton a été tamponné par une locomotive, qu'il n'avait pas vu s'approcher, parce qu'un wagon, placé sur une voie parallèle la lui cachait.

A l'hôpital, l'examen médical des blessures a démontré que le chauffeur souffrait d'une fracture du crâne et de plusieurs autres lésions internes.

La victime n'est âgée que de 24 ans. Il n'était marié que depuis quelques mois.

PIQUE-NIQUE ANNUEL

Correspondance spéciale à la PATRIE

CHARLEMAGNE, 26 — Samedi, le 4 juillet prochain, sous les auspices des employés de la Cie McLaren, à Charlemagne, aura lieu le premier pique-nique annuel sur la magnifique île Buchanan, pour célébrer dignement le 4 juillet.

Il y aura courses, jeux, tours de forces, chant, musique, feux d'artifice, distribution de prix, etc., etc.

Tous les amateurs de belles choses et les amis sont invités à cette fête qui ne manquera pas d'attractions de tous les genres.

Si le temps ne le permet pas ce jour-là la fête sera remise.

LA FETE-DIEU A L'ILE BIZARD

Correspondance spéciale à la PATRIE

ILE BIZARD, 26 — Dimanche, célébration solennelle de la Fête-Dieu dans notre paroisse. Il y a eu procession après la messe jusqu'au magnifique reposoir érigé à la maison de M. Henri Sénécal. Le chemin était balisé et tout le village était pavoisé.

Revue Mondaine

Mariage de juin

On annonce pour le mardi, 30 juin, le mariage du Dr Dagenais, président du comité d'hygiène, à Melle Antoinette Emard. La cérémonie aura lieu à 7 1-2 heures, à l'église St-Charles.

En Europe

— M. et Mme F. Raymond, de Montréal, partent demain pour un voyage en Europe.

— M. Louis Hains, d'Ottawa, et le docteur L. H. Renaud, de la rue Sanguinet, s'embarqueront le 4 juillet prochain, à bord du "Southwark," de la ligne Dominion, pour un voyage de quelques mois en Europe.

— M. P. O. Lefèvre, de la maison L. M. Lefèvre, de la rue Rachel, part pour l'Europe aujourd'hui par le steamer "Corsican." Il sera absent pendant trois mois. Il visitera Paris, l'Angleterre. M. L. Fredette l'accompagne.

Réception

M. et Madame René Labelle recevront, dimanche, le 28 juin chez Madame Alarie au No 793 rue St-Denis.

Mariage de juillet

On annonce pour le 1er juillet le mariage de Melle Clothilde Ouellet, de Warwick, avec M. J. D. Dufour, de Lyster.

A Arthabaska

— M. et Mme C. Leblanc sont partis, mercredi, pour une promenade à Campbelton, N.B.

— M. L. P. de Courval, arpenteur, est parti avec sa famille pour un voyage de trois mois dans le Nord-Ouest.

— Madame Ernest Garneau est revenue d'une promenade des Etats-Unis.

— M. F. X. Lemieux, N.P., est allé à Plessisville, samedi.

— Madame Flynn, de Québec, est en visite chez M. J. A. Poisson.

— M. J. A. Gagnon est revenu d'un voyage à Québec.

— Mlle Jeannette Methot, de l'académie St-Urbain, de Montréal, est en vacance dans sa famille.

— M. Lorenzo Perrault est revenu d'un voyage à Montréal.

— Mme J. E. Girouard est revenue, samedi, d'un voyage à Montréal.

— M. L. R. Lavergne, avocat, est allé à Québec, samedi.

De retiur.

— M. et Mme Frank H. Shallow (Ella Rivard), sont de retour de leur voyage de noces et sont partis pour Senneville, où ils passeront la belle saison.

— M. et Mme Victor Pelletier sont de retour d'un voyage à Québec.

— M. Charles Gaudet est de retour d'un voyage à Québec.

— M. et Mme A. Lacroix (Marie-Louise Mayer), sont de retour de leur voyage de noces, et s'embarquent aujourd'hui pour New-York. Ils seront les hôtes de M. Pierre Lacroix.

En voyage

— L'hon. M. Turgeon, Sir George Drummond, M. V. Paquette sont partis pour un voyage à la Malbaie.

— Melle N. Boucher est partie pour un voyage au Petit Métis.

— M. A. Duchatel et famille sont partis pour Rimouski.

— M. L. A. Duverger et famille sont à la Rivière-du-Loup.

— Monsieur et Madame Eug. Mauffette et leurs fillette, Thérèse et Gertrude sont partis pour une excursion à bord de leur yacht jusqu'à Rigaud.

Monsieur et Madame Eugène Chevrier et Monsieur le docteur Aurèle Chevrier les accompagnent.

— Mlle Auréa Benoit, de l'académie de Plattsburg, N.-Y., est en vacances chez son père, M. Z. Benoit, de Deschambault.

En ville

— Le Dr C. Verge, de Québec, passe quelques jours à Montréal.

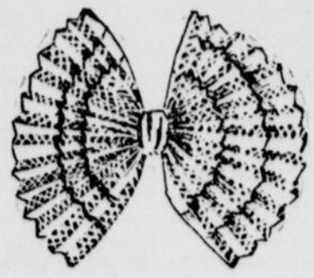
— M. J. E. Bédard, de Québec, est en ville, et loge au Viger.

CAMILLE.

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30. The John Murphy Company Limited Vendredi, 26 Juin 1908

Nouveaux Articles de Cou

Ce que .25 achèteront



New-York, le centre créateur des articles de cou les plus en vogue de cet été, vient de nous expédier ces 800 nouveaux et charmants articles de cou qui seront étalés tout exprès pour pour vous le matin.

Charmants et nouveaux collets Gibson en dentelle, cravates étroites et Windsor dans presque toutes les nouvelles nuances, collets rabattus et "sets" en broderie suisse, collets en toile brodée dont quelques-uns en effets de couleur, boucles en tulle blanc et crême, et boucles en soie.

Samedi..... .25

Bas de Première Classe

Pesanteurs d'Eté pour Dames

La demande continue encore—pour les nuances tan en particulier, et à l'étalage des bas de cette couleur nous apporterons une attention spéciale demain. Nous mentionnerons spécialement une ligne de très beaux bas en fil de lisle qui ne manqueront pas de vous plaire énormément aux prix nous pouvons les offrir. Outre les bas tan, il y aussi les bas noirs et blancs qui sont exactement de la même qualité de premier ordre et dans toutes les grandeurs régulières. Ce sont assurément des valeurs spéciales à..... .39

The John Murphy Company Limited

Faites réparer vos Meubles maintenant

Il n'y a pas d'époque plus propice que celle-ci pour la réparation des meubles, pendant que votre famille est absente.

Nous avons des ébénistes tout à fait qualifiés pour réparer toutes sortes de mobiliers.

Peut-être que quelques-unes de vos chaises ou votre canapé, etc., ont besoin d'être refaits.

Les ressorts peuvent être cassés ou la couverture déchirée ou rapée.

Où, il se peut que la boiserie de quelques articles soit décollée ou brisée.

Dans tous les cas, nous pouvons leur rendre l'aspect du neuf.

C'est aussi le bon moment pour faire carder vos matelas.

Téléphonez Up. 681 et nous enverrons un ouvrier chez vous qui sans frais vous dira exactement ce que la réparation vous coûterait.

RENAUD, KING & PATTERSON, Limited
Angle des rues Sainte-Catherine et Guy.

REVOLUTIONNAIRES MEXICAINS

EL PASO, Texas, 26— Onze Mexicains ont été arrêtés, ici, hier,ils sont accusés d'avoir formenté une révolution contre une puissance amie sur le sol américain.Une perquisition faite dans la maison où ils ont été arrêtés a fait découvrir deux caisses contenant des carabines et des revolvers, ainsi que 1000 cartouches chargées.

On a trouvé également des lettres et des imprimés compromettants.—Parmi les lettres, il y en a plusieurs de la main d'Antonio Villeral et de Florès Nagon, deux révolutionnaires dont le gouvernement mexicain a récemment demandé l'extradition au gouvernement des Etats-Unis.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal,
le 26 juin, 1908.

M. l'abbé Louis Côme Larivière, curé de Cacouna, diocèse de Rimouski, décédé hier, était membre de la société d'une messe.

EMILE ROY,
Chanoine, chancelier.



Paris Kid Glove Store
464 Ste-Catherine Ouest. Phone Up 1068.

VENTE SPECIALE
VENDREDI, 26 JUIN, ET
SAMEDI, 27 JUIN,
Gants DE Soie

GANTS LONGS DE SOIE, brodés à la main. Gants longs, dentelle pure soie $1.69

GANTS LONGS DE SOIE, MOUSQUETAIRES, avec boutons ou fermoirs, nuances nouvelles—Tan, Brun, Champagne, Bleu, Rose, Ciel, Vert, Blanc et Noir 89c

GANTS COURTS de SOIE, qualité exceptionnelle, 2 dômes—en Brun, Tan, Gris, Mauve, Champagne, Perle, Bleu, Blanc et Noir 49c

GANTS LONGS en FIL, Mousquetaires.
GANTS LONGS en dentelle-fil — Valeur spéciale en Tan, Blanc, Noir, Gris, Mauve, etc.

MAGASIN OUVERT SAMEDI SOIR 103-8

CHRONIQUE IMMOBILIERE



Durant la semaine du 20 juin, il s'est fait peu de transactions d'immeubles en ville et dans la banlieue. Les ventes n'ont atteint qu'une valeur totale de $282,900, ce qui est une diminution d'environ $200,000 sur la semaine précédente.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues	Quartiers	Prix le pied
Fullum	Ste-Marie	30c
Dorion	Papineau	30c
St-Hubert	Lafontaine	79c
Université	St-Georges	1.17
Ave. des Pins	St-André	1.93
St-Germain	Hochelaga	16c
Ontario	Hochelaga	24c
Fabre	St-Denis	24 1-2c
Boyer	St-Denis	27 1-2c
Marquette	St-Denis	25c
Adam	Maisonneuve	25 1-2c
Bourbonnière	Maisonneuve	22 1-2c
Des Erables	DeLorimier	16c
Papineau	DeLorimier	10c
Mance	Ville St-Louis	34c
St-Urbain	Ville St-Louis	33c
Waverley	Ville St-Louis	17c
Parc	Ville St-Louis	34 1-2c
Esplanade	Ville St-Louis	21 1-2c
Boulv. St-Jos.	Ville St-Louis	72c
St-Zotique	Ville St-Louis	12c
Querbes	Outremont	16 1-2c
Argyle	Westmount	26 1-2c
Green	Westmount	1.57

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier	
Ste-Marie	$11,500
Papineau	17,600
St-Jacques	4,066
Lafontaine	21,550
St-Louis	4,100
St-George	24,500
St-André	4,000
St-Joseph	8,400
Ste-Anne	13,120
Hochelaga	1,515
St-Jean-Baptiste	17,250
Duvernay	1,700
St-Denis	22,160
St-Gabriel	2,100
Ste-Cunégonde	9,500
St-Henri	21,450
Mont-Royal	9,000
Maisonneuve	15,175
DeLorimier	8,462
Ville St-Louis	30,366
Outremont	1,870
Westmount	24,600
Total	$282,018

Durant le mois de mai, 248 permis de construction ont été accordés. Ces permis représentent une valeur totale de $659,580 et consistent en 129 maisons, 250 logements, six magasins, une fabrique, une église, cinq écuries et quatorze entrepôts.

Il a été accordé 156 permis pour réparations à 83 maisons, 120 logements, 22 magasins, deux écuries et huit entrepôts au coût de $149,620.

Il a été enrégistré 304 mutations de propriétés dans les quartiers de la ville et à Westmount, durant le mois de mai. Ces transactions ont atteint une valeur totale de $1,460,450. Durant le mois correspondant de l'année dernière, 452 mutations de propriétés ont été enrégistrées pour un montant de $3,145,-979.

Les prêts hypothécaires enrégistrés pendant le mois de mai dans la division d'enrégistrement de Montréal ouest, se sont élevés à $358,400. A Montréal Est, les prêts ont atteint la somme de $117,686. Dans le comté d'Hochelaga, les prêts enrégistrés se sont élevés à $388,539.

Le marché monétaire est un peu plus facile. La situation commerciale s'améliore, et cela a un bon effet sur le marché immobilier.

On signale une augmentation considérable dans le nombre de ventes de petites propriétés, spécialement dans le quartier St-Denis, où les transactions sont plus nombreuses que dans les autres quartiers.

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur Impérial. Départ quai Bonsecours à 8.30a. m. prix aller et retour $1.50.

104-3

UNE ERREUR INVOLONTAIRE

On nous a fait remarquer, hier, qu'il s'était glissé une petite erreur dans notre compte-rendu de la célébration de la Fête-Dieu à la ville Emard. Nous nous empressons de rétablir les choses au point, et nous prions nos lecteurs de prendre note que le reposoir qui avait été érigé sur la rue Beaulieu n'était pas devant la demeure de M. Boucher, mais devant celle de M. F. X. Mailly. Nous prions M. Mailly de nous excuser, l'erreur était tout-à-fait involontaire.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

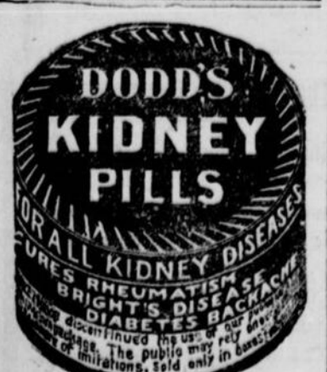
Quelques dommages ont été causés, hier soir, par un commencement d'incendie qui s'est déclaré dans un logement situé au No 1653 rue Ste-Catherine est. Une lampe avait été renversée et les flammes menaçaient sérieusement la maison, lorsque les pompiers arrivèrent. Un jet d'eau suffit pour maîtriser l'incendie.

LA SITUATION EN PERSE

TEHERAN, Perse, 26.— La ville était calme, hier. Tous les bazars sont ouverts, la population et les troupes sont plus tranquilles, et la situation s'améliore. On a opéré plusieurs arrestations dans la journée d'hier.

SALONS ARTISTIQUES

Une grande soirée complimentaire sera donnée aux Salons Artistiques, 88 Saint-Denis, samedi, 27 courant, par M. L. Creton, gérant des salons. Cette soirée sera surtout pour les habitués des salons et de leurs amis. Avis donc à qui de droit désirant passer d'agréables moments.



NOTES MARITIMES



MOUVEMENTS DANS LE PORT.— L'"EMPRESS OF IRELAND." — LE "MONGOLIAN". — NOTES GENERALES. — VAISSEAUX EN ROUTE POUR MONTREAL.— VAISSEAUX DANS LE PORT. — ARRIVEES DANS LES PORTS ETRANGERS.

—.

MOUVEMENTS DANS LE PORT

Le "Corsican", capitaine Outman, de la ligne Allan, est parti ce matin, à 9 heures, pour Liverpool, avec une liste nombreuse de passagers, dont 117 passagers de salon.

Le "Parthenia", capitaine Stitt, de la Cie Donaldson, est arrivé hier après-midi de Glascow.

Le "Fremona", capitaine Ritchie, de la ligne Thomson, est arrivé hier matin de Middlesboro.

Le "Cassandra", capitaine Mitchell, de la ligne Donaldson, est parti hier matin pour Glascow.

L'"EMPRESS OF IRELAND"

Un train spécial a quitté la gare Windsor ce matin pour conduire à Québec les passagers de l'"Empress of Ireland" qui part pour Liverpool, demain matin.

Parmi les voyageurs se trouve un groupe de jeunes filles, de Peoria, (Ill.) qui vont faire un voyage en Europe, voyage offert, comme prix dans un concours ouvert par le "Peoria Journal".

LE "MONGOLIAN"

HALIFAX, 25. — Le "Mongolian", capitaine Williams, de la ligne Allan, est arrivé de Liverpool. Le voyage fut très difficile, mais il n'y a eu aucun accident à déplorer. Les soixante passagers à bord se rendent dans l'Ouest Canadien.

NOTES GENERALES

Le "Virginian", capitaine Vipond, de la ligne Allan, est attendu à Montréal, demain matin.

L'"Ottoman", (Dominion), est passé à Kinsale, en route pour Liverpool.

Le "Lake Manitoba", (C.P.R.) était signalé à 185 milles est du cap Race, hier après-midi.

Le "Manchester Mariner", part demain matin à destination de Manchester.

Le "Dominion" (Dominion), a quitté Liverpool hier après-midi à 3 heures, à destination de Montréal, avec de nombreux passagers.

VAISSEAUX EN ROUTE POUR MONTREAL

Steamers	De	Attendu le
Milwaukee	Londres	10 juin
Monmouth	Bristol	10 juin
Sardinian	Londres	11 juin
Montrose	Londres	12 juin
Sakoto	Progreso	16 juin
Lake Manitoba	Liverpool	18 juin
Devona	Liverpool	18 juin
Manchester Shipper	Manchester	18 juin
Montréal	Anvers	18 juin
Nyangea	Demarara	18 juin
Virginian	Liverpool	19 juin
Hesperian	Glascow	20 juin
Marina	Glascow	20 juin
Benore Head	Belfast	23 juin
Dominion	Liverpool	25 juin

VAISSEAUX DANS LE PORT

"Montfort", C. P. R., quai Edouard VII, ouest.

"Parisian", Allan, quai Alexandra ouest.

"Tawais", McCarthy, Pointe du Moulin à Vent.

"Gotthardt", McCarthy, Pointe du Moulin à Vent.

"Canada", Dominion, quai Alexandra ouest.

"Manchester Mariner", Manchester, quai Victoria.

"Hurona", Thomson, quai Edouard VII est.

"Yola", Elder-Dempster, quai Victoria.

"Pretorian", Allan, quai Liverpool.

"Cairndon", Thomson, quai Edouard VII est.

"Montezuma", C. P. R., quai Edouard VII ouest.

"Fremona", Thomson, quai Edouard VII est.

"Parthenia", Donaldson, quai Jacques-Cartier ouest.

ARRIVES DANS LES PORTS ETRANGERS

Steamers	A	De
Etruria	New-York	Liverpool
Bostonian	Boston	Manchester
Saxonia	Boston	Liverpool
La Savoie	Le Havre	New-York
Breslau	Brême	Baltimore
Ivernia	Liverpool	Boston
Westernland	Liverpool	Philadelphie
Moraitis	Naples	New-York
Kaiserin Auguste Victoria	Plymouth	New-York
Cedric	Queenstown	New-York
Adriatic	Southampton	New-York
Shenandoah	Londres	St-Jean

CE SOIR

Grande soirée de gala au Parc Sohmer. L'orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit. mer-ven. j.n.o.

MARIAGE ENTRE SOURDS-MUETS

SAINT-BLAISE, 26 — M. Nolesq Hébert, sourd-muet, fils de M. Nap. Hébert, cultivateur de Saint-Blaise, conduisait à l'autel Mlle Florida Nolin, sourde-muette, fille de J. B. Nolin, cultivateur de Saint-Blaise.

Nous souhaitons à l'heureux couple bonheur et prospérité.

GRAVES DEGATS D'UNE TEMPETE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

SAINT - GUILLAUME d'UPTON, 26. — Un orage électrique accompagné de pluie, de vent et de grêle, s'est abattu sur notre village.

La grêle, qui mesurait environ 1-2 pouce de diamètre dans les plus gros grains, était poussée par un vent violent.

Plusieurs arbres furent brisés dans le village, sous la violence du vent. Une grange appartenant à M. Michel Dessert, fut renversée.

Le fluide électrique venant tout à coup en contact avec le courant du téléphone Saint-Laurent, a failli mettre en pièce la batterie maîtresse du village.

Il est presqu'impossible de se servir des instruments particuliers, tant la batterie centrale a été avariée.

On nous dit que plusieurs dégâts ont été causés dans les campagnes environnantes.

DELAWARE & HUDSON

MONTREAL ET NEW-YORK

Important Changement d'Horaire

Les trains quittent maintenant Montréal à

7.20 a. m., excepté le dimanche, wagon-salon jusqu'à Albany,
10,05 a. m., excepté le dimanche, wagon salon jusqu'à New-York, où ce train est dû à 8.50 p. m.
7.00 p. m. tous les jours, wagon-lit jusqu'à Albany.
8.00 p. m.—Tous les jours. Wagon-lit jusqu'à New-York.

Billets au No. 134 rue St-Jacques, et à la gare du Grand-Tronc.

101-5

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 19e jour de juin 1908, constituant en corporation l'honorable Jean Damien Rolland, conseiller législatif et manufacturier, Léon Rolland, marchand, et Euphrosine Rolland, fille majeure, tous trois de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et Stanislas Jean-Baptiste Rolland, manufacturier et Henri Rolland, fabricant de papier, tous deux de la ville de St-Jérôme dans la dite province de Québec, pour les fins suivantes : Fabriquer du papier et en faire généralement le commerce, et, pour ces fins :— (1) Acquérir et posséder, par achat, louage ou autre titre légal, tous biens, meubles et immeubles, toutes forces motrices, droits et privilèges à toutes forces motrices, tous brevets d'invention, toutes marques de commerce et toutes franchises et de les vendre ou autrement en disposer ; (2) Construire et utiliser les digues, les ponts, les canaux et les chemins sur ses propriétés, ériger et entretenir des fabriques, des maisons ou logements, et les vendre ou les louer et exécuter tous les travaux qu'il sera nécessaire, avoir le contrôle absolu de toutes digues, ponts, canaux ou chemins construits par la compagnie sur ses propriétés ; (3) Acquérir et prendre, comme industrie active, le commerce, la propriété, l'actif et l'achalandage de la "Compagnie de papier Rolland", corps politique et incorporé par acte de la Législature de Québec, avec ses droits et ses obligations, pour le prix de trois cent mille dollars payable comme suit : (a) La compagnie émettra des bons au porteur, garantis par hypothèqie et par gage sur les biens-meubles et immeubles de la compagnie pour la somme de deux cent mille dollars, dont cent trente-sept mille cinq cents dollars de ces bons seront, proportionnellement à leurs intérêts, cédés en paiement aux personnes suivantes, actionnaires dans la dite "Compagnie de papier Rolland", à savoir : Dame Ernestine Rolland, épouse de M. Joseph L. Archambault, avocat, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser sa femme ; Dame Hermantine Rolland, de Montréal, veuve de l'honorable Raymond Préfontaine, en son vivant avocat, de Montréal, tant personnellement que comme usufruitière de la succession du dit feu l'honorable Raymond Préfontaine, et tutrice de son fils mineur, Fernand Préfontaine ; Rolland Préfontaine, ingénieur civil de Montréal, et Adrien Préfontaine, étudiant, de Montréal ; et dont soixante-deux mille cinq cents dollars de ces bons seront cédés ou négociés en paiement de créances dues par la "Compagnie de papier Rolland", et en paiement du coût d'améliorations futures ; (b) La Compagnie émettra des parts ou actions acquittées du fonds social au montant de cent mille dollars, et les cédera en paiement de leurs intérêts respectifs dans la "Compagnie de Papier Rolland" aux personnes suivantes : l'honorable Jean-Damien Rolland, négociant et manufacturier de Montréal, Stanislas Jean-Baptiste Rolland, manufacturier de St-Jérôme, Léon Rolland, marchand de Montréal, Henri Rolland, fabricant de papier de St-Jérôme, et Demoiselle Euphrosine Rolland, fille majeure et usant de ses droits de Montréal, lesquels ont souscrit tout le capital-actions au montant de cent mille dollars à être payés par le prix de cent mille dollars représentant leurs intérêts dans la dite "Compagnie de Papier Rolland" ; (4) Acquérir des actions et valeurs dans d'autres compagnies ; (5) Accepter, en paiement de créances dues, des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "La Compagnie de Papier Rolland" (limitée), avec un capital-actions total de cent mille dollars, divisé en mille actions de cent dollars, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau au Secrétaire d'Etat du Canada, ce 19e jour de juin 1908.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

ANGERS, DELORMIER & GODIN,
ANGERS, DELORIMIER & GODIN,
30 Saint-Jacques. 102-4



Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba et autres provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 16 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute prsonne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le solliciteur au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite à une agence, dans certaines conditions, par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers necessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancelée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit se faire personnellement. Le solliciteur doit présenter les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on aura pas disposée de cette demande.

Là où l'entrée est sommairement cancelée, après l'instruction des procédures de cancelation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée a été cancelée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, et ils sont éligibles ; mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Un propriétaire d'homestead peut, s'il le désire, remplir les conditions requises quant à la résidence en demeurant sur la ferme possédée uniquement par lui n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage du son homestead. La propriété conjointe du terrain ne satisfait pas à cette condition requise.

(3) Si le père — (ou la mère, si le père est décédé) — de tout propriétaire de homestead et demeurant sur une ferme possédée uniquement par lui, n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage du homestead, ou sur un homestead entré par lui dans le voisinage, ces conditions de cet acte quant au lieu de résidence, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père (ou la mère).

(4) Le terme "voisinage" dans les deux paragraphes précédent est défini comme n'indiquant pas plus de neuf milles dans une ligne directe, à l'exclusion de la largeur des concessions de chemins traversées dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire de homestead ayant l'intention de remplir les conditions requises, quant à la résidence, en conformité avec ce qui précède, tout en vivant avec des parents ou sur une ferme possédée par lui, doit avertir l'agent du district de son intention.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 20 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 pour cent la tonne sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelés tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
193-jno

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

Emission de $24,363,000.00 de capital-actions ordinaire.

Paiement d'intérêt spécial

Tel que signifié dans la circulaire du président aux actionnaires, en date du 14 janvier 1908, un paiement d'intérêt de 1 1-4 p.c. ou 75 cents par action, sera effectué le 1er octobre 1908, sur les trois premiers versements (soixante dollars par actions, sur les actions de la nouvelle émission, ci-dessus représentée par les certificats de souscription, aux détenteurs enrégistrés à 3 heures p.m., le 19 juin 1908, qui ont payé ces versements à ou avant leurs dates respectives et il est par les présentes donné avis que ce paiement d'intérêt sera envoyé de New-York aux adresses des détenteurs enrégistrés, le 30 septembre 1908.

W. R. BAKER,
Secrétaire.

Montréal, 29 mai 1908.
29M—12-26 J—10 juil.

LES MALLES DE L'OUEST

Le directeur des postes de cette ville a reçu du ministère des postes à Ottawa une communication lui annonçant que le steamer "Empress of China," qui devait partir de Vancouver pour la Chine et le Japon, le 24 de ce mois, n'arrivera pas à Vancouver avant le 3 juillet, et ne sera prêt à partir que le 6 juillet prochain.

POUR LA PROTECTION DES PLANTES

La formation d'une société pour la protection des plantes, tel a été le résultat de la réunion des horticulteurs tenue hier après-midi au collège McDonald, à Sainte-Anne de Bellevue.

"La Société de Protection des Plantes de Québec," voilà son nom.

On a même procédé sur le champ à l'élection des officiers: Président, M. Wm. Lockhead, du collège McDonald ; vice-président, Révérend père Liguori, La Trappe, Oka; conservateur du Musée, J. M. Swain ; directeur des sciences, Collège McDonald ; secrétaire-trésorier, Douglas Weir, Collège McDonald ; bureau de direction, Dr Fyles, Québec ; Dr Grignon, Ste-Adèle ; M. Ducharme, de Rigaud ; M. Winn, Montréal ; M. Dupuis, Village des Aulnaies.

Hier soir le principal Robertson a rencontré les visiteurs et leur a souhaité la plus cordiale bienvenue.

Le but de la nouvelle société est d'aider les fermiers et les jardiniers dans leurs travaux d'horticulture. Nous pouvons donc nous attendre à ce que la société rende des services considérables dans la province, car elle compte dans ses officiers et dans ses membres des horticulteurs émérites.

BROYE SOUS UN CONVOI

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 26. — Un accident épouvantable est arrivé, hier matin, à Chaudière Junction.

Joseph Caron, homme de cour, s'est fait écraser par un train de fret. Il a eu les jambes coupées et a reçues de graves blessures à la tête. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, et l'on s'attend à sa mort d'une minute à l'autre.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service des trains pour la fin de la semaine

SAMEDI — DE LA GARE WINDSOR

DORVAL ET LAKESIDE — 8.45 a.m., 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
STRATHMORE ET VALOIS— 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
CEDAR PARK ET POINTE-CLAIRE. 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
BEACONSFIELD—8.45 a.m., 1.30 p.m., 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
BEAUREPAIRE ET BAIE D'URFE— 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
STE-ANNE—8.35 a.m., 8.45 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.00 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m., 11.15 p.m.
VAUDREUIL—8.35 a.m., 8.45 a.m., 10.10 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.00 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m., 11.15 p.m.
COMO ET HUDSON— 8.35 a. m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
HUDSON HEIGHTS—1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
LAVIGNE—8.35 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
RIGAUD—8.35 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.00 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.

DIMANCHE — DE LA GARE WINDSOR

GOLF LINKS, DORVAL — 8.55 a. m., 12.01 p.m.
STRATHMORE, VALOIS, LAKESIDE, POINTE-CLAIRE, BEACONSFIELD, BEAUREPAIRE — 8.55 a.m., 12.01 p.m.
STE-ANNE—8.55 a.m., 12.01 p.m., 10.15 p.m.
VAUDREUIL—8.55 a.m., 10.10 a.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m.

SAMEDI — DE LA GARE VIGER

STE-ROSE ET STE-THERESE— 8.30 a.m., 8.45 a. m., 12.30 p.m., 1.40 p.m., 2.30 p.m., 4.45 p.m., 5.35 p. m., 6.10 p.m.
STE - SCHOLASTIQUE, LACHUTE, CALUMET — 8.30 a.m., 2.30 p. m., 6.10 p.m.,
ST-JEROME—8.45 a.m., 1.40 p.m., 4.00 p.m., 5.35 p.m.
SHAWBRIDGE, STE-ADELE, STE-MARGUERITE,VAL MORIN, STE-AGATHE—8.45 a.m., 1.00 p.m., (1.15 de la gare Windsor), 1.40 p.m., 4.00 p.m., 5.35 p.m.
IVRY, ST - FAUSTIN, ST - JOVITE MT. TREMBLANT, LABELLE,NOMININGUE — 1.00 p.m., (1.15 p.m. de la gare Windsor), 4.00 p.m.
JOLIETTE—8.20 a.m., 8.55 a.m., 2.20 p.m., 5.00 p.m.
ST-GABRIEL—8.55 a.m., 2.20 p.m., 5.00 p.m.
ST-EUSTACHE—8.30 a.m., 12.30 p.m., 4.45 p.m., 5.35 p.m.

DIMANCHE — DE LA GARE VIGER

STE-ROSE, STE-THERESE — 8.45 a.m., 9.40 a.m.
STE - SCHOLASTIQUE, LACHUTE, CALUMET—9.40 a.m.
ST-JEROME—8.45 a.m.
SHAWBRIDGE, STE - ADELE, STE-MARGUERITE, STE-AGATHE. — 8.30 a.m., 8.45 a.m., 9.30 a.m.
IVRY A NOMININGUE—9.30 a.m.

FETE DE LA CONFEDERATION

Des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un

PASSAGE SIMPLE

pour tous les endroits du Canada, Fort William et l'Est. Valides pour partir le 30 juin et le 1er juillet. Valides pour revenir jusqu'au 2 juillet 1908.

TRAINS DU TRANSCONTINENTAL

Deux trains quittent la gare Windsor tous les jours à 10.10 a.m. et 10.15 p.m. pour Winnipeg et Vancouver.

MONTREAL, PORTLAND, OLD ORCHARD, KENNEBUNKPORT, Me

(viâ les Montagnes Blanches)

Le service de wagons-dortoirs et wagons-salons entre Montréal et Portland, tous les jours, y compris le dimanche, sera prolongé jusqu'à Old Orchard et Kennebunkport. Le premier wagon-dortoir quittera Montréal à 7.45 p. m. dimanche, 28 juin. Le premier wagon-salon quittera Montréal à 9 a. m. lundi, 29 juin. Le wagon-dortoir quittant Montréal le samedi soir n'ira qu'à Kennebunk seulement le dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les tramways à Kennebunk. Il n'y aura pas de wagon qui quittera Montréal le samedi 27 juin.

ST-ANDRE SUR-MER

Le service des chars-dortoirs directs est maintenant repris entre Montréal et St-André-sur-mer. Départ de la gare Windsor à 7.35 p.m., le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi, et, au retour, départ de St-André le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi, jusqu'au 14 juillet inclusivement. Du 15 juillet jusqu'à nouvel ordre, le service sera semi-hebdomadaire, les chars quittant Montréal le mardi et le vendredi, et St-André le lundi et le mercredi.

PRIX DE PASSAGE DE PREMIERE CLASSE ALLER ET RETOUR POUR

Vancouver, Victoria, Westminster	$104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Ore.	104.30
San Francisco, Los Angeles	105.05
San Diego, Cal.	
Denver, Colorado Springs	65.00
Pueblo, Cal.	

En vente jusqu'au 15 septembre. Limite de retour le 31 octobre 1908.

Bureau des Billets en ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste.
105-jno

MONTREAL TERMINAL RAILWAY COMPANY

BOUT DE L'ILE

Le site approprié pour une promenade agréable.

Bon service, Passage à prix modique.

Le TAUX spécial D'UN DOLLAR pour HUIT BILLETS est maintenant en vigueur.

Les tramways partent de l'avenue La-Salle. 9-3 m-v-s-jno.

IL SE TROUVE TOUJOURS D'EXCELLENTES OCCASIONS DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fete de la Confederation

PRIX REDUITS POUR

Québec	$4.90	Peterboro	$7.85
Sherbrooke	3.20	Hamilton	10.65
Ottawa	3.35	London	12.95
St-Jean	0.90	Toronto	10.00

Et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un

BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Départ : 30 juin au 1er juillet.
Limite de retour, 2 juillet 1908.

PARC OTTERBURN, 85c

Le train No. 2 quittant Montréal à 8 a.m., et le train No. 3 arrivant ici à 7 p.m. arrêteront au Parc Otterburn le jour de la Fête de la Confédération pour l'accommodation des pique-niqueurs qui désirent passer la journée à ce populaire endroit.

MONTREAL - TORONTO

Laisse Montréal à 9.00 a.m., 9.45 a.m.; 7.32 p.m.; 10.30 p.m.; tous les jours.

MONTREAL- PORTLAND - OLD ORCHARD - KENNEBUNKPORT, ME.

Le premier wagon-dortoir quittera Montréal à 8.15 p.m. dimanche 28 juin. Le premier wagon-dortoir quittera Montréal à 8 a.m. lundi 29 juin. Le wagon-dortoir quittant Montréal le samedi soir, n'ira qu'à Kennebunk seulement le dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les tramways à Kennebunk.

NOUVEAU TARIF DES PASSAGES

DANS UNE SEULE DIRECTION DE TOUS LES ENDROITS DE QUEBEC A WINNIPEG ET LE

Nord - Ouest Canadien

VIA CHICAGO, ST-PAUL ET MINNEAPOLIS

EN VIGUEUR TOUS LES JOURS DEPUIS LE 14 JUIN 1908.

TAUX, DE MONTREAL.

	1ère classe	2ème classe
Winnipeg, Man.	$35.50	$22.40
Emerson, Man.	36.50	22.40
Portage La Prairie, Man.	36.95	23.25
Carman, Man.	36.00	23.25
Brandon, Man	38.50	24.40
Neepawa, Man.	38.90	24.45
Yorkton, Sask.	43.65	27.70
Régina, Sask.	43.65	28.90
Moose Jaw, Sask.	43.65	29.75
Saskatoon, Sask.	50.05	32.25
Prince Albert, Sask.	51.55	33.25
Battleford, Sask.	52.95	34.15
Vermillion, Albt.	56.25	36.35
Edmonton, Albt.	60.10	38.95

et plusieurs autres endroits du Nord-Ouest Canadien.

ATTRACTIONS SPECIALES

Service de trains rapides, y compris le fameux "International Limited".

Voie double et accommodation supérieure. Voyez la grande installation électrique qui sert maintenant à faire passer tous les trains de passagers du Grand Tronc à travers le tunnel St-Clair.

Choix de sept lignes de Chicago à St-Paul, et de trois lignes au-delà de St-Paul.

CHANGEMENT D'HORAIRE.

En vigueur à dater de dimanche, 21 juin 1908, les jours de semaine (à moins d'avis contraire.)

MONTREAL - RICHMOND - LEVIS

Tous les trains du chemin de fer du Grand Tronc feront le trajet aller et retour de la station de l'I.C.R. à Lévis.

MONTREAL-NEW-YORK

Départ de Montréal à 7.20 a.m. et 10.05 a.m., les jours de semaine, et à 7 p.m. et 8.01 p.m. tous les jours.

MONTREAL - BOSTON, VIA C.V.R.

Le train partant d'ici à 8.10 p.m. (à dater du 29 juin), partira à 8.20 p.m. tous les jours.

MONTREAL - ST-JEAN.

A partir du 4 juillet, un NOUVEAU TRAIN partira d'ici à 1.35 p.m., le samedi seulement. Le train quittant actuellement Montréal à 1.35 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, quittera Montréal à 2.25 p.m. tous les jours, excepté le samedi et le dimanche. A partir du 29 juin le train partant d'ici à 6.20 p.m., partira à 5.30 p.m.

MONTREAL - OTTAWA

Départ de Montréal à 8.30 a.m., 9.35 a.m., 3.40 p.m. et 8 p.m. les jours de semaine, et à 8.30 a.m. et 8 p.m. tous les jours.

SERVICE DE WAGONS-LITS ET WAGONS-SALONS

BOSTON-PARC ALGONQUIN-DEPOT HARBOR, (VIA MONTREAL)

A partir du 28 juin, un wagon-lit Pullman à buffet quittera Boston à 7.30 p.m. et Montréal à 8.30 a.m. tous les jours, excepté le dimanche, à destination de Depot Harbor. Au retour, il quitte Depot Harbor à 7.15 a.m. tous les jours excepté le dimanche, et Montréal à 8.20 p.m. pour Boston.

A partir du 22 juin, un wagon-salon Pullman partira d'ici à 9.35 a.m., pour Ottawa.

MONTREAL - LEVIS - QUEBEC

Un wagon-lit Pullman partira d'ici à 8.15 p.m., et à 8 a.m.

VOYAGE DE FIN DE SEMAINE

Billets valides pour partir le samedi et le dimanche pour divers endroits, valides pour revenir jusqu'au lundi suivant.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 134 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.
105-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

Jour de la Confederation

BILLETS ALLER ET RETOUR au prix d'un ALLER de 1ère classe.

Bon à l'aller du 30 juin au 1er juillet et au retour jusqu'au 2 juillet.

Service Spécial

POUR LES VILLES D'EAUX

Départ à 7.45 p. m., les VENDREDIS, pour Murray Bay, Riv.-du-Loup, Cacouna, Petit Métis.

L'EXPRESS MARITIME

Départ à MIDI, samedis exceptés en destination de St-Hyacinthe, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Cacouna

UNE BELLE PIECE D'ELOQUENCE SACREE

Le texte de l'allocution prononcée par M. l'abbé Anatole Martin, le jour de la fête nationale

Comme nous l'avons annoncé, c'est M. l'abbé Anatole Martin, de la Cathédrale, qui a prononcé l'allocution de circonstance, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, à St-Louis du Mile-End.

Il nous est particulièrement agréable de donner à nos lecteurs le texte même de cette pièce d'éloquence patriotique et sacrée. Ils y admireront avec nous les qualités de l'orateur en même temps que son amour de la patrie.

Voici le texte :

ALLOCUTION DE L'ABBE MARTIN.

I

Messeigneurs, messieurs,

Je dois ma première parole à l'expression de notre reconnaissance filiale pour le Grand Pontife glorieusement régnant à Rome, qui, dans un bref du mois de février dernier, sur la démarche si chrétienne et si patriotique de nos sociétés nationales, consacrait officiellement et authentiquement St-Jean-Baptiste, comme patron spécial de tous les fidèles Franco-Canadiens.

Ce n'est donc plus une simple coutume, si vénérable et si chère qu'elle nous fût, mais un acte religieux, officiellement consacré par l'autorité de l'Eglise, qui met aujourd'hui en mouvement dans toute l'étendue de ce Dominion, et sur quelque point de l'Amérique qu'ils se trouvent, tous ceux qui ont l'honneur d'appartenir à cette race que le Saint-Père appelait naguère dans un autre document officiel: "la noble nation canadienne."

Glorieuse manifestation, réconfortant spectacle que celui de tout un peuple réunissant en un jour toutes ses forces, tous ses éléments dispersés par les fluctuations de l'existence matérielle, et les tenant, pour un moment, réunis en un seul et immense faisceau, pour reconnaître la valeur de leur mouvement d'ensemble, confirmer la vaillance des uns, soutenir la faiblesse des autres et les renvoyer tous, ensuite, renforcés d'un regain d'énergie et de l'infusion d'une vie nouvelle, à leur modeste rôle de collaborateurs au grand œuvre de la prospérité nationale.

Cette solennité, messieurs, n'est donc pour nous que l'occasion de ce rapprochement, de cette mise en commun de nos éléments nationaux, sorte d'enventaire annuel de nos ressources et de nos énergies, dans lequel, à côté de légitimes motifs de réjouissances, nous devons trouver la raison d'un sérieux examen de ce qu'il nous reste à faire.

Oui, si nous voulons seulement élever notre pensée, nous ne manquerons pas d'entendre, dominant tous nos discours, nos vivats et nos chants patriotiques, une voix plus grave, plus austère, la voix de notre conscience nationale qui nous montre dans le présent la plus éloquente justification d'un glorieux passé, avec la garantie du meilleur avenir.

Ce présent, quel est-il donc pour nous, Canadiens-français? Il réalise, messieurs, un phénomène dont aucune des vieilles sociétés d'Europe, sauf peut-être la catholique Belgique, ne saurait nous fournir un exemple. Et ce prodige, c'est, à notre époque, l'existence d'une nation progressive franchement et ouvertement catholique.

Or, cette chose si rare, une nation moderne catholique, qu'est-ce donc, messieurs? C'est celle qui ayant vu le catholicisme penché sur son berceau, ne cesse pas, en grandissant, de reconnaître sa féconde et salutaire influence; c'est celle qui mêle le catholicisme à la science, à la politique, à l'industrie, à toutes les activités humaines; qui n'oublie pas qu'elle est catholique quand elle discute des hauts problèmes qui intéressent sa prospérité; qui ne l'oublie ni dans les académies ni dans les parlements, ni dans aucune des institutions où naissent, se développent et s'entretiennent pour l'action les forces vives qui doivent servir à promouvoir et à défendre ses intérêts.

Comme les autres peuples, en même temps et aussi ardemment qu'eux, la nation catholique poursuit un idéal de progrès matériel, intellectuel et moral, mais en marchant vers ce triple but, elle garde son regard fixé sur celui qui a dit: "Je suis la voie, la vérité et la vie";la voie du véritable progrès,la vérité qui illumine tout entendement sain, la vie qui donne la vraie vie, vie à la fois humaine et sociale,naturelle et surnaturelle. La nation catholique croit qu'il n'y a rien de social comme la religion qu'elle professe, et dans les grands maux, ou les grands dangers; c'est sur elle qu'elle s'appuie et à elle qu'elle demande le remède ou le secours que d'autres implorent en vain, des institutions et des puissances de la terre. La nation catholique, encore, est persuadée que si l'ordre existe, il vient de Dieu; que s'il y a de la vérité dans les sciences, s'il y a une solution aux problèmes, s'il y a de l'amour chez les hommes, de la paix et du repos dans les états, si les vertus fleurissent, tout cela vient de Lui, , parce que tout cela est trop véritablement glorieux pour ne pas rendre témoignage qu'Il est la vérité et la gloire. La nation catholique enfin, pense et croit que tout ce qui écarte du souverain bien ou prétend le remplacer, n'est qu'un faux bien et un vrai mal qui aboutira de lui-même au néant, et que ce sera justice.

Si cette définition encore qu'incomplète de la nation catholique ne manque pas de justesse ni de vérité, comment nier que nous soyons cette nation, sans par là même nier l'évidence ou du moins falsifier l'histoire?

Il faudrait ignorer, en effet, les profondes et mystérieuses harmonies qui unissent depuis trois siècles l'Eglise catholique et les Canadiens, pacte sacré dont l'antique alliance de Jéhovah avec Israël nous offre seule un exemple.

Il faudrait ignorer que ces grands chrétiens, nos pères, ne furent conduits vers ce nouveau monde, a travers toutes sortes de dangers et de sacrifices, que par la noble,la sainte ambition de l'offrir en hommage à Jésus-Christ et que leur premier acte en touchant le rivage fut d'y dresser la croix du Sauveur.

Il faudrait ignorer que si le pays était immensément riche en ressources de toutes sortes, il fallait le disputer pied à pied à une race indigène aussi féroce que nombreuse et guerrière; et qu'il ne fallut rien moins que le charme vainqueur de l'Evangile sur les lèvres des missionnaires, pour amener ces barbares à capituler. Ni l'épée, ni la parole humaine n'eussent pu les soumettre, mais l'Eglise ajouta à ces deux forces insuffisantes, la force invincible de sa charité, et la barbarie fut vaincue.

Signe de ralliement pour tous les chrétiens en général, la croix le fut spécialement pour nos pères et l'est encore aujourd'hui pour nos braves colons qui ne consentent à ouvrir de nouvelles terres que s'ils peuvent se grouper autour d'une église et vivre à l'ombre du clocher du village.

Chose inouïe de nos jours, c'est l'esprit catholique seul qui durant tout le temps de la domination française, contrôla l'immigration et en garantit le caractère physique et moral.

Mais que dire de ces années terribles qui suivirent la date néfaste de 1759 et celle non moins désastreuse de 1763, quand ces quelques milliers d'hommes, nos pères,se virent jetés brisés et vaincus aux pieds d'un vainqueur ennemi juré de notre foi ?

Y a-t-il calamité plus grande pour un peuple catholique que de tomber sous la domination d'une puissance qui ne partage pas les mêmes croyances ? Ni l'Irlande ni la Pologne ne nous démentiront; et si nous n'avons pas éprouvé toute l'étendue de leur malheureux sort ; si, comme on l'a fort bien dit, "l'Angleterre a agi envers nous, par intérêt, d'une façon plus généreuse et plus libérale que la France ne l'eût fait par amitié", il y a là un point évidemment providentiel, dont nous ne saurons jamais assez témoigner de reconnaissance à cette vieille mère l'Eglise que l'on chagrine parfois, mais qu'on aime pourtant parce qu'elle a fait notre Canada et qu'elle nous l'a donné alors une seconde fois.

Oui, tout paraissait bien fini quand la dernière fleur de lys eut crépité dans le brasier allumé par l'héroïque de Lévis, pour y envelir et dérober au vainqueur l'image laérée de la France militaire. Tout paraissait bien fini, quand en violation des traités qui garantissaient à nos pères les droits et les privilèges de sujets anglais, et lorsqu'ils comptaient jouir d'un gouvernement légal à l'ombre de la paix, ils virent leurs tribunaux abolis, leurs juges naturels repoussés, leur organisation sociale bouleversée, pour faire place à tout l'arbitraire de l'état de siège et des cours martiales!

Pour comble de malheur, ils se virent privés en quelques semaines de toutes les autorités sociales autour desquelles ils auraient pu grouper leur résistance : la moitié des seigneurs repasse la mer ; le plus grand nombre des officiers civils et militaires s'en retournent poursuivre en Europe une carrière à jamais brisée dans ce pays.

Rien n'empêchera donc l'Anglais de mener jusqu'au bout, dans la paix, l'anfantissement de la Nouvelle-France. Et les Français de France se persuadent que les Français d'Amérique sont bien perdus.

Oui, si l'Eglise catholique et ses ministres étaient retournés eux aussi ; oui, si la pauvre colonie abandonnée n'avait conservé, dans sa détresse, le plus faible en apparence, en réalité le plus puissant de ses défenseurs, le prêtre dont le patriotisme déjà si ardent se fortifiait de l'impossibilité de pactiser avec un conquérant hérétique. Et tandis que les vainqueurs installent leurs soldats, leurs fonctionnaires, leurs marchands, leurs ministres à Québec et à Montréal, c'est la paroisse catholique qui deviendra pour nos pères le camp retranché qui les protègera contre la dispersion ou l'absorption ; c'est le clocher de village qui leur fournira un centre où ils referont leurs forces épuisées par les dernières luttes ; c'est le curé de campagne qui par son enseignement de chaque jour, par ses conseils et ses exemples, perpétuera chez eux les sentiments, les usages, l'esprit, les mœurs, tout cet ensemble de saines idées et de fortes vertus qui font l'honneur de notre civilisation canadienne.

C'est l'Eglise enfin qui prenant en main les intérêts collectifs du peuple, lui a plus que quiconque permis de se défendre avec succès contres les persécutions ou les tentations britanniques.

Il n'est pas jusqu'à ces vénérables lois françaises dont nous sonemes si heureux aujourd'hui encore d'accepter les sanctions, que l'Eglise n'ait contribué fortement à défendre et à nous conserver. On revit alors, comme aux plus beaux jours du christianisme, la religion résoudre d'autorité les difficultés même d'ordre matériel et social, et sous le règne de l'épée, l'expression de la morale évangélique devenir la loi de chacun.

Et tout cela, Messieurs, c'est de l'histoire, non pas de celle qui se trouve consignée dans les annales de la Compagnie de Jésus, de Saint-Sulpice et de la Congrégation de Notre-Dame — on pourrait trouver trop naturel le rôle qui y est attribué à l'Eglise et à la Religion — mais de l'histoire qu'ont écrite nos historiens nationaux et tous les étrangers qu'a intéressés le problème de notre conservation nationale.

L'un de ces étrangers, le dernier qui nous a fait l'honneur de nous étudier et de nous juger, a laissé échapper cet aveu point du tout équivoque dans la bouche d'un libre penseur : "Aujourd'hui encore, dit-il, il y a partie liée au Canada entre le clergé et ses fidèles de langue française.Comme hier, comme il y a cent ans, le catholicisme semble être la principale condition de la persistance de notre race et de notre langue au Dominion."

C'est avouer que la liste des bienfaits de l'Eglise catholique en notre pays continue de s'allonger chaque jour, que l'action du catholicisme y est toujours nécessaire, sinon pour maintenir une situation matérielle qui parait assurée, du moins pour garder intacte la valeur morale de notre peuple et pour lui conserver au milieu de tous les dissolvants qui l'environnent, cette individualité que le monde entier et les ennemis mêmes de l'Eglise ne peuvent s'empêcher d'admirer.

Devant ces réalités glorieuses qui mettent au front de l'Eglise canadienne l'auréole et les joies d'une vraie maternité et qui ont mis notre pays sur la voie d'un réel progrès, comment pourrions-nous prêter l'oreille aux voix qui se font entendre ?

Entre l'Europe aux trois quarts vaincue par l'irréligion et tous les maux qu'elle entraîne et notre jeune et heureux pays, l'immensité de l'océan ne suffit plus à nous mettre à couvert d'un contre-coup.

Les symptômes sont visibles, les pronostics alarmants ; et le temps viendra-t-til où privés de la cohésion merveilleuse que nous donnait l'attachement à l'Eglise, et plus accessibles aux pressions étrangères, il s'introduira dans le bloc séculaire de notre unité de profondes et irréparables fissures ?

Combien donc il faut nous garder des suggestions de ces hommes qui brûlent de se soustraire au joug pourtant si doux de la vieille foi de leurs pères, à la protection si précieuse de l'Eglise leur mère ! Séduits par le faux brillant d'un progrès matériel où les vieilles sociétés trouvent chaque jour leur châtiment, parce qu'elles l'ont payé de la perte de toute grandeur morale ; préparés du reste, quoiqu'ils en disent, à l'apostasie nationale par une demie apostasie religieuse, ces hommes meurtrissent le sein qui leur a donné le jour en exploitant les passions et les rancunes au profit de la diffusion du mal en notre pays.

Oh ! ils sauront bien donner à leur infâme propagande une certaine apparence de patriotisme et de dévouement, et c'est au nom de la liberté et du progrès qu'ils se laisseront aller, auprès de ceux qui veulent rester fidèles à gémir sur la sujétion intellectuelle où l'Eglise, disent-ils, voudrait les tenir, sur l'autorité étroite qu'elle leur impose, sur les conceptions démodées qu'elle persiste à leur inculquer en matière de foi et de morale.

"Certes concluent-ils, en se faisant l'écho du jugement le plus injuste et le plus faux que l'esprit sectaire ait porté contre nous, la religion a rendu les Canadiens sérieux, moraux, travailleurs et prolifiques ; leurs vertus familiales font l'admiration de tous; leur vigueur et leur santé révèlent une vitalité qui n'est pas près de s'éteindre, mais que leur essor est lent au milieu de cette rapide évolution du Nouveau-Monde, et combien il leur sera difficile de se maintenir au niveau des peuples modernes qui sont autrement dégagés du passé et de ses formes vieilles !"

Le mot n'est pas prononcé, Messieurs, mais il y est équivalemment; ayons, nous, le courage de le dire : c'est donc qu'en restant catholiques, nous resterons des arriérés !

Eh bien, tant mieux ! Si l'on entend par là que le catholicisme dont nous sommes pétris contrarie les prétentions mauvaises et réagit contre les écarts de notre temps, alors, nous sommes des arriérés ; c'est vrai et c'est un éloge.

Nous sommes des arriérés, c'est-à-dire que nous avons un symbole au milieu d'un monde qui ne croit plus ; nous avons des espérances de vie et d'immortalité au milieu d'un monde qui vit, qui souffre et qui meurt dans le désespoir ; nous avons une règle de mœurs au milieu d'un monde qui a perdu la boussole du vrai et du bien. En ce sens, oui, nous sommes des arriérés, Mais si l'on entend par là que notre religion empêche les aspirations légitimes de notre siècle, c'est faux et c'est une calomnie.

Aux Canadiens, la religion n'apprit-elle pas tout ? Ne leur dit-elle pas comment on défriche, comment on sème, comment on récolte, comment on commerce, comment on parle, comment on écrit, comment on pense, aussi bien que comment on prie et se sanctifie, on espère en Dieu et on l'aime ? De qui donc les peuples modernes sont-ils les fils sinon de la religion ? Et aujourd'hui encore, sous nos yeux, quels progrès la religion condamne-t-elle ? quelles aspirations vers la justice réprouve-t-elle ? quels élans généreux maudit-elle ?

Quand les démocraties sont en marche, partout, et que nous le sommes aussi bien vers des jours plus éclairés par l'instruction plus générale, vers des facilités de vie plus larges par la richesse plus répandue, qui oserait nier que l'Eglise la première applaudit à ce mouvement ? Et ne nous a-t-elle pas assez prouvé à nous Canadiens, qu'elle est prête à tous les sacrifices personnels pour l'accélérer ?

Ce qu'elle ne veut pas, cependant, ce sont les mirages, les trompe-l'œil ; ce qu'elle ne veut pas, c'est qu'on dise au peuple : ici est le progrès, quand c'est la décadence ; ici est la liberté, quand c'est la licence ; ici est le bonheur, quand c'est la ruine ! Mais sur tous les chemins qui peuvent mener la foule à des améliorations vraies, on ne la trouve jamais en arrière !

Canadiens, mes frères, entendez cette parole d'un profond penseur, laquelle semble s'adapter merveilleusement à notre situation : " Le passé nous abrite et se prête à nos évolutions, quand on le respecte ; il se venge et nous écrase sous ses pires débris, quand on le démolit aveuglément."

Dans l'encouragement que cette parole formule, et jusque dans la menace qu'elle renferme, nous devons trouver tout notre programme.

Avons-nous eu jusqu'ici assez de constance ? Notre passé peut-il nous répondre de notre avenir ? Nos aptitudes physiques, morales, intellectuelles, examinées dans la lumière très vive de notre histoire, étudiées dans une analyse très exacte de leur vraies causes, sont-elles de nature à nous inspirer confiance ?

Oui ? Eh bien, allons, fils du Canada, allons où notre mission nous porte, sans souci des sourires du scepticisme ni des dédains de l'incrédulité ! Allons donc, suivons l'étoile qui ne trompe pas, le phare brillant qu'ont allumé la foi et la vertu de nos pères !

Elargissons encore les horizons qu'ils nous ont ouverts, c'est bien ; passionnons-nous chaque jour davantage pour tout ce qui élève, délivre, aide et console, c'est bien ; dans tous les progrès capables de rendre le peuple meilleur, marchons avec notre siècle, c'est bien: mais que ce soit avec l'esprit de nos pères qui fut l'esprit de l'Evangile et de la Croix.

Sous peine de mentir à notre sang, nous ne pouvons pas nous soustraire à cette influence. Nous ne le saurions pas, nous ne le voudrions pas même, que la réalité n'en serait pas changée : par tout ce qu'il y a de bon en nous, de foi et d'idéal, ne l'oublions jamais, nous ne sommes que leurs fils.

Nous croyons marcher sur leur cendre dispersée aux quatre coins de ce vaste hémisphère : en réalité, ils vivent avec nous et en nous, ils nous enveloppent, ils nous conseillent, ils nous protègent, ils nous sauvent. Et quand les grandes idées, les grandes passions entrent en jeu, quand viennent surtout les fortes tentations et les graves dangers, écoutons bien la voix, ce sont nos grands morts qui parlent: pionniers intrépides de la civilisation et apôtres du christianisme, martyrs de la religion et de la patrie, vaillants soldats et marins, douces figures de la charité, héroïnes du dévouement, nos Jeanne d'Arc canadiennes, pieuses institutrices de nos admirables mères, ardents patriotes, défenseurs de nos droits et promoteurs de nos libertés, toutes nos gloires nationales, gloires religieuses, politiques et militaires, tous, cœurs de héros et âmes chrétiennes répètent le vieux cri que depuis trois cents ans se renvoient les échos de nos grands bois :

" Gardez la foi française, protégez la patrie !'

Dormez donc en paix, ombres sacrées de nos aïeux ! Votre voix vénérée, nous, vos fils, l'entendons et la respecterons ; vos enseignements et vos exemples, nous les ferons revivre en des sentiments et des gestes dignes de vous, et nous les transmettrons ; votre sainte et patriotique alliance du prêtre et du citoyen, pour notre avancement politique et national, nous la maintiendrons ; votre chère devise, objet de vos travaux et de vos luttes héroïques, nous la réaliserons ; et vos mânes réjouis parce que rassurés sur l'avenir de la patrie, pourront entendre longtemps encore répéter en triomphe sur les bords de notre Saint-Laurent :

"Nos institutions, notre langue, nos lois !"

Que la bénédiction de Saint-Jean-Baptiste, notre glorieux patron, vienne consacrer ces saintes résolutions, et daignez, Monseigneur, y ajouter la vôtre.

IL SE NOIE DANS UN PIED D'EAU

Correspondance spéciale à la "Patrie"

HULL, 27. — Une dépêche de Campbell's Bay, annonce que James McMillan, âgé de 60 ans, respectable cultivateur de l'endroit, a été trouvé noyé, hier matin, dans la crique McLennan.

Circonstance particulière, McMillan n'avait que la tête à l'eau, le reste de son corps reposant sur la rive. Le coroner Hurdman, de Bryson, s'est transporté à Campbell's Bay, et a commencé une enquête.

COMPLETEMENT NOURRI

Grape-Nuts aliment parfaitement compensé

Aucune analyse chimique de "Grape Nuts" ne peut montrer la valeur réelle de cet aliment, la valeur pratique enseignée par l'expérience personnelle.

C'est un aliment parfaitement compensé qui fournit les éléments manquants au cerveau et aux nerfs, à toutes les époques de la vie, dès l'enfance, au temps agité de la vie active de l'âge viril, et est un réconfortant et un soutien dans la vieillesse.

"Grape Nuts" avec du lait et un peu de crême pour déjeuner. J'ai un confortable appétit pour mon dîner à midi.

"Je mange peu de viande, beaucoup de légumes et de fruits, dans la saison, pour le repas de midi, et si je suis fatigué à l'heure du thé, je prends du "Grape Nuts" seul et mes nerfs parfaitement alimentés.

"La Puissance de mes nerfs et de mon cerveau et de ma mémoire sont beaucoup améliorés depuis l'emploi de "Grape Nuts". J'ai plus de soixante ans et pèse 155 livres. Mon fils et mon mari voyant combien ma santé s'est améliorée, usent maintenant du "Grape Nuts."

"Mon fils qui est voyageur, ne prend à son déjeuner que du "Grape Nuts" et un verre de lait. Une tante âgée de plus de 70 ans s'milnourrie complètement par du "Grape Nuts" et de la crême."

"Il y a une raison."

Le nom est donné par la Cie Postum, Battle Creek, Mich. Lisez "The Road to Wellville," dans les paquets.

Avez-vous jamais lu la lettre ci-dessus. Une nouvelle paraît de temps en temps. Elles sont authentiques, véritables et pleines d'intérêt.

LE PERE ET LA FILLE EN BENEFICIENT

Dartres et Eczema Gueris par Zam Buk



Mlle Wilhelmine McCharles, de Powassan, Ont., écrit : "J'ai fait l'essai de Zam-Buk et j'ai trouvé qu'il est un baume curatif pour l'eczéma. Mon père avait cette maladie aux mains, lesquelles étaient très enflées. Un soir il décida d'essayer Zam-Buk. Je l'avais déjà employé auparavant contre des dartres que je n'avais pu guérir avant d'employer Zam-Buk, au moyen duquel les dartres disparurent en très peu de temps. Le lendemain matin, l'état des mains de mon père s'était beaucoup amélioré. En conséquence il continua à faire usage de Zam-Buk, et maintenant il est tout à fait guéri de l'eczéma. Je tiens Zam-Buk en haute estime comme baume curatif."

ZAM-BUK est curatif, adoucissant, antiseptique. Dans toutes les pharmacies et magasins, 50c, ou franco de la Zam-Buk Co., Toronto.

Dépôt à Montréal, 144 Craig ouest.

LA MARINE DU CANADA

RENSEIGNEMENTS INTERESSANTS

L'honorable M. Brodeur a fait connaître à la Chambre des Communes la liste des navires inscrits sur les livres d'enrégistrement, a 31 décembre 1907. Il a aussi donner une liste des vaisseaux qui ont changé de noms.

On a souvent fait remarquer la diminution marquée durant ces dernières années, dans le tonnage des vaisseaux enrégistrés en Canada. — Cette diminution, cependant n'est pas aussi grande que les statistiques sembleraient le démontrer. — Lors de la compilation de la liste de 1901, on découvrit que des centaines de vaisseaux qui avaient cessé d'exister depuis plusieurs années, étaient encore inscrit dans nos régistres. Ces vaisseaux ont été rayés des livres et toutes les précautions sont prises pour empêcher que les noms des vaisseaux qui ont cessé d'exister soient inclus dans la liste.

Afin d'empêcher que le même nom ne soit appliqué à deux vaisseaux différents, des instructions,qui sont entrées en vigueur le 1er janvier de cette année, ont été données en vue de soumettre au département,pour son approbation, le nom qu'on désire donner à un vaisseau avant son enrégistrement.

Le nombre total des navires inscrits sur les régistres du Canada, au trente et un décembre 1907, était de 87,528, d'un tonnage de 698,688 tonneaux, ce qui donne une augmentation de 16 vaisseaux et de 44,509 tonneaux enrégistrés par rapport à l'année 1906; de ce nombre près de trente mille tonneaux nous vinrent d'Angleterre. Le nombre des navires à vapeur porté sur les régistres à la même date était de 3,007, d'un tonnage brut de 471,795. En estimant la valeur moyenne du tonnage à $30 le tonneau,le tonnage enrégistré au Canada au 31 décembre dernier serait donc de $20,960,640.

L'année dernière, 392 vaisseaux, jaugeant 38,410 tonneaux enrégistrés au Canada ont été construits au pays. En estimant la valeur du nouveau tonnage à $45 le tonneau, on obtient une valeur totale de $1,728,450 pour les navires neufs.

Durant l'année écoulée, 452 vaisseaux furent rayés du régistre.

Par le rapport, on constate que la province de Québec possède,1,338 voiliers et 420 vapeurs d'un tonnage net de 166,133 tonnes dont 112,914 pour les vapeurs. Montréal possède 251 vapeurs d'un tonnage de 89,579 tonnes et Québec 159 avec 20'472 tonnes, Avec les voiliers, le tonnage net pour Montréal est de 119,887 tonnes et de 40,811, pour Québec.

Pendant l'année, 452 navires ?ont été rayés de la liste, quelques-uns ayant changé de ports, d'autres sont disparus de la marine pour cause d'accidents ou devenus trop vieux et condamnés par les inspecteurs.

Voici les noms des navires qui ont été changés pendant l'année:

Nom actuel du navire	Ancien nom du navire
Arrah Wanna	
Kingston, Ont...	Gen.Wm.B.Franklin
Belcarra.....	
Vancouver...	Unican.
Bird.....	
Québec.....	Anglesea
City of Ottawa...	
Ottawa.....	India
Doric.....	
Toronto.....	Tadousac
Doris Hall.....	
Halifax.....	D. F.Patchin
Emerald	
Montréal...	Garnet
G. T. D.....	
Québec.....	Tyree
Hieronymus.....	
Windsor, N.S.....	King of Avon
Highland Belle.....	
Toronto.....	Van Woodland
Lady Evelyn	
Québec	Deerhound
Natashquan...	
Québec.....	Polino
Olive Evans.....	
Lunenburg...	Mahon Packet
Queen.....	
Victoria.....	Queen City
Red Fir	
Victoria	Eagle.
Sechelt.....	
Vancouver...	Hattie Hansen
Soo City.....	
Collingwood ...	Mabel Bradshaw
Stetson.....	
Victoria	Eagle
Wasaga.....	
Collingwood	Wissahickon,
Windsor.....	
Montréal	Iroquois.

85 PERTES DE VIES

LA COROGUE, 26. — On sait de source certaine que le total des passagers et des marins du "Laroche" était de 150. Soixante-cinq personnes ont été sauvées, mais on ignore le sort des quatre-vingt-cinq autres, et on craint que beaucoup d'entre elles n'aient péri.

Eau de Vichy

DES

Sources Saint-Louis

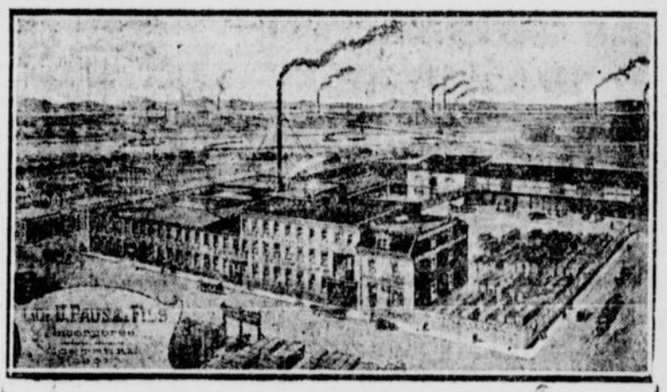
Marque "TREFLE ROUGE"



La plus gazeuse du Bassin de Vichy, incontestablement efficace dans les maladies d'estomac et du foie, assure la digestion.

L. Chaput, Fils & Cie, Agents Généraux, Montréal.

5-15-26



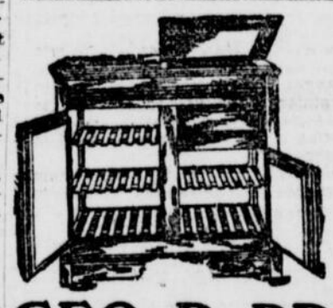
Offre Spéciale aux Constructeurs

SOLIVES, PLANCHERS, COUVERTURES, COLOMBAGES, etc., en PIN ROUGE de première qualité, au prix du pin blanc commun. ::

LA CIE U. PAUZE & FILS

Coin Notre-Dame et Green.

163-5



Glacières

BON ASSORTIMENT A TOUS LES PRIX

Venez examiner nos glacières avec intérieur en verre.

$35.00 en montant

GEO. R. PROWSE 208 RUE McGILL

19,22,24,26,29,

LES SŒURS DE SAINTE-CROIX

Font l'élection de leurs directrices à Saint-Laurent ce matin

La Congrégation des Sœurs Ste-Croix a fait l'élection de ses directrices, ce matin, à la maison-mère de Saint-Laurent.

La séance était présidée par Sa Grandeur l'archevêque de Montréal.

L'élection a donné le résultat suivant: Supérieure-générale, Mère Marie de Saint-Gabriel ; 1ère assistante, Sœur Marie de Saint - André ; 2ème assistante, Sœur Marie de Saint-Julien ; 3ème assistante et secrétaire-générale, Sœur Marie de Sainte-Euphrasie ; 4ème assistante, Sœur Marie de Saint-Sébastien ; économe générale, Sœur Marie de l'Assomption.

UN AUTO QUI SEME L'EFFROI

Correspondance spéciale à la "Patrie"

HULL, 26.— M. Wilfrid Latour, gardien à l'hôtel-de-ville, a été sérieusement blessé, lundi, dans un accident de voiture.

Accompagnant un de ses oncles, il était en route de St-Hermas à St-Jérôme, quand près d'un pont le cheval se cabra à l'approche d'un automobile, et le résultat fut que la voiture fut renversée et les occupants précipités dans le fossé. M. Latour a eu une côte enfoncée, et son compagnon un bras fracturé. Les occupants de l'auto n'ont pas paru avoir connaissance de l'accident, et ont continué leur route comme si rien ne fût arrivé.

Quand vous demandez un imperméable en "Cravenette" ou du drap "Cravenette"—voyez à ce qu'on vous donne la véritable marque "Cravenette" et non une substitution. Chaque verge de drap traité par la CRAVENETTE CO., porte la marque"Cravenette" enrégistrée. Elle est aussi dans tous les vêtements faits du véritable drap "Cravenette".



Cravenette

Reg'd.

AMEUBLEMENTS

POUR BUREAUX et MAGASINS

PUPITRES PLATS et à COULISSES

TABLES.—BIBLIOTHEQUES,

fixes et rotatives.

Specialitée de

Filières à Documents

Aussi

PAPETERIE DE TOUS GENRES

FOURNITURES ET ACCESSOIRES

Machines à Ecrire

Rubans-carbons, etc.

Canada Office Supply Co.

101 Notre-Dame Ouest

Phone : Main 4866

Seuls agents pour le CANADIAN LOOSE LEAF SYSTEM

Nous pouvons vous épargner de l'argent.

1-v.-jno.

BLAMEZ-VOUS VOUS-MEME

Si jamais les cambrioleurs vous dérobent quelque chose, parce que pour un faible montant, nous voulons prendre à nos charges, tous les risques. Vous avez besoin de notre protection plus que jamais si votre maison est vacante cet été.

Nous garderons aussi vos bijoux et vos argenteries solides dans nos voûtes, pendant votre absence, si vous le désirez.

The Dominion Guarantee Co

LIMITED.

Chas. W Hagar, Gérant-General

802 RUE ST-JACQUES, angle de la ruelle St-Michel

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites,

Pas d'odeur désagréable

Chez tous les marchands, ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. 12-jno.

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET

D. MASSON & CIE. SEULS AGENTS MONTREAL ET TORONTO.

12-19-26

LISEZ NOS PETITES ANNONCES, CELA EST PROFITABLE.

LA PERSE PLUS CALME

L'ORDRE RENAIT A TEHERAN, LES BAZARS Y SONT ROUVERTS, MAIS LES ARRESTATIONS DES ADVERSAIRES DU SCHAH SE POURSUIVENT: ON BOMBARDE LEURS MAISONS. L'ATTITUDE DU SCHAH ET SES PROMESSES. LE COMBAT DE TABRIZ

TEHERAN, 26. — La ville est calme aujourd'hui. Les troupes ont cessé leur pillage, les bazars ont rouvert leurs portes. On continue à arrêter les personnes qui s'opposent à l'autorité du Schah. Plus d'une vingtaine d'arrestations, pour raisons politiques, ont été opérées, hier, et, un certain nombre des coupables ont été mis à mort. Parmi les personnes pendues se trouvait le directeur d'un journal, qui avait fait de l'opposition au Schah. Un grand nombre d'ouvriers ont été engagés pour démolir les ruines de l'édifice du Parlement.

Le Schah a nommé gouverneur de Téhéran, le colonel russe des Cosaques ; puis il a fait paraître un édit déclarant que les maison de ceux qui se révoltaient contre son autorité seraient bombardées à tour de rôle.

PROMESSES DE PARDON.

LONDRES, 26. — Le correspondant du "Daily Mail", à Téhéran, déclare que le Schah a accordé une audience, hier, aux notabilités de la ville ainsi qu'à quelques députés. Il a promis de pardonner à toutes les personnes coupables, même aux membres des clubs politiques. Il regrette que l'anarchie, suscitée par l'ancien gouvernement constitutionnel, l'ait contraint à agir avec autant de rigueur. L'un des députés remercia Sa Majesté d'avoir mis fin à l'anarchie. La victoire du Schah est décisive. Le pays n'a pas les idées assez avancées pour pouvoir jouir d'une constitution complète. Les Cosaques ont reçu l'ordre de lever leurs camps.

LES REACTIONNAIRES

Une dépêche spéciale de Téhéran au "Times", déclare :

"Les réactionnaires sont les maîtres de la situation ici. Les arrestations et le pillage continuent, la terreur règne en ville. Tous les bureaux des journaux et les locaux des "Anjumans" ont été pillés, puis fermés. La tante du Schah, femme de Zahir-El-Dowleh, s'est suicidée, mercredi, après la destruction de sa maison.

NOUVEAUX BOMBARDEMENTS

BERLIN, 26. — Une dépêche de Téhéran annonce que les édifices de la chancellerie et du Parlement ont été bombardés de nouveau, aujourd'hui. Certaines demeures ont été placées sur la liste des maisons proscrites et seront bombardées puis pillés.

Les bazars ont dû s'ouvrir sous menace de bombardement. La maison de l'interprète allemand de la légation allemande a été saccagée ; ce pillage a poussé les diplomates à protester auprès du commandant des troupes. Le Schah a fait paraître une proclamation informant les Persans, qu'il y aura de nouvelles élections au mois d'août.

A TABRIZ.

TABRIZ, 26. — Le combat entre les révolutionnaires et les réactionnaires, qui avait commencé avant-hier matin, a duré jusqu'au lever du soleil, hier matin.

Les révolutionnaires ont été vaincus et chassés de leurs principales positions.

Des deux côtés, les pertes s'élèvent à une centaine d'hommes tués ou blessés.

On engage maintenant des négociations pour la paix. Le gouverneur général a quitté la ville pour se rendre à Tiflis (Transcaucasie russe).

PLUS QU'UN SEMAINE

C'est la dernière semaine pour donner votre commande de charbon, avant la hausse certaine de juillet, là où vous avez le meilleur charbon "Scranton" chez C. W. Duclos et Cie, 20 Dorchester ouest. Tél. Bell 3271. 23.25.27

MEURTRIER PINCE

UN ITALIEN QUE LA POLICE RECHERCHAIT DEPUIS PRES DE DEUX ANS, POUR LE MEURTRE D'UN DE SES COMPATRIOTES VIENT DE SE FAIRE PINCER A TORONTO, HIER APRES-MIDI

TORONTO, 26. — Quelques minutes avant trois heures de l'après-midi, hier, les agents de la sûreté Ripon et Newton ont opéré l'arrestation de Vito Anthony Massino, un Italien âgé de 26 ans, qu'on recherchait depuis le 17 nomvembre 1906 pour le meurtre d'un de ses compatriotes, Vito Tursiello, à Newark, New-Jersey.

Il y a plus d'un an que le détective Newton avait reçu le signalement de l'assassin sur lequel était noté particulièrement une longue cicatrice sur le menton qui devait le faire reconnaître. Les détecties eurent vent aujourd'hui que l'Italien qu'ils recherchaient travaillait, ici, à la "Godson Contracting Co" où il était employé comme journalier. Les agents partirent à la recherchent de l'homme à la cicatrice. Hier après-midi, ils trouvèrent Massino au milieu d'une équipe d'ouvriers rue Mutual. Sachant que leur homme était d'un caractère irrascible et ne reculait devant rien les détectives avaien mis leurs revolvers chargés, dans leurs poches Massino les suivit, sans résistance et amené aux quartiers généraux de la police il expliqua le meurtre de Tursiello et déclara que Tursiello avait tiré le premier, au cour de la rixe.

Fouillé, on trouva sur lui la somme de $80, mais il ne portait pas d'armes.

Les autorités de Newark ont été avisées aussitôt et un agent de Newark va se rendre ici dans le plus bref délai possible.

On prétend que trois policiers italiens ont, il y a quelque temps, essayé d'arrêter Massino dans une ville de Pensylvanie, mais qu'après avoir tiré quelques coups de feu, l'assassin parvint à s'échapper.

La police d'ici croit que Massino était recherché pour deux crimes de ce genre à Newark, car au moment de son arrestation il parla non seulemnt du meurtre pour lequel il était arrêté, mais d'un autre forfait analogue.

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières Dimanche le 28, par le Vapeur Impérial, départ Quai Bonsecours à 8.30 a.m. prix aller et retour $1.50

104-3

NOUVEAUX HOTELS QUI SURGISSENT

HULL, 26.— Notre ville compte trois nouveaux hôtels licenciés depuis mercredi. Leurs propriétaires sont MM. Dolphis Charron, F. X. Lamothe et Marc De Repentigny.

La raison de cette augmentation du nombre des débits de boissons ne s'explique pas, et elle ne vient pas du conseil de ville.

Le 24 avril dernier le conseil accordait 20 certificats pour licences; le lendemain, par une loi spéciale, la législature provinciale décrétait que jusqu'au jour où la population de Hull aurait atteint vingt mille âmes, le nombre des débits de liqueurs serait de 14 seulement.

Comment se fait-il que le gouvernement donne maintenant trois nouvelles licences?

C'est ce qu'on se demande.

On dit que le résultat de la récente élection n'est pas étranger à l'octroi de ces nouvelles licences. Il y a force commentaires sur ce sujet. On dit que des procédures seront intentées contre les nouveaux hôteliers pour vente illégale de boissons en contravention aux règlements municipaux.

LES COMMIS-MARCHANDS

Les commis-marchands de Montréal auront leur excursion annuelle le 12 juillet prochain, à Sorel. On s'attend à un succès comme par les années passées.

UN MYSTERE A ECLAIRCIR

LE JURY DU CORONER RECOMMANDE DE TENIR A LA DISPOSITION DE LA JUSTICE, LE CIRQUE DES FRERES COLE, CAR IL SOUPCONNE LA MORT D'UN INCONNU, TROUVE SUR LA VOIE FERREE, PRES DE LATCHFORD, DE N'ETRE PAS PUREMENT ACCIDENTELLES

HAILEYBURY, Ontario, 26. — L'enquête au sujet du cadavre inconnu trouvé, avant-hier matin, près de la borne 87 1-2, a été tenue dans l'après-midi, par le coroner Codd, à Latchford. Au bout d'une heure le jury a rendu le verdict suivant: "Un homme inconnu a été trouvé mort sur la voie du "Témiscaming et Northern Ontario Railway" à la borne 87 1-2, mardi matin, 23 juin, 1908. Cet homme a trouvé la mort soit en tombant, soit en étant projeté du train du cirque Cole Frères. Nous recommandons vivement aux autorités provinciales d'ouvrir une enquête, car les témoignages de deux employés du cirque nous font soupçonner que le décédé a été projeté criminellement hors du train.

Nous recommandons de détenir les employés du cirque Cole Frères jusqu'à ce qu'une enquête plus approfondie puisse être faite par les autorités compétentes pour déterminer la cause de la mort du dit inconnu.

Il y a des sandwiches au Bovril pour le lunch chez Walker, 125 St-François-Xavier. 104-j.n.o

LA ST JEAN BTE. A LA VILLE EMARD

LA PETITE VILLE CELEBRERA AVEC ECLAT DIMANCHE PROCHAIN LA FETE NATIONALE.— UNE BELLE FETE EN PERSPECTIVE.

La fête patronale des Canadiens-français, sera célébrée d'une manière éclatante à la ville Emard, dimanche, le 28 juin courant.

Aux citoyens de la ville Emard, se joindront ceux des paroisses Ste-Elizabeth, Notre-Dame de Grâces, Verdun et St-Pierre-aux-Liens.

La procession défilera par les rues de la ville Emard et de la ville St-Paul. Départ du carré Emard avec fanfares, bannières et drapeaux. Le défilé se fera par les rues Bromby, Beaulieu, 5me avenue, Hadley, 2me avenue, Eadie, (Ville St-Paul) Hadley, 2me avenue, Davidson jusqu'au point de départ.

La messe sera chantée en plein air à l'entrée du bois situé à proximité du carré. Le sermon de circonstance sera fait par le Révérend M. E. I. Auclair. L'office religieux sera suivi d'un banquet offert aux invités, aux membres du clergé, aux officiers des localités voisines, aux députés du comté et autres.

Dans l'après-midi, des discours seront prononcés sur le carré Emard.

Parmi les orateurs de la circonstance, nous mentionnons M. J. U. Emard, maire de la ville Emard, qui souhaitera la bienvenue aux invités ; M. F. D. Monk, M. P., qui parlera du Canada, notre patrie ; M. Jérémie Décary, M. P. P., parlera de la province de Québec ; le Révérend M. Jolicœur, curé de la paroisse, traitera de l'éducation ; M. Arthur Ecrement, N. P., de nos gloires nationales ; M. Louis Coderre, avocat, du progrès de la ville Emard ; M. Charles Emard, avocat, de notre avenir national.

Un programme de jeux a aussi été préparé pour la circonstance. Bref, on s'attend à ce que la St-Jean-Baptiste sera fêtée avec beaucoup de pompe à la ville Emard, dimanche prochain.

CHUTES MONTMORENCY ET STE-ANNE DE BEAUPRE

Les pélerins par bateaux, le dimanche, peuvent prendre à Sainte-Anne les chars électriques pour Québec, qui circulent le matin toutes les demi-heures, de 8.30 jusqu'à midi, et faire arrêt aux Chûtes Montmorency, (prix, 50c ascenseur compris), au lieu d'attendre le bateau, ce qui leur donne trois à quatre heures de plus à Québec. 102-ma-v-jno

GUERRE AU PATRONAGE

A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES MANUFACTURIERS, ON SE PLAINT QUE LE PATRONAGE OCCUPE TROP DE PLACE DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

A l'assemblée annuelle de l'Association des Manufacturiers Canadiens, section de Montréal, le président sortant de charge, M. S. W. Ewing, a parlé longuement de la mauvaise gestion des affaires municipales. Il a dit en substance :

"Le fléau de nos grandes municipalités et de nos gouvernements est le patronage. Ce fléau existe dans notre conseil de ville. Nous avons des échevins qui dédaignent le patronage. Malheureusement, il y en a d'autres échevins — et ceux-là font souvent partie de la majorité — qui usent du mandat qu'on leur a confié pour leur propre avancement personnel et uniquement pour le quartier qu'ils représentent. Ces échevins profitent de l'indifférence du public pour s'occuper du patronage. Je regrette de dire que nos principaux citoyens ne s'intéressent aucunement aux choses municipales.

"Un certain nombre de propriétaires du quartier ouest ont été forcés par les compagnies d'assurance de refuser des risques et de réduire leurs polices. Ils ont demandé au conseil de ville d'installer immédiatement un système de haute pression dans le quartier des affaires. Leur requête a été signée par la grande majorité des propriétaires du quartier Ouest.

"Il est absolument nécessaire, dans l'intérêt du commerce de la ville, que ce système de haute pression soit installé le plus tôt possible. Malheureusement, notre conseil de ville n'a encore presque rien fait.

"Actuellement, les citoyens du quartier Ouest paient environ $100,000 par année en primes d'assurance, et ils devront probablement se soumettre à des taux élevés pendant des années à venir. Les hommes d'affaires de Montréal paient un taux d'assurance beaucoup plus élevé que les hommes d'affaires de Toronto."

Dans son discours, M. Ewing a aussi parlé de l'excellente besogne accomplie dans le port depuis la nomination de la présente Commission du Port.

Il est convaincu que si la ville était administrée par une commission, composée d'hommes d'affaires énergiques et indépendants, les citoyens de Montréal constateraient avant cinq ans, que leur ville a complètement changé de face.

M. l'échevin Sadler, le nouveau président de l'Association, a remercié les membres de l'isigne honneur qu'ils venaient de lui conférer. Il a promis de consacrer tout le temps qu'il pourrait disposer à promouvoir les intérêts de l'Association.

Quant à la suggestion de M. Ewing au sujet d'une commission civique, l'échevin Sadler a dit que la ville n'était pas disposée à créer un bureau de contrôle.

MM. Louis Simpson, de Valleyfield, et S. T. Duclos, de St-Hyacinthe, ont été élus représentants des districts industriels situés en dehors de Montréal.

A LA POURSUITE DES PIRATES

Correspondance spéciale à la "Patrie"

HULL, 26 — Le shérif Wright, de Hull, le sergent Joliat et le détective Culver, de la police d'Ottawa, sont présentement occupés à faire la chasse aux pirates sur la rivière Ottawa. De fait, les trois policiers ont discrètement quitté la ville samedi soir et depuis, sans relâche, ils recherchent une bande organisée de voleurs qui opère depuis plus de dix jours dans les villages des deux côtés de la rivière Ottawa, entre Hull et Thurso.

Samedi matin, le shérif Wright recevait du village d'Angers, sur la rive nord de l'Ottawa, lui annonçant que durant la nuit des voleurs s'étaient introduits dans un magasin de l'endroit et avaient volés pour $250 valant de marchandises et quelques minutes plus tard, une autre message lui apprenait que la somme de $160 en argent venait d'être volée à l'hôtel Legault, à Templeton Est.

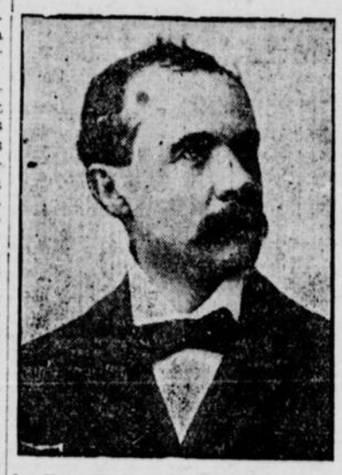
Une heure après avoir été informé des vols, le shérif et les policiers d'Ottawa qui consentaient à lui prêter main forte, s'embarquaient dans une chaloupe à gazoline et descendaient la rivière Ottawa vers les villages où les vols ont été commis. Les policiers croient que les voleurs fuient par voie d'eau avec leur butin.

On rapporte d'autres vols commis à divers endroits sur les deux rives d'Ottawa depuis une dizaine de jours.

LES FAVEURS ROYALES

SIR FITZPATRICK EST FAIT MEMBRE DU CONSEIL PRIVE; L'HON HENRI TASCHEREAU ET L'HON. W. F. FALCONBRIDGE CREES CHEVALIERS

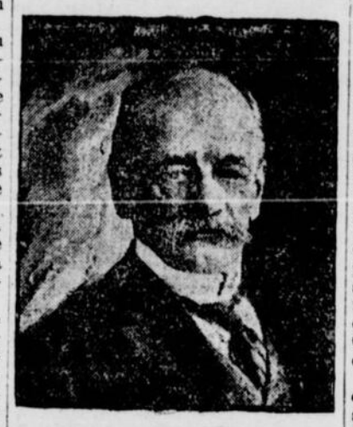
LONDRES, 26 — Au nombre de ceux qui ont été décorés à l'occasion de la fête de l'Empire, sont les Canadiens dont les noms suivent :



Le Très HON. SIR CHS. FITZPATRICK, créé membre du Conseil Privé de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Sir Charles Fitzpatrick a été créé membre du Conseil Privé.

L'hon. Henri T. Taschereau, juge en chef de la Cour du Banc du Roi, de la province de Québec, et l'hon. W. G. Falconbridge, juge en chef de la Haute Cour d'Ontario, division



L'hon. HENRI TASCHEREAU, juge en chef de la Cour du Banc du Roi de la province de Québec, fait Chevalier.

de la jour du Banc du Roi, ont été faits Chevaliers Bacheliers.

M. W. F. King, astronome en chef à Ottawa, a été fait compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Au nombre de ceux qui ont été décorés de l'Ordre du Service Impérial



L'hon. W. F. FALCONBRIDGE, juge en chef de la Cour du Banc du Roi d'Ontario, fait Chevalier.

sont M. G. N. Babbitt, du Nouveau-Brunswick ; M. John Fraser, auditeur général à Ottawa ; et M. A. G. D. Taylorm de la Gazette Officielle.

Le Très Honorable Sir Charles Fitzpatrick est le sixième membre canadien qui fait partie du Conseil Privé de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Les autres sont Sir Wilfrid Laurier, Sir H. E. Taschereau, Sir Charles Tupper, Sir Richard Cartwright et Sir H. S. Strong. Ce n'est que le 15 juin courant que Sir Charles reçut du gouvernement impérial communication officielle de sa nomination comme successeur de feu Sir A. J. Ardah, comme l'un des quatre représentants de la Grande-Bretagne dans le comité d'arbitrage de la Haye.

L'élévation de l'hon. Henri Taschereau au titre de Chevalier suit sa nomination de juge en chef de la Cour du Banc du Roi de la province de Québec, succédant à Sir Alexandre Lacoste.

Les honneurs conférés à l'hon. Falconbridge le met au niveau des autres juges en chef des trois autres divisions de la Haute Cour d'Ontario, le chancelier, Sir John Boyd ; le juge en chef de la division des Causes communes ; Sir William Meredith ; et le juge en chef de la Cour d'Echiquier, Sir William Mulock.

NOUVELLES D'OTTAWA

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 26. — L'honorable M. Graham, ministre des Chemins de Fer et Canaux, est revenu mercredi soir du canal de Cornwall où il a rencontré M. Weller, ingénieur-surintendant du canal Welland, chargé de voir aux réparations du canal Cornwall, nécessaires à la suite de l'accident de lundi matin.

M. Graham déclare que cet accident est le plus sérieux qui se soit encore produit sur un canal canadien. Une digue et un canal temporaire de 250 pieds seront construits pour permettre à la navigation de reprendre le plus tôt possible en attendant les réparations. Les travaux sont déjà commencés.

—Aucune démonstration n'a été faite à Ottawa pour la Saint-Jean-Baptiste, la fête religieuse étant renvoyée à dimanche prochain, alors qu'il y aura procession et messe solennelle à Sainte-Anne.

—L'Association des Marchands de Bois Canadiens a été formée mardi après-midi à Ottawa, à une assemblée tenue au Board of Trade. Cette société est composée de propriétaires de scieries de limites à bois et des marchands de bois en gros de toutes les parties du Canada.

Le capital de la nouvelle organisation sera dans les $25,000 et les bureaux généraux à Ottawa.

L'Association fonctionnera sur les mêmes bases que la "National Wholesalers" des Etats-Unis.

Une délégation s'est rendue auprès de Sir Wilfrid Laurier et i lui a demandé d'imposer un droit de douane sur le pin importé du Sud des Etats-Unis.

Voici les officiers de l'Association: Président Honoraire, J. R.-Booth, Ottawa ; Président, Gordon C. Edwards, Ottawa ; vice-président, J.-B. Miller, Toronto ; trésorier, R.-G. Cameron, Ottawa.

IL EST NOMME EXAMINATEUR

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ARTHABASKA, 26—A une réunion du conseil du barreau d'Arthabaska tenue le 18 juin courant, M. Gustave Perrault a été nommé examinateur aux examens du barreau, pour la section d'Arthabaska.

SUITES FATALES D'UNE BLESSURE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 26. — L'infortuné jeune Paquin, qui avait été blessé dimanche, à la tête, par un coup de revolver tiré accidentellement par un nommé Marcotte, a succombé à sa blessure.

La Faiblesse et la Débilité

ont ordinairement pour cause l'air vicié des villes, les excès de travail, le surmenage, la mauvaise alimentation, les abus de toutes sortes, etc. Ces maladies frappent indifféremment les deux sexes aux différents âges de la vie, mais heureusement la nature nous fournit un remède infaillible pour guérir ces terribles maladies causées par l'appauvrissement du sang. Le

Le Vin St-Michel

contient tous les éléments nécessaires pour reconstituer une santé délabrée, favoriser la formation des tissus, fournir aux os les substances qui leur sont nécessaires, purifier et enrichir le sang qui est la source même de la vie. L'assimilation du Vin St-Michel est parfaite, les estomacs les plus faibles le digèrent facilement.

LES GÂTEAUX AU LEVAIN ROYAL

EST LE PLUS PARFAITEMENT PRÉPARÉ

IL A MÉRITÉ LES PLUS GRANDS HONNEURS A LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

Feuilleton de "La Patrie"

Grand roman inédit par Ely Montclero.

FORFAITS D'AMOUR

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

59 (Suite)

"Du reste, je rentre, car il y a déjà un grand moment que je suis dehors et Thibault doit avoir besoin de moi.

"A tout à l'heure, Roger.

—Je rentre également, ; nous ferons le chemin de compagnie, ma sœur, si vous le permettez.

Dissimulant un geste de contrariété, la jeune femme se rangea pour faire place à son beau-frère, le chemin étant assez étroit.

Pendant quelques minutes, ils marchèrent en silence. Roger observait Suzanne du coin de l'œil; elle lui parut gênée, contrainte, et cela ne fit que l'exaspérer davantage.

Ses sourcils se froncèrent, donnant une expression sinistre à son front têtu, un air d implacable dureté à ses yeux.

—Vous disiez-donc, dit-il, soudain que vous vouliez par une assez longue absence, échapper à une désagréable obsession?

—Ce n'est pas indiscret, c'est inutile, répliqua sèchement Mme d'Excideuil.

"Vous savez aussi bien que moi, de quoi il s'agit.

—J'eusse aimé vous l'entendre répéter, madame.

" Ces mots dédaigneux tombant de vos lèvres fortifieraient encore mon désir de me délivrer de vous, désir qui, quoi que je fasse, ne se réalise jamais.

—Des mots... des mots...

" Si vous êtes sincère en ce moment, — et je ne le crois pas, — si vous voulez oublier une heure de folie, rien n'est plus simple. Allez-vous - en, voyagez, éloignez-vous d'Excideuil jusqu'à ce que vous soyez devenu plus sage.

" Ainsi, la tranquilité rentrera dans votre âme, et moi je serai, enfin ! soulagée.

—Ma présence vous est-elle donc si pénible ?

—Oui, avoua franchement la marquise, oui, depuis ce que vous savez...

" Je sens vos regards qui m'épient sans cesse, je vois vos gestes saccadés, fiévreux, et je tremble que cette attitude singulière ne finisse par être remarquée...

—Thibault ! s'exclama le vicomte dans un bref ricanement.

" Rassurez-vous, ma sœur, il ne voit rien, il est plongé béatement dans son bonheur... Le reste du monde n'existe pas pour lui ; sa sécurité est complète. N'est-il pas votre maître ?...

" Réellement, il le montre assez. Vous êtes son bien, sa chose, il ne peut lui venir à l'esprit que quelqu'un songe à s'approprier son trésor.

—Mon mari raisonne juste.

" Il a confiance en moi, et pour rien au monde je ne démériterais. Cette confiance absolue, illimitée, fait ma joie, mon orgueil, c'est pourquoi je tremble que vos manières d'écervelé ne l'inquiètent à la fin, et veux mettre un terme à cet état de choses.

—Quel ton dédaigneux vous affectez en parlant de moi ! se récria Roger avec amertume.

—Puis-je parler autrement quand vous vous conduisez comme un enfant ou comme un sot ?

—Je ne suis ni l'un ni l'autre, madame, plus tard vous en aurez la preuve.

" Je suis un homme, un homme qui souffre en silence tous les tourments de l'enfer et cela, depuis que j'eus le malheur de vous connaître.

—S'il en est ainsi, fit la marquise d'un accent glacé, il fallait quitter Excideuil dès le lendemain du mariage de votre frère.

" Aujourd'hui vous seriez revenu à des idées sensées, aujourd'hui l'impression que vous prétendez avoir ressentie ne vivrait même plus au fond de votre souvenir.

" Croyez-dous que ce ne serait pas préférable ?

—Je n'ai pas pu ! Je n'ai pas pu vous fuir ! s'exclama sourdement le vicomte.

Suzanne ne parut pas le moins du monde troublée par ce cri passionné.

Elle dit très net :

—Allons donc ! Ce sont là, Roger, des phrases de roman on ne peut plus ridicules dans votre bouche.

On vient à bout de tout par la sagesse et le raisonnement.

" Quand vous m'avez vue pour la première fois, j'allais épouser votre frère, il suffisait, il eut dû vous suffire de réfléchir à cela pour chasser de votre esprit une pensée malsaine.

Me parler d'amour, c'est non seulement ne faire injure, mais c'est insulter gravement votre frère.

—Si j'ai montré le fond de mon cœur, vous savez bien que ce fut malgré moi ! interrompit Roger.

—Il fallait vous taire, vous taire, vous taire, fit-elle implacable ; vous n'avez nulle excuse à mes yeux.

" Au lieu de m'apitoyer sur votre sort, vous n'avez réussi qu'à m'inspirer un insurmontable dégoût.

" Si vous persistez encore à me salir de vos paroles outrageantes, ce dégoût se changera en aversion et en colère, prenez-y garde..."

Il se cabra sous le cinglement de ces mots cruels.

Son orgueil, autant que sa passion malsaine, étaient durement flagellés.

Sa face s'empourpra, ses yeux s'injectèrent ; il saisit d'un geste violent le bras de sa compagne et l'obligea à s'arrêter au milieu du chemin tandis qu'il lui soufflait, d'une voix rauque, ces mots :

—Vous avez tort de me traiter aussi mal, croyez-moi...

" Un peu de compassion, un peu d'amitié, me rendraient meilleur...

" En me parlant avec cette brutalité, vous m'exaspérez de telle sorte que je me sens prêt à vous haïr tout en vous adorant..."

Suzanne eut un sourire dédaigneux.

—Qu'y puis-je ? Vous êtes le seul coupable. Vous avez cherché le mal, et nécessairement, vous l'avez trouvé.

" Je ne demandais qu'à vous traiter amicalement, comme un bon frère. Votre attitude m'a blessée d'abord ; vos aveux, ensuite m'ont cruellement offensée."

Il baissa la tête, non pas en homme accablé, mais afin qu'elle ne put lire la vraie vérité sur ses traits.

—Oui, oui, prononça Roger, j'ai été fou, je le reconnais.

" Fou de m'éprendre de vous, si froide, si indifférente ; fou d'entretenir cet amour maudit, fou de vous l'avouer

" Ce fut plus fort que ma volonté... Quand les mots se sont échappés de mes lèvres en ce jour d'été radieux où nous marchions, comme aujourd'hui, seuls, côte à côte sous les arbres, environnés de parfums... j'aurais donné dix ans de ma vie pour les retenir.

" Impossible !... mon secret m'échappait malgré moi.

" Et après, oh ! après !... lorsque vous m'avez regardé de cet air glacé que vous prenez maintenant encore, lorsque vous m'avez dit : "Roger, à quoi pensez-vous ?" de cet accent de reine offensée qui n'appartient qu'à vous... j'eusse voulu rentrer sous terre, m'abîmer, disparaître...

" Ce que j'ai enduré alors et depuis, il n'existe pas de mots pour le rendre. C'est l'enfer et tous ses supplices.

" Pourtant, soyez franche, je n'ai plus prononcé un mot douteux, je vous ai obéi scrupuleusement, m'éloignant de vous le plus possible, évitant toutes les occasions de tête à tête.

—Votre regard parlait pour vous, et ce regard continuait l'offense.

" Il fallait quitter Excideuil où votre présence est autant pour mon mari que pour moi, un outrage permanent.

—J'ai quitté Excideuil. La mort subite de notre tante m'y rappela.

" Vous ne pouvez cependant me faire de cela un grief

—Si, car rien ne vous empêchait de repartir. Les prétextes ne vous manquent pas.

"Mais non, vous demeurez, vous vous incrustez ici, ne me faisant grâce, ni d'un coup d'œil, ni d'un geste, me poursuivant partout, à tel point que les gens doivent jaser adoptant une telle attitude que je tremble sans cesse.

"C'est lâche, Roger, oui, c'est lâche.

—Je ne suis pas responsable; est-on responsable d'une maladie qui vous terrasse?

"Cet amour m'a saisi brusquement a fondu sur moi, comme un mal mortel... Je le subis.

—Vous en exagérez à plaisir les manifestations. C'est au point que je finis par croire que vous jouez une comédie...

"Oui, oui, je serai franche, malgré vos airs furieux, vos dénégations ardentes. Vous forcez trop la note, Roger, vous dépassez la mesure.

"Vous tenez un rôle, ou bien alors vous avez perdu tout sens moral, ne serait-ce que par amitié, par respect pour votre frère si bon...

(A suivre)

LA JEUNESSE CATHOLIQUE

LE CONGRES QUI SE TIENT A QUEBEC SUSCITE BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME

(Corr. spéc. à la PATRIE.)

QUEBEC, 25. — Le congrès de la jeunesse catholique s'est continué hier. Après la messe, célébrée à 7.30, hrs dans la chapelle du séminaire par S. G. Mgr Bégin et pendant laquelle il y a eu chant du credo et cantiques de circonstances, Mgr l'archevêque a prononcé une touchante allocution aux membres de l'Association.

Puis la deuxième séance du congrès a commencé à 9.30 heures.

Le premier conférencier a été M. Jos. Versailles, ancien président de l'Association, qui a retracé l'histoire de la fondation de l'Association. Il en a fait voir avec beaucoup de clarté les progrès rapides et il a montré aussi les œuvres qu'elle a déjà à son crédit.

M. Edouard Fabre Surveyer, avocat au Barreau de Montréal, a parlé avec beaucoup d'éloquence des droits incontestables à la liberté religieuse que nous avons en ce pays. C'est une sorte d'examen de conscience qui embrasse les trois siècles qui finissent durant ce mois et qui ont commencé à l'arrivée de Champlain. Il y a lieu de nous réjouir ; il y a lieu aussi de veiller et de ne pas nous endormir sur l'oreiller d'une confiance puérile et périlleuse.

La piété que doit avoir un membre de l'Association a été décrite ensuite par M. E. Lavergne qui s'est acquitté de son travail avec conscience et mérite.

Et ensuite M. Monette, un autre membre de l'association, est venu amplifier la pensée du conférencier précédent en démontrant que tout membre de l'Association doit être apôtre dans la sphère où le font mouvoir ses occupations.

Le dernier conférencier de la séance a été le Rév. Père Dom. Lanthier, F.P., qui a terminé la séance en parlant du catholicisme que doivent avoir les membres de l'Association. Il insiste sur la nécessité de profondes et solides études religieuses, avec le catholicisme pour base, et aussi sur cette pensée que le catholicisme doit être le principe et la règle de notre vie privée et publique.

Tous ces importants travaux ont été soulignés d'enthousiastes applaudissements de la part de nombreux auditeurs qui remplissaient la salle et les galeries.

Cette première séance s'est terminée à midi.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Durant la séance de l'après-midi, l'on a parlé du maçonnisme et de ses dérivés. Cette séance est ouverte à 2.30 heures, dans la salle des promotions de l'Université Laval. Le très grand nombre de congressistes et de leurs amis les obligent à tenir leurs séances dans cette grande salle.

A droite du président, M. V. F. Beaupré, on remarque Mgr Roy et de nombreux ecclésiastiques.

Le premier conférencier de cette deuxième séance, est M. l'abbé Arthur Balthazar, qui parle de l'esprit maçonnique ; cet esprit de destruction et de haine qui anime les membres de la secte à l'endroit de tout ce qui porte la marque catholique.

Cet esprit, on le sait, cherche à se glisser partout dans toutes les classes de la société. Plusieurs de nos institutions en sont déjà imprégnées dans notre pays, et si nous ne tenons constamment l'œil ouvert, nous finirons par déplorer, chez nous, comme dans les pays d'Europe, les tristes ravages que laissent partout sur leurs traces les fils de la "Veuve". C'est ce qu'a montré, dans un très laborieux travail, M. Omer Héroux, rédacteur à l' " Action Sociale ".

Tout de suite après, un autre rédacteur du même journal, M J. L. K. Laflamme, nous a parlé des sociétés neutres. Les principaux dérivés des sociétés secrètes proprement dites. Les dangers qu'elles inspirent ne sont pas moins à craindre et à éviter que ceux des sociétés ouvertement maçonniques. Ils le sont même plus, puisque leur travail est sournois et hypocrite. Bien des gens se laissent surprendre dans leur bonne foi, par la manière d'agir de ces sociétés et le mode de leur recrutement.

Un membre du cercle Saint - Michel a traité ensuite la question juive, non moins intéressante dans notre pays, que la question des francs-maçons. La question juive existe chez nous tout comme la question sociale.

Le nombre des juifs augmente d'année en année dans nos villes et leur immixion dans nos affaires ne nous permets pas de nous endormir dans la confiance qu'il n'y a aucun danger de ce côté.

C'est M. Guy Vannier qui termine cette séance en traitant des erreurs et des demi-préjugés qui ont cours même dans notre pays. Après avoir entendu ce beau travail, nous restons convaincus qu'une foule de dangers nous environnent grâce aux multiples préjugés ou demi-préjugés qui se dessinent d'une manière très pâle souvent, mais qui nous font mal ou faussement juger de certaines salutaires innovations.

Comme on le voit les travaux de cette séance ne manquaient pas d'intérêt et leurs auteurs par les études respectives qu'ils ont fait de chacune de ces questions, étaient tout marqués pour ajouter encore à cet intérêt qu'ils ont fait naître.

A LA SALLE LOYOLA

La séance d'hier soir a eu lieu à la salle Loyola trop exiguë pour contenir toute la foule qui s'y est rendue. L'assistance, parmi laquelle on remarquait un grand nombre de dames, s'est montrée enthousiaste, comme depuis l'ouverture du congrès.

M. l'abbé Camille Roy a lu un travail très précieux sur "Les lecture des jeunes gens : bons et mauvais livres." Il a été applaudi frénétiquement.

Les autres travaux lus à cette séance sont : "L'instituteur catholique et les oeuvres post-scolaires" par M. C. J. Magnan ; "Combattons l'égoïsme et la vanité", par M. Paul Turcotte, porte drapeau du cercle Loyola ; "L'association veut des hommes de caractère et de conviction," par M. Bergeron ; "Notre mentalité présente", par l'abbé Augustin Marcoux.

L'honorable Thomas Chapais a clos la séance par un superbe discours dans lequel il a recommandé la lecture comme la meilleure sauvegarde du jeune homme sérieux.

Cet avant-midi et ce soir, le congrès a lieu à l'université, et cet après-midi, à l'Académie Commerciale.

Cette première journée du congrès fait bien augurer des deux autres qui vont suivre car chaque séance, comme chaque discours, s'est terminée au milieu d'applaudissements des plus enthousiastes. C'est l'idée de religion et de patrie surtout qui a dominé dans cette salle aujourd'hui. On sentait que le jeunesse se réveillait et qu'en ce jour elle prenait fermement la résolution d'employer désormais toute son ardeur et toute sa vigueur à travailler au bien de la patrie et de la religion.

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur Impérial. Départ quai Bonsecours à 8.30 a. m, prix aller et retour $1.50.

164-3

L'ASSOCIATION CHORALE DE ST-LOUIS DE FRANCE

Les membres de l'Association Chorale Saint-Louis de France sont priés d'assister à une assemblée, qui aura lieu, ce soir, à 8 h. 30 précises à la salle des répétitions.

A cause de l'accident arrivé au canal Cornwall, les personnes, prenant part à l'excursion de l'association et qui devaient partir par le bateau vendredi midi, devront prendre le train samedi matin, à 9 heures, à la gare Bonaventure.

Ceux qui devaient partir samedi midi, devront prendre le train, dimanche matin, à neuf heures, à la même gare. Ceux qui désireraient changer le jour et l'heure du départ devront en prévenir l'organisateur.

Les trains conduiront les passagers à Prescott d'où le voyage se continuera tel que projeté.

VICTIME D'UN CHOC NERVEUX

OTTAWA, 26.HMadame Cyprien Proulx âgée de près de 80 ans et demeurant rue Saint-André est morte mercredi, à l'hôpital de la rue Water, des suites de brûlures qu'elle s'est infligée en allumant un poêle. Elle voulut jeter du pétrole sur le feu et bientôt elle fut entourée de flammes. Aucune des blessures n'était assez grave pour causer la mort, mais Mme Proulx a plutôt succombé au choc nerveux.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

UNE MEMORABLE CELEBRATION

LES CANADIENS-FRANCAIS DE HAWKESBURY ET DES ALENTOURS FETENT LA ST-JEAN-BAPTISTE AVEC ECLAT.—MESSE SOLENNELLE. — PROCESSION, ETC.

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

HAWKESBURY, Ont., 26 — Nos compatriotes de Hawkesbury ont célébré la Saint-Jean-Baptiste avec une très grande solennité. Près de 5,000 personnes venues des différentes paroisses du comté de Prescott, une large part de nos compatriotes du comté d'Argenteuil nous ont fait le plaisir de franchir la ligne imaginaire interprovinciale et, se sont joints à nous pour célébrer notre belle fête nationale.

Le succès de cette fête fut complet sous tous les rapports, et notre vicaire, le Rév. M. Larocque et ses autres organisateurs méritent les plus grands éloges.

Vers 8 heures, la rue Principale contenait déjà plusieurs milliers de spectateurs, anxieux de voir la procession et son défilé, plusieurs chars allégorique et une foule des notables de nos compatriotes prirent place dans la procession et se rendirent à l'église, où une grand'messe solennelle fut chantée par le Rév. Père Normandin, O.M.I., assisté des Révérends M. Pilon, curé de L'Orignal, et M. Larocque, de Hawkesbury.

Le révérend chanoine Philippe, curé de la paroisse, et les révérends MM. Gascon, curé de Grenville, P. Q., Beausoleil, curé de Fournier, Ont.; Poulin, curé de Clarence Creek ; Bain, d'Alfred, Ont., bien voulu nous honorer de leur présence.

Le Rév. M. Gaston, curé de Grenville, P.Q., a donné le sermon de circonstance; il a, comme on sait le secret, fait vibrer la fibre patriotique dans tous les coeurs.

"Dans les grands jours solennels, dit-il, les chefs des nations, afin de prouver à leurs sujets leur puissance font défiler devant eux les forces militaires de la nation lesquelles ils passent en grande revue.

La vue de ces nombreux bataillons éveille dans les coeurs le fier sentiment national et fait abandonner aux ennemis les projets hostiles qu'ils nourrissaient en leurs coeurs.

"Aujourd'hui le peuple canadien-français compte ses soldats. Il les montre à ses amis comme à ses ennemis. Il affirme son existence comme peuple, ses espérances comme nationalité et les principes qui le guident dans sa marche civilisatrice.

A ses amis il apparait plein de sève et d'entrain, content et libre, se développant à l'ombre des institutions que lui octroya la Grande-Bretagne, et qui doivent sauvegarder sa vie comme peuple.

A ses ennemis, il est fier de montrer son drapeau, avec sa devise : "Nos institutions, notre langue et nos lois".

Groupés autour de ce beau drapeau, les Canadiens-français doivent dire que pour le leur enlever, il faudrait auparavant leur enlever la vie.

Ils ont raison, car cet étendard et ce programme politique, c'est l'histoire de la patrie, le souvenir du passé, la liberté pour le présent avec la grandeur et la prospérité des nôtres pour l'avenir. Arboré comme il est maintenant près de l'autel, il représente la double force qui civilisé le Canada français, l'union intime de la religion avec la société civile, seule base d'une vraie civilisation chrétienne.

"Telle est la pensée que je désire développer en ce beau jour de fête nationale, cette vérité est toujours importante pour un peuple qui doit progresser, de nos jours surtout, elle demande une attention toute spéciale, à cause des influences funestes qui cherchent à en obscurcir l'éclat dans les esprits et à en fausser la nature exacte.

"Québec est donc la vraie base de la société civile, sur quels principes doit s'appuyer la civilisation chrétienne? Voilà ce qui doit être bien compris de tout canadien-français, véritable patriote et jaloux de garder toujours intactes ses institutions, sa langue et ses lois.

"Dieu, en créant l'homme, a voulu lui donner des besoins et des inspirations qui devaient réclamer le concours de ses semblables, la société est donc d'institution divine, elle doit aider l'homme à atteindre ses destinées futures tout en lui donnant ici-bas sa large part de bonheur terrestre.

"Le rôle de la société est donc double, savoir: procurer le bonheur de l'homme et lui montrer à marcher plus sûrement vers l'idéal, son Dieu et son créateur. Pour cela, elle fait des lois qui donnent de l'ensemble aux efforts individuels, elle réprime les désordres, punit les crimes et par sa protection, civilise le peuple en aidant au développement intellectuel, moral et industriel de la nation. our atteindre ce but l'état civil doit avoir pour règle immuable l'esprit immuable du bien et du mal de la justice et de l'injustice."

Après avoir démontré à ses nombreux auditeurs le vrand rôle de la religion dans la patrie, le savant et distingué prédicateur, dans une péroraison vibrante, exalta ses compatriotes vers l'amour de notre belle patrie le Canada. Il sut évoquer les noms de Laval, de son dévouement et de son patriotisme.

"Le coeur canadien-français, dit-il, est généreux et grand." Les souvenirs du passé évoqués par le distingué orateur firent battre bien des coeurs à certains passages, n'eut été la sainteté du lieu, les applaudissements auraient souligné ces sentiments d'enthousiasme.

Après la messe, grande procession et réunion sur l'Ile Cobb, en face de la ville.

Nous avons eu plusieurs députés et autres notabilités qui ont fait acte de présence. Nous avons remarqués dans la procession : M. le député le Dr Proulx, M. Quesnel, exmaire ; Beaupariant, McCrea, représentant des sociétés anglaises d'ici, etc.

u banquet, le Dr Quesnel et d'autres orateurs adressèrent la parole.

La Saint-Jean-Baptiste a été un vrai succès. La messe de Wurgen a été chantée sous la direction de M. Landriault. Des soli furent rendus par le Dr Quesnel, M. Montpellier et M. Landriault.

Plusieurs corps de musique étrangers ont rehaussé la splendeur de ces fêtes mémorables.

CONCESSIONS FORESTIERES

Correspondance spéciale à la "Patrie"

OTTAWA, 26.—A l'hôtel Russell, hier avant-midi, a eu lieu une vente de concessions boisées qui a rapporté la jolie somme de $1,071,500, y compris $200,000, représentant les droits dûs à la Couronne. La réserve dont il a été disposé hier, était celle des sauvages Dokis, située sur la rivière des Français, sur laquelle se trouve seulement du pin.

Parmi les personnes présentes étaient MM. J. R. Booth, le sénateur Edwards, C. A. McCook, député de Nipissing; P. Shannon W. D. Lumsden, A.-E. Elsemore, de Toronto, H. H. Hettler, de Chicago, W. B. McLean, de Owen Sound et tous les marchands de bois du district.

La limite vendue en huit sections contient plus de 100,000,000 pieds de pin et jamais un bûcherin n'a mis les pieds dans cette réserve. Le grand chef Dokis avait formellement défendu de disposer de la réserve et depuis quarante ans nombre d'offres alléchantes lui avaient été faites par des marchands de bois.

A sa mort, survenue il y a quelque temps, les chefs sauvages disposèrent de leur réserve en faveur du gouvernement, qui, à son tour vient de la céder aux marchands de bois.

Voici les noms des acheteurs : J. S. Casselman, de Riverside, Californie, $178,000 ; Patrick McDermott, South River, Ont., $69,000 ; Patrick Shannon, de Pembrooke, $126,500 ; James Playfair, Midland, Ont., $216,000 ; W. J. Shepherd, de Midland, $151,000 ; C. A. McCoal, député de Nipissing, $131,000. a vente seule a réalisé $871,000 plus de $200,000 en droits payables ou gouvernement. Au nombre des acheteurs, il n'y a qu'un seul américain, M. Casselman, de Californie.

L'encanteur, M. Peter Ryan a déjà vendu des limites à bois pour une somme de $33,000,000 et dit qu'il croit que dans cinq à six ans, il ne restera plus une seule réserve de pin dans le pays et de plus très peu de ce bois n'aura pas été coupé.

PLUS QU'UNE SEMAINE

C'est la dernière semaine pour donner votre commande de charbon, avant la hausse certaine de juillet, là où vous avez le meilleur charbon "Scranton" chez C. W. Duclos, et Cie, 30 Dorchester ouest. Tél.Bell 3271. 23-25-27

LA ROUTE DE LA BAIE D'HUDSON

N'effraie pas les exportateurs de grain de Montréal

Les exportateurs de grain de Montréal trouvent impraticable le chemin de fer projeté de la Baie d'Hudson comme route pour le transport du grain.

Interrogés à ce sujet, plusieurs membres de la Halle-aux-Blés ont déclaré que cette route ne pouvait faire concurrence à la route du Saint-Laurent ou aux autres routes, parce que les fermiers ne consentiraient pas à laisser leur grain dans les grands élévateurs pour la majeure partie de l'année, au risque d'une diminution du prix du marché de 20 à 40 centins par boisseau.

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. N'en acceptez aucun autre. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet. 1-v—jno

EST-IL COUPABLE OU FOU ?

MISSULA, Montana, 26. — Jas. Hayes a été enfermé dans la prison du comté, hier, par suite d'une déclaration, par lui faite. Il assure qu'étant simple soldat dans l'armée anglaise il a tué un caporal, du nom de Joseph Walsh, dans les casernes de St-Louis, près de Québec, il y a environ huit ans. On croit qu'il est atteint d'aliénation mentale.

LES FORESTIERS INDEPENDANTS

Le tribunal de Rochester accorde une injonction leur défendant d'augmenter leurs taux

ROCHESTER, N. Y., 26.—Une injonction temporaire a été accordée par le juge G. A. Benton, défendant à la Cour Suprême de l'Ordre des Forestiers Indépendants d'augmenter ses taux actuels d'assurance, en attendant l'issue du procès intenté à ce sujet par Henry J. Simmelink, de cette ville.

En vertu de l'ordonnance de la cour, il sera impossible à l'Ordre de mettre l'augmentation en vigueur.

3 MOIS DE PRISON

Les deux grecs, Marinos et Lymbernos, que les constables O'Shaughnessy et Ravenelle arrêtaient pour tentative de vol sur la personne d'un individu, sur la rue Saint-Jacques, ont été condamnés à trois mois de prison chacun.

L'HYGIENE A L'ECOLE

LA COMMISSION D'HYGIENE REÇOIT UN RAPPORT INTERESSANT DU Dr J. E. LABERGE, BACTERIOLOGISTE DE LA CITE, D'UNE INSPECTION PERSONNELLE DANS LES ECOLES DE NOTRE VILLE

Le Dr J. E. Laberge a soumis à l'assemblée de la commission de l'hygiène, mardi après-midi, un rapport détaillé et circonstancié d'une visite d'inpection qu'il a faite personnellement à toutes et chacune des écoles de la ville de Montréal. Le Dr Laberge dit qu'il a jugé par lui-même de l'état d'amélioration que présentent les écoles en général, sur l'an dernier et, surtout, comparativement à ce qui existait il y a deux ans.

Il n'y a, à proprement parler, que 12 écoles où il n'y a pas encore d'améliorations du tout. 28 écoles sont encore sans protection contre le feu et neuf autres sont dans un état inacceptable. Dans 30 écoles il n'y a pas de système de ventilation et 18 autres ne possèdent pas l'ameublement requis par les conditions des élèves. Dans 17 écoles les cabinets d'aisance sont défectueux et il cite le cas d'une école, à Villeray, où il y a deux pieds d'eau dans la cave, toute l'année. Règle générale, il y a encombrement dans toutes les écoles.

Le Dr Laberge rapporte que dan deux écoles importantes, le principal dit que si toutes les règles imposées aux médecins inspecteurs étaient suivies à la lettre, les écoles seraient bientôt désertées. Les directeurs de certaines écoles ne se rendent pas compte de l'importance de l'inspection et ne paraissent pas être très particuliers sur le rapport de la propreté chez les élèves. Il y a de ces directeurs qui ont répondu au Dr Laberge que l'inspecteur était inutile, car ils voyaient que les enfants étaient malades, ils les envoyaient à la maison, mais de suite, les mêmes directeurs ajoutent que s'il fallait en croire les médecins, il faudrait renvoyer la moitié des élèves.

Le Dr Laberge dit que quelques-uns des médecins inspecteurs ne font pas leur devoir et qu'ils négligent leur service. L'un d'entre eux se contente de demander au concierge si "tout va bien".

Le rapport a été adopté et le Dr Laberge a été autorisé de prendre les moyens de parer aux défauts qu'il signale.

ACTION EN EN DOMMAGES

Pour la mort de son mari

Madame M. Leclerc, veuve de M. Wm. G. Rozau, a intenté une action de $10,000 par le ministère de MM. Elliott, David, contre la compagnie du C. P. R., au nom de ses trois enfants et en son nom personnel.

Il y a quelques semaines, son mari, qui était serrefrein à l'emploi de la compagnie défenderesse, a été tué instantanément à la jonction de Saint-Polycarpe, écrasé entre deux chars.

UNE SOCIETE AGRICOLE

Une société provinciale pour la protection des plantes est organisée

La société provinciale pour la protection des plantes et la destruction des insectes a été finalement organisée, mercredi, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Parmi les personnes présentes on remarquait l'hon. G. A. Nantel, le Dr Grignon, le P. Ducharme, du collège de Rigaud, le R. F. Liguori, de l'institut agricole d'Oka.

Le président de la société est le Dr Longhead, entomologiste de Sainte-Anne-de-Bellevue; le vice-président, le R. F. Liguori, de l'institut d'Oka.

Le vice-président a insisté auprès de ses collègues pour obtenir que les bulletins et tous les imprimés de la société soient rédigés en français comme en anglais, en bon français.

Les membres de la société entendent se mettre à l'œuvre activement pour atteindre le but qu'ils se proposent.

POUR LES PAUVRES INCENDIES DE TROIS-RIVIERES

Sensibles au malheur que vient d'éprouver la population de la ville de Trois-Rivières, MM. Guilbault, Desparois et Garneau, chapeliers en gros de la rue Notre-Dame, ont expédié à M. le maire Tourigny, hier soir même, deux grosses caisses de chapeaux pour hommes, femmes et enfants. Ces chapeaux seront distribués aux pauvres gens qui ont été si cruellement éprouvés par l'incendie. C'est un acte de générosité digne d'être mentionné et leur offrons sincèrement nos félicitations.

Premier en Qualité
Pendant au delà d'un Siècle



Ce n'est pas chose difficile pour un distillateur de faire la meilleure liqueur pendant un an ou deux, mais quand il est reconnu que son produit est le meilleur pendant au delà de cent ans—c'est célébrité. Telle est la réputation enviable que possède le

Gin de Plymouth de Coates

Il n'est jamais vendu à la mesure—chaque bouteille de celui qui est véritable est emplie, bouchée, capsulée, étiquetée, enveloppée et emballée dans la fameuse Distillerie des Dominicains. Etablie en 1793. Voyez le Dominicain sur l'étiquette.

JAMES BUCHANAN & CO., Limited
Agents d'Exportation
D. O. ROBLIN, Toronto
Seul Représentant canadien

MARQUE DE COMMERCE 67

Epingles à Voile

Parmi les nombreuses nouveautés en or, remarquables, dans nos vitrines, sont des Epingles à Voile, en modèles unis, gravés à la main, ou sertis de joyaux.

Une jolie idée pour un cadeau d'été est d'offrir un jeu comprenant une épingle à voile et trois épingles à blouses, toutes appareillées.

Nous avons beaucoup de suggestions dans ces lignes.

LE MAGASIN ferme à 5.30 p. m. tous les jours, à 1 p. m. les samedis

Henry Birks & Sons, Limited
SQUARE PHILLIPS.

Nouveau **Magasin** DE *CHAUSSURES* Dans l'Ouest.



La vraie place pour y trouver, à la fois,

Style et Qualité

Confection moderne et les plus récentes importations DE

Bottines et Souliers

Français, Américains et Canadiens

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

NOUVELLE ADRESSE

G. H. FEATHERSTON

659 Ste-Catherine Ouest. 3ième porte de la rue Crescent

L'ECHEVIN SEGUIN

M. l'échevin Nap. Séguin sera l'objet d'une démonstration intime, de la part de ses nombreux amis, dimanche après-midi, au Sault-au-Récollet, où habite le populaire représentant du quartier Ste-Marie. Des tramways spéciaux seront mis à la disposition des invités.

Les membres du comité d'organisation de la fête sont MM. Art.Hinton, Jos. Charlebois, P. Gagné, T. Charland, et Henri Jodoin.

MM. J. O. Samson & Cie., teinturiers de fourrures, ont fait cession de leurs biens à la demande d'Isidore Friedman.

M. Peter John Kavanagh, propriétaire d'hôtel, a également fait cession de ses biens, à la demande d'Oscar Barrette.

Nouveau Feuilleton de la " Patrie"

LA BETE FEROCE

Grand Roman Inédit.

☞ Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

6 (Suite)

Elle se pendait à son bras.

—Ce n'est pas pour parler de lui que nous sommes réunis ! dit-elle en boudant.

—Je ne voudrais pas qu'il vous arrivât malheur, à toi surtout...

—Rassure-toi... Monsieur me disait hier, tout rieur, en refermant sa caisse : " Diable ! il va falloir que je me débarrasse de ce magot... La tentation serait trop forte pour un chemineau ! "

—Tant mieux s'il le porte demain chez son notaire...

—Demain, je ne crois pas... Il y a réception, chez nous... Monsieur fait venir un déjeuner de Paris... J'ai compris qu'il s'agissait de traiter de l'Ancienne-Verrerie et nous mettons les petits plats dans les grands Dis-moi que tu m'aimes...

—Je t'aime !

—N'es-tu pas sûre de moi ?

—Jure que tu ne m'abandonneras jamais ?...

—Je le jure !

Au moment où ils se quittèrent, il lui dit :

—Demain, sois ici, à la même heure. Coûte que coûte... tu entends ?... Demain ?

—J'y serai.

Et quand elle rentra à l'Ermitage, de l'ivresse chantait dans son cœur.

Demain — c'était le jour qu'il venait de choisir pour son crime...

Il fallait éloigner Pierrette de la maison et, en même temps, se créer un alibi au besoin.

Le lendemain, dès l'aube, il partit pour Paris où il avait un emploi en vue, chez un avocat d'affaires. Il devait rentrer tard dans la nuit, à pied, par les bois, de Montereau à Valence. A Paris, il fit des courses nombreuses, reprit un train assez tard dans l'après-midi, descendit à la gare de Montereau, parmi des paysans et des paysannes encombrant les quais — c'était jour de foire — et passa là, inaperçu, rapidement, dans la cohue. Il ne respira, soulagé, que lorsqu'il fut en pleine campagne. Alors, il ralentit le pas.

En mai, les jours sont longs et il tenait à se rapprocher de Valence à la faveur de la nuit. Il n'avait rencontré aucune figure de connaissance.

Il était résolu !... Il prit conscience de lui-même et constata avec orgueil qu'il demeurait calme. Pas la moindre fièvre. Pas de chaleur au front. Pas de moiteur dans le creux des mains... Une lucidité singulière, terrible...

—Très bien... C'est ainsi que je voulais être !...

Il énuméra, dans son esprit les précautions prises. Il n'avait rien laissé au hasard.

Toute sa vie allait dépendre de la soirée qui commençait...

Il murmura, à voix basse, comme pour s'intimider :

—Ce soir, tu auras volé... tu auras tué... peut-être... tu auras mérité le bagne ou l'échafaud...

Son cœur ne battit pas plus vite. Et il se mit à rire...

Décidément, il était insensible... il méritait de réussir !...

Il resta caché dans le bois tant qu'il fit jour et ne reprit sa marche vers l'Ermitage que lorsque la nuit fut complète... Complète, elle ne le fut pas... Dans le ciel pur, la lune brillait et il faisait clair comme au crépuscule... S'il avait été libre de son choix, il n'eût point choisi pareille nuit... Il alla se blottir, contre la bordure, dans les anfractuosités d'une ancienne carrière envahie par les herbes et les broussailles... De là, il pouvait surveiller la campagne et distinguait nettement la maison aux volets verts... Il entendit sonner huit heures... Le soleil était couché.

Chez un brocanteur de Paris, aux environs de la gare de Lyon, il avait acheté une forte tige d'acier dont il comptait se servir pour forcer les tiroirs—de plus, une boîte en fer très épaisse et se fermant hermétiquement. C'était dans cette boîte qu'il mettrait les billets volés et il irait l'enfouir dans un coin de la forêt repéré à cet effet depuis longtemps. Il avait tout prévu ... tout... jusqu'au meurtre, car il tâta, dans sa poche, un long couteau à cran d'arrêt.

Le printemps embaumait l'atmosphère. C'était comme une saveur qui prenait au palais, de fleurs écloses et de feuilles nouvelles. Un rossignol roulait ses trilles, loin — et des grenouilles coassaient en chœur dans une mare de la carrière, tout près.

Telle était, à cette heure, la délicatesse de ses sens que Chamerol percevait les bruits les plus lointains qui, répercutés par la terre, arrivaient du village jusqu'à son oreille, au ras du sol. Il reconnut même certaines voix criardes de bergers ou de charretiers et devant l'Ermitage, sur la route de Melun à Montereau, des paysans passèrent, lourds d'une journée de fatigue, qu'il aurait pu nommer un à un, dans la clarté lunaire.

Solitude et silence autour de la maison de Fagouette. Est-ce que le vieux était absent? Ne serait-il point parti pour se débarrasser de l'argent?... Alors, ce serait à recommencer?

Prêt pour le crime, aujourd'hui, Sylvain serait-il prêt, de nouveau, plus tard?

Mais il se rassura. Une lumière brillait, vacillant d'une chambre à l'autre. Il reconnut Pierrette. Aussitôt, sur le seuil, parut l'ermite. Il venait d'achever son repas et maintenant, jouissait de la soirée sereine et parfumée. Dans le jardin, tous les lilas étaient fleuris.

Par les fenêtres ouvertes à la fraîcheur nocturne, Chamerol pouvait suivre les allées et venues de Pierrette pressée d'en finir avec son ouvrage du soir pour s'enfuir vers son amant. Il la vit d'abord dîner rapidement, debout. Elle songeait bien à manger! Puis elle mit en ordre sa cuisine, se pressant si bien qu'elle cassa deux assiettes...

Du seuil, l'ermite cria, gaiement :

—Hé! Petite!... Laisse m'en une pour mon déjeûner de demain!

Ensuite, elle monta au premier étage, dans la chambre à coucher. Il la vit qui faisait la couverture du lit, disposait un verre d'eau sur un guéridon. Tant que la chambre fut éclairée, le regard de Chamerol ne quitta point un meuble de chêne à boiseries sculptées, à la gauche du lit... avec une grosse serrure ancienne où s'accrochaient des rayons de lumière...

C'était là que Fagouette mettait son argent... C'était à ce meuble que, depuis si longtemps Sylvain pensait... Vers lui que tous ses rêves étaient tendus... Il souleva la tête hors de son trou, pour mieux voir...

C'était dans cette chambre qu'il entrerait tout à l'heure.

Puis, de cette boue sanglante, il s'élancerait vers les sommets entrevus par son ambition.

Car, de deux choses l'une : ou bien Fagouette allait sortir en disant à Pierrette de ne pas l'attendre... Alors, le vol était facile et il n'y avait point de sang répandu... car Pierrette, aussitôt, laisserait la maison vide pour courir à son rendez-vous.

Ou bien Fagouette ne s'éloignerait pas... et c'était le meurtre...

Or, le vieillard venait d'allumer sa pipe et, sur le banc, les jambes croisées, il fumait, à ce point immobile qu'on aurait pu le croire endormi sans le petit brasier dont chaque bouffée tirée rallumait l'incandescence. Dans l'ombre portée de la maison, cela ressemblait à un phare en miniature, intermittent... La pipe s'éteignit... Il la débourra... Il en ralluma une autre... Pierrette, impatiente et nerveuse, rôdait autour de lui en guettant son départ.

—Tu peux monter te coucher, petite...

Impossible de s'esquiver, tant que Fagouette ne serait pas endormi !...

Elle obéit toutefois. Un instant après, une fenêtre en tabatière s'éclairait tout en haut... Une tête blonde s'avançait rêveuse et attentive...

Le vieux avait fini sa seconde pipe... Il s'étira... bâilla... fit le tour du jardin et s'appuya sur la haie contre la route... Un homme lui parlait... Chamerol eut un malaise... C'était la voix de son frère... L'aîné portait un outil à réparer chez le charron de Valence. Puis, des jeunes gens passèrent peu de temps après, suivant des filles qui se tenaient en bande par le bras, barrant la route, et dont les rires aigus effarouchèrent le rossignol qui fit silence. Dans la mare, les grenouilles se turent.

Fagouette rentra... Chamarol entendit le cliquetis sec de deux tours de clef à la porte. L'hermite se montra presque aussitôt à sa fenêtre, s'accouda au balcon, le regard perdu vers la forêt sombre, vers la carrière. Sylvain se renfrogna sous les hautes herbes... L'autre n'en finirait donc pas ?... Enfin, la fenêtre se ferma... Il y eut encore, pendant quelque temps une filtrée de lumière dans l'intervalle des grands rideaux tirés et mal joints... Sans doute, Gagouette essayait de lire dans son lit... Puis ce fut l'obscurité...

Sylvain eut la curiosité de se tâter le pouls... Une régularité d'homme bien portant que ne surexcite aucune motion. Il consulta sa montre et fut surpris de constater qu'il n'était pas neuf heures.

(A suivre)

L'USINE PARLEMENTAIRE

(Tribune des journalistes)

Ottawa 25 juin 1908

Les journaux ministériels annoncent la prorogation des Chambres pour le 18 juillet. Cela laisserait trois semaines pour l expédition d'un programme qui comprend entre autre choses la seconde et la troisième délibérations d'une douzaine de projets ministériels, et le vote de 80 à 90 millions de crédits—dont 65 millions environ pour la balance du budget régulier et 15 à 25 millions pour le budget supplémentaire.

Le signe le plus sûr que les deux partis sont enfin d'accord sur le sujet de la loi électorale, et que, du côté ministériel, le premier-ministre a réussi à mater Sifton, se trouve dans l'harmonie qui règne cette semaine à la Chambre. On redoutait un débat acrimonieux sur la réforme des services administratifs : la Chambre a adopté aujourd'hui, 26 articles sur 46, bien que M. Fisher eût pris trois heures à lui seul pour l'exposé d'ensemble du projet.

Le courrieriste ordinaire de la PATRIE énumère ailleurs les principales dispositions de la loi projetée, ainsi que les critiques et les suggestions faites par la gauche. Je me bornerai à souligner le bon esprit qui préside à la discussion, et le désir qui se manifeste de part et d'autre de doter le pays d'une réforme véritable.

Dans une lettre précédente, je reprochais au projet ministériel de ne pas embrasser les services extérieurs, plus vastes que l'administration centrale: M. Fisher déclare que c'est l'intention du gouvernement d'amener graduellement tout le personnel administratif sous l'effet de la loi; dès maintenant on incorpore au service intérieur les huit cents employés qui, à Ottawa même, ont été jusqu'ici classés dans le service extérieur.

Il me semblait aussi que les droits du français comme langue administrative devraient être inscrits dans la loi. Sur ce point il convient d'enrégistrer la déclaration suivante de M. Fisher:

Now in regard to the constitution of the Commission. We propose to appoint a commission of two men. In this country we have people belonging to two different original races, and that fact will be recognized in the appointment of the commissioners. While the bill does not definitely declare that one of the commissioners shall be a French Canadian and the other an English Canadian, I may say that it is the intention of the government to appoint one English speaking commissioner and one French speaking commissioner, and I cannot conceive that at any time in Canada or under any government one of the commissioners will not always be French speaking and the other English speaking.

Traduction :

Un mot maintenant du personnel de la commission. Nous demandons la nomination d'une commission de deux membres. Le peuple de notre pays se compose de deux races d'origine différente ,et l'on tiendra compte de ce fait dans la nomination des commissaires. Quoi que le bill ne déclare pas explicitement qu'un commissaire devra être canadien-français et l'autre canadien-anglais, je dois dire que c'est l'intention du gouvernement de nommer un commissaire de langue anglaise et un commissaire de langue française, et je ne puis concevoir qu'au Canada, quel que soit le gouvernement, le temps arrive jamais où la commission ne comprendra pas un Canadien-français et un Canadien-anglais.

M. Fisher montre ici la largeur d'esprit qu'il apporte toujours dans les questions de race.

On doit également donner au ministère le bénéfice de la déclaration si formelle, si catégorique, du ministre de l Agriculture, sans toutefois nous imaginer qu'elle liera les ministères à venir.

—o—

En réponse à une question de M. Borden, M. Laurier a déclaré que le gouvernement nommerait dans quelques jours un juge suppléant à la Cour de l'Echiquier, pour permettre au juge Cassels de hâter son enquête Cette déclaration ne s'accorde guère avec celle que le secrétaire d'Etat faisait au Sénat il y a deux jours, à savoir, que la loi autorisant cette nomination n'était pas suffisamment claire. Ce n'est pas la première fois que le premier ministre aura réparé, sans phrases inutiles, une étourderie d'un de ses collègues.

Il convient toutefois de faire observer que M. Cassels n'a pas demandé la nomination d'un juge suppléant (dans le texte anglais: "judge ad hoc,...) mais la collation de certains ponvoirs judiciaires à son greffier, M. Audet—un fonctionnaire, soit dit en passant, dont tout le monde s'accorde à faire l'éloge.

—o—

L'inspection des banques est une question trop importante—et d'une trop triste actualité—pour ne pas s'imposer bientôt à l'attention du législateur. M. Fielding avait commencé par traiter la proposition d'absurde, comme il fait de toute idée qui n'est pas sortie de son cerveau ; il reconnait aujourd'hui qu'elle pourrait avoir du bon — et comment pourrait-il agir autrement, après les deux faillites vue vient de causer dans la Province de Québec l'absence d'un contrôle effectif.

Voici comment le ministre des Finances s'est exprimé mercredi en réponse à une interpellation de M. Bickerdike :

"La question de l'inspection des banques par l'Etat est très controversée. Le monde de la finance est loin d'être unanime à croire que ce système produirait les résultats que ses partisans en attendent. C'est une question très importante, digne d'être mise à l'étude en même temps qu'une révision générale de la loi des banques ; mais nous ne croyons pas que les circonstances nous permettent de proposer un amendement de ce genre durant la présente session.

Le texte anglais est un peu plus enchevêtré :

...But we do no feel that the matter is in such a position as to make it probable that we could introduce such an amendment during the present session.

La loi des banques est remise sur le métier tous les dix ans, et la prochaine révision aura lieu en 1910. Le public devra peut-être attendre d'ici là.

CAMBRONNE.

PARLEMENT FEDERAL

La loi du service civil.—L'hon. M. Foster fait un long discours.—M. Borden et M. Foster font de nombreuses suggestions.—Les employés recevront-ils une augmentation de salaires? etc., etc.

(Du correspondant rég. de la Patrie)

OTTAWA, 26—Bien que la loi défendant l'usage du tabac à toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans, soit adoptée depuis deux jours par la chambre des Communes et envoyée au Sénat, certains députés n'en continuent pas moins à présenter des requêtes demandant l'adoption d'une telle loi. M. Telfer, député de Grey, a présenté hier une requête de ce genre signée par les membres de 435 églises et unions de tempérance en Canada.

Le reste de la journée a été consacré au bill du service civil.

L'honorable M. Fisher en proposant la deuxième lecture du bill fait l'historique du service administratif de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada depuis leur origine. Le service administratif de la Grande Bretagne a subi des modifications importantes de 1854 à 1870, alors que la méthode de concours fut établie. Une commission indépendante fut nommée pour prendre charge des nominations et le résultat fut très satisfaisant. En Angleterre comme aux Etats-Unis, l'on s'est surtout efforcé à éliminer toute partisannerie politique.

SERVICE CIVIL DU CANADA

Venant au service civil en Canada, l'honorable M. Fisher admet qu'il y a eu très peu de changements depuis la Confédération et l'administration se trouve établie sur les bases qui ont vu naître le Canada. Dans la préparation du bill actuel le gouvernement a profité de l'expérience acquise par les rapports des commissions de 1880, 1892 et 1907. M. Fisher regrette que le travail de la commission de 1892 n'ait pas été suivie d'une réforme générale, surtout de la nomination d'une commission indépendante pour prendre charge du service civil. Personnellement M. Fisher est en faveur d'une réforme générale, surtout pour les nominations. Il veut aussi de bons examens pour les candidats.

AUGMENTATION DE SALAIRES

M. Fisher déclare que depuis que le bill est présenté le gouvernement a reçu plusieurs suggestions et des demandes pour une augmentation immédiate des salaires. Le bill actuel ne concerne que la loi du service civil et nullement les augmentations de salaires. Il est possible d'accorder une augmentation de salaires cette année au moyen d'un bill de subsides sans le spécifier dans la loi. Tout ce qui est compris dans le bill doit être permanent et c'est pour cette raison que le sujet mentionné est ignoré.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

M. Fisher dit que la commission du service civil nommée par la nouvelle loi se composera d'un Anglais et d'un Canadien-français, et cette représentation il est à l'espérer, sera toujours maintenue. Les commissaires non seulement prépareront les examens, s'occuperont des nominations, promotions, mais devront aussi voir au travail de chaque ministère et faire une enquête dans un cas de nécessité.

LES NOUVELLES NOMINATIONS

A l'avenir, il y aura concours pour les nominations. A certaines dates les commissaires annonceront les vacances à remplir et s'il n'y a pas assez de candidats compétents pour toutes les positions, alors il sera permis d'employer des " personnes temporaires " pour une période n'excédant pas six mois. Tout employé ne sera nommé permanent qu'après avoir prouvé qu'il est compétent. Dans le cas contraire il sera placé dans une autre position ou congédié.

LES PROMOTIONS

A l'avenir les promotions ne se feront que sur mérite des candidats et l'influence politique sera de nul effet. Toute promotion devra être accompagnée d'un certificat de compétence, signé par les commissaires. M. Fisher est d'opinion que la loi projetée est la plus parfaite qui existe aujourd'hui, car pour la préparer le gouvernement s'est servi de l'expérience des principaux pays.

OPINION DU CHEF DE L'OPPOSITION.

M. Borden dit que le bill proposé est un pas vers la réforme, mais il est loin d'être parfait. Toutefois l'opposition est bien disposée à aider au gouvernement à le mettre dans les statuts du Canada comme étant le commencement de la réforme du service civil. Il constate avec plaisir que le gouvernement, dans ce ptijet, a accepté plusieurs des suggestions qu'il a faites au mois d'août dernier. Le chef de l'opposition ne croit pas que la commission du service civil telle que nommée par le gouvernement soit absolument indépendante. Au lieu d'être nommés suivant le bon plaisir du gouvernement il vaudrait mieux que les commissaires tiennent leur mandat des deux Chambres réunies comme se fait la nomination de l'Auditeur Général. De cette manière, toute influence politique disparaitrait.

CONTRE LA PARTISANNERIE POLITIQUE.

M. Borden remarque aussi qu'il ne faut pas seulement s'occuper de la partisannerie politique dans le service intérieur mais il faut que cette plaie de l'administration disparaisse aussi du service extérieur où elle s'exerce d'une manière regrettable. La nouvelle loi doit s'appliquer à cet état de chose.

M. Borden dit aussi que la commission d'enquête du service civil recommande une augmentation générale de 12 1-2 à 15 et 25 p.c. Il espère que le gouvernement s'occupera sans retard de cette recommandation importante.

CLASSIFICATION DES EMPLOYES.

Le chef de l'opposition n'aime pas non plus la classification prévue par le nouveau bill. Il voudrait que tous les employés fassent un travail égal et ne pas trouver comme aujourd'hui un employé qui travaille et un autre dans la même chambre occupé à lire un roman.

PENSION AUX EMPLOYES CIVILS.

M. Borden se prononce aussi en faveur de la méthode de pension pour les employés civils et pour leurs familles en cas de décès. Il espère que le gouvernement entreprendra bientôt une réforme dans ce sens. Il voudrait aussi que les commissaires du service civil, aient le droit de voir à la discipline dans chaque département comme celà se pratique aux Etats-Unis. En terminant M. Borden voudrait que la loi contienne la résolution adoptée par le Parlement, défendant à tout employé civil de se mêler de politique active.

M. J. B. T. Caron, député d'Ottawa, espère qu'en comité le bill sera modifié de manière à comprendre toutes les suggestions faites par la commission d'enquête du service civil dont la principale est une augmentation générale des salaires. Cette augmentation est indispensable à cause du coût de la vie devenu si dispendieux.

L'honorable M. Fisher déclare que le gouvernement s'occupe de la question et il croit que tous les intéressés seront satisfaits. Quant à l'inspection des départements, les ministres seront toujours heureux de l'accorder. Jusqu'à ce jour le peu de temps disponible aux ministres est la cause première du peu de réforme accomplie dans l'administration. Les devoirs parlementaires et politiques des ministres prennent tout leur temps.

INDEPENDANCE DE LA COMMISSION.

M. Fisher dit, relativement à l'indépendance de la commission du service civil, que le gouvernement donne une garantie suffisante en plaçant les commissaires au rang de sous-ministres. S'il faut leur confier des privilèges de nomination de juges, personnellement, il n'y voit aucune objection.

M. Foster dit qu'il est heureux de cette nouvelle et il espère que le bill sera modifié en ce sens.

M. Stewart d'Ottawa insiste pour que le gouvernement annonce maintenant s'il accordera ou non à la présente session une augmentation de salaire à tous les employés du service civil.

Le bill est ensuite lu une deuxième fois et les résolutions concernant la partie financière modifiées de manière très importante.

TRAITEMENT DES SOUS-MINISTRES

L'effet des amendements est de placer le traitement de tous les sous-ministres à $5,000 par année avec l'entente que les augmentations spéciales seront votées chaque année avec les crédits ordinaires ; le maximum du salaire des messagers est aussi porté de $700 à $800 et que l'augmentation annuelle des employés de la première division sera de $100 au lieu de $50 par année. La PATRIE a publié le texte de ces résolutions spécifiant le salaire des employés de chaque division du service civil.

M. FOSTER SE FAIT DEFENSEUR DES "PETITS" EMPLOYES

M. Foster s'objecte à ce que les employés de divisions inférieures ne reçoivent pas chaque année une augmentation semblable à celle donnée aux officiers de classe supérieure. Ce sont les premiers qui en ont le plus grand besoin, dit M. Foster.

Oui, remarque M. Fisher, mais ils peuvent gagner $50 supplémentaire par un bon travail.

SOUS-MINISTRES PRIVILEGIES

Quelque discussion s'élève sur l'article accordant un traitement spécial au sous-ministre de l'agriculture parce qu'il est aussi commissaire des brevets.

M. Stewart dit que dans la liste des sous-ministres privilégiés il faudrait ajouter ceux des départements des Postes et de l'Intérieur ; ces derniers travaillent autant que le sous-ministre de l Agriculture.

M. Turriff, parle en faveur des sous-ministres de l'Intérieur et des sauvages.

M. Fisher dit que le sous-ministre de l'Agriculture qui est aussi commissaire des brevets doit posséder des capacités spéciales et être avocat. Mais cet officier se trouve maintenant au rang de tous ses confrères, les traitements spéciaux ayant été abandonnés.

M. Borden s'objecte à toute distinction.

Les résolutions sont ensuite adoptées.

LE BILL SOUMIS AU COMITE DE LA CHAMBRE

La Chambre se forme ensuite en comité pour étudier le bill clause par clause.

A l'article plaçant les employés du Sénat et de la Chambre des Communes sous le contrôle de la commission, M. Foster soulève des objections. Il est d'opinion que l'on enlève certains privilèges au Parlement.

M. Foster réplique que le but est surtout de régulariser la méthode de promotions chez le personnel des deux chambres sans diminuer en aucune façon l'autorité du Parlement.

L'orateur déclare que les officiers des Communes sont satisfaits de la nouvelle loi.

Naturellement, il faudra un article spécial pour employés temporaires, tels que messagers, employés sessionnels, etc.

PERSONNEL DU CONSEIL PRIVE

Le bill est modifié de manière à placer sous sa juridiction, le personnel du Conseil Privé, le secrétaire militaire du gouverneur-général et le personnel de la bibliothèque du Parlement. Ceci ne s'applique qu'aux fonctionnaires permanents de ces départements.

Les employés des douanes et des postes ne sont pas sujets à la loi faisant partie du service extérieur.

Le Dr Barr croit que la nouvelle loi ne favorise que les employés du gouvernement à Ottawa, tandis que ceux des autres villes sont ignorés.

M. Fisher dit que tous les fonctionnaires sans exception seront le plus vite possible placés sous la nouvelle loi.

Un amendement est accepté, obligeant le gouvernement à publier dans la "Gazette du Canada" toute section du service extérieur qui sera par arrêté en conseil, soumise aux obligations de la loi.

A une question de M. Armstrong, le ministre dit que la nouvelle loi sera beaucoup plus dispendieuse pour le gouvernement que la loi actuelle, vu que tous les traitements sont augmentés.

MM. Ralph Smith et Foster voudraient que le gouvernement accorde de suite quelque chose aux fonctionnaires publics, sans se contenter de légiférer que pour l'avenir. Le service civil actuel se compose d'hommes compétents, bien que le nombre soit un peu trop considérable. Ces fonctionnaires méritent une augmentation de traitement.

M. Fisher répète que le gouvernement a mis cette question à l'étude.

UN AUTRE AMENDEMENT

M. Fisher propose un autre amendement à l'effet que la nomination des commissaires sera faite comme celle des juges destitués après sanction du Parlement.

Les commissaires recevront le traitement d'un sous-ministre et devront consacrer tout leur temps au service de l'Etat.

Vingt-cinq clauses ont été passées sur '46 que comprend le bill.

L'HOTEL DE LA MONNAIE

A une interpellation de M. Foster, le ministre des douanes dit que les opérations à l'Hôtel de la Monnaie à Ottawa, ont été commencées le 2 janvier dernier. Jusqu'à date, la frappe de l'argent représente $314,148 ; cuivre, $15,343. D'après cette proportion, la frappe d'argent pour l'année sera de $628,296 et cuivre $30,487. La demande l'année dernière a été de $666,752 en argent et $39,862 en cuivre. L'Hôtel de la Monnaie est en mesure à répondre à toutes les exigences du marché.

LA CONFEDERATION ET LES SEANCES DU SAMEDI.

Sir Wilfrid Laurier a donné avis que la Chambre ne siégera pas mercredi prochain, fête de la Confédération, et que les séances du samedi commenceront le 4 juillet prochain.

La Chambre s'est ajournée à 11.55 heures.

AU SENAT

OTTAWA, 25—Le projet de loi des grains du Manitoba a été étudié en comité. Plusieurs amendements, dont le sénateur Perley avait donné avis de motion, ont été refusés par le ministre du Commerce.

La discussion est très longue.

A la séance du soir, le comité obtient permission de siéger de nouveau sur le projet de loi des grains.

Le projet de loi du Yukon, pour créer un conseil électif, est rapporté du comité avec un amendement suggéré par le sénateur Power, stipulant que l'audition des comptes se fera pour toute l'année. Le bill ne stipulait que 364 jours.

LES BANQUES

Sur le projet de loi modifiant la loi des banques, autorisant ces dernières à émettre pour quatre mois de l'année, lorsque la moisson est en mouvement, des billets supplémentaires au montant de 15 p.c. de leur capital payé non entamé et de leur réserve, le sénateur Ferguson dit que l'expression - "non entamé", ne se rapporte pas à la circulation générale des banques. Il semble comme si le gouvernement voulait instituer une inspection régulière des banques, pour savoir si le capital, sur lequel est basée leur circulation, est entamé de quelque manière. Le sénateur Ferguson dit qu'il verrait avec plaisir cette inspection. Il approuve ce projet de loi pour augmenter la circulation des banques pendant un certain temps, et dit qu'il était en faveur d'un projet de loi semblable pour une fin identique présenté par le sénateur Ellis, il y a quelques années, mais que le gouvernement n'a pas accepté. Deux banques ont une audition indépendante. Ce sont les banques de la Nouvelle Ecosse et de l'Amérique Britannique du Nord. Les autres banques pourraient suivre cet exemple avec avantage.

Le sénateur Campbell croit qu'il serait bon d'obliger toutes les banques à fournir à Ottawa, les rapports mensuels sur lesquels est basé le rapport général. La seule inspection des bureaux principaux ne donne qu'une protection précaire, mais le plan qu'il suggère permettrait au département des finances de contrôler les affaires d'une banque, et rendrait plus difficiles les faux rapports. Il permettrait aussi de savoir quand un examen plus minutieux sera nécessaire.

Le sénateur Béique dit que les mots "capital non entamé" sont déjà dans la loi des banques, et leur présence dans l'amendement ne signifie pas l'établissement d'une inspection comme le croit le sénateur Ferguson. Le sénateur Béique croit qu'il y a de la difficulté dans l'inspection générale du gouvernement, qui pourrait être étudiée avant le prochain amendement à la loi générale des banques, qui doit venir l'année prochaine.

Le sénateur Power est d'opinion que le point faible dans le système actuel, tel qu'indiqué par les banques qui faillissent, est que les auditeurs ne donnent aucune attention aux bureaux principaux, mais n'inspectent que les succursales. Il croit qu'il serait bon, quand la loi des banques sera revisée, d'obliger toutes les banques à se soumettre à une audition indépendante comme le font maintenant la banque de la Nouvelle-Ecosse et celle de l'Amérique Britannique du Nord. Le bill est

On s'occupe ensuite du bill pour augmenter l'aide du gouvernement à la construction des bassins de radoub.

lu une troisième fois.

Sur motion du sénateur Casgrain, le rapport est renvoyé au comité.

Ajournement à 11.30 hrs.

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières Dimanche le 28 par le Vapeur Impérial, Départ Quai Bonsecours à 8.30 a.m. prix aller et retour $1.50

104-3

LES SALAIRES DE TORONTO

LES AUDITEURS RECOMMANDENT UNE ECHELLE DE SALAIRE POUR LES EMPLOYES DE LA VILLE DE TORONTO ET DIFFERENTS MODES DE NOMINATION

TORONTO, 26. — MM. Henry Vegeon et Henry Barber, les auditeurs chargés de faire un examen spécial des livres de la cité et des salaires des employés municipaux, ont présenté au Bureau de Contrôle leur rapport sur la question des salaires. Ils ant recom andé la division de tout le personnel municipal de la façon suivante :

Commis "junior".
Commis "senior" A et B.
Commis de classe supérieure A et B.
Commis en chef A B. et C.
Surintendants suppléants A et B.
Surintendants A B C et D.

ECHELLE DES SALAIRES

L'échelle des salaires proposée par les auditeurs est comme suit :

	Min.	Max.	Aug. annuelle.
" Junior " . . .	$ 200	$ 500	$ 75
"Senior", A. .	500	750	50
"Senior" B. . .	750	900	50
1ère classe A. .	900	1,100	50
1ère classe B. .	1,100	1,400	50
Commis en chef, A...	1,400	1,600	50
Commis en chef, B...	1,600	1,800	50
Commis en chef, C...	1,800	2,000	50
Surintendant suppléant, A... ...	2,000	3,000	100
Surintendant suppléant, B... ...	3,000	4,000	200
Surintendants A		2,500	
Surintendants B	2,500	3,000	100
Surintendants C	3,000	5,000	250
Surintendants D	7,500	10,000	500

Cette échelle de salaire est accompagnée de certains règlements qui doivent régir les augmentations.

Ce sont les suivants :

1o. Toute promotion dans les départements devra être faite que sur la recommandation du surintendant de tel département, et dûment ratifiée par le Bureau de Contrôle.

2o. L'augmentation annuelle ne devra être accordée que sur la recommandation du surintendant suppléant de chaque département, endossée par le surintendant, et l'autorisation du Bureau de Contrôle.

3o. Suivant la classification ci-dessus, le personnel entier des divers départements tomberait naturellement dans les classes indiquées par leurs salaires actuels, tout changement dans les classes qu'on jugerait à propos d'établir étant fait selon le paragraphe "1".

4o. Les nouvelles nominations devront être faites par les chefs de départements, et ces employés seront promus sur recommandation des chefs de départements et l'autorisation du Bureau de Contrôle.

5o. Les nominations des chefs de département et leurs augmentations annuelles seront du ressort du Bureau de Contrôle.

Les auditeurs terminent leur rapport par une critique.

Des employés au service de la ville depuis de nombreuses années sont mentionnés sur la liste de paye sous la rubrique " de commis temporaires."

Ils devront être faits employés réguliers

Une Dose

Demandez à votre docteur de vous dire honnêtement et franchement ce qu'il pense exactement du sirop Pectoral Cerise d'Ayer. Puis faites comme il vous dira.

Souvent, une simple dose de sirop Pectoral Cerise d'Ayer en se couchant arrêtera complètement la toux nocturne des enfants. C'est un remède puissant, un remède de médecin, complètement exempt d'alcool, et fait seulement pour les maladies de la gorge, des bronches et des poumons. La formule complète est sur chaque étiquette.

J. C. AYER CO., LOWELL, MASS.

UNE ECOLE PRATIQUE

SEANCE DE FIN D'ANNEE A L'INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA.—UNE OEUVRE DE FEU L'HON. J. I. TARTE

"L'Institut Sténographique de France au Canada" a eu son premier concours annuel, hier soir, dans les salles de l'Institut au No 359 Saint-Denis.

Fondé par notre ancien directeur, l'honorable J. Israël Tarte, dans le cours de l'année dernière, l'Institut s'est placé tout de suite et d'emblée à la tête des institutions analogues dans notre pays et il rivalise même, ses succès en font preuve, avec celles des autres pays.

Grâce au talent et à l'énergie de la dévouée directrice; Mlle Irène Joly, professeur de sténographie aux



Mlle IRENE JOLY directrice de l'Institut Sténographique de France au Canada.

cours publics du Monument National, cette œuvre s'est acquise l'estime et la confiance de nos hommes d'affaires montréalais qui trouvent dans son sein les sujets les mieux doués et dont la formation est pratique et complète.

Le nombre d'élèves, filles et garçons, qui ont suivi les leçons de



Mlle ROSE BONIN, élève de Mlle Irène Joly, qui a obtenu une médaille d'or.

l'Institut, est déjà très considérable, et ils occupent dans nos meilleurs bureaux les positions les plus avantageuses.

Déjà, bien qu'il ne date que d'hier, l'Institut devra s'installer dans un local plus vaste afin de satisfaire aux exigences d'une popularité tous jours grandissante.

Nos lecteurs vont pouvoir apprécier par eux-mêmes l'exactitude de



Mlle CLARA BONIN, élève de Mlle Irène Joly, qui a obtenu une médaille d'or.

nos avancés par la lecture des résultats du concours tenu hier.

Présidé par M. Robillard, rédacteur en chef de la PATRIE, qui remplaçait notre directeur M. L.-Joseph Tarte, le concours a donné les résultats les plus flatteurs,d'ailleurs bien mérités.

Les élèves ont subi avec une facilité surprenante et une intelligence



Mlle PATRICIA JEROME, élève de Mlle Irène Joly, et qui a obtenu une médaille d'or.

marquée un examen très divers et très rigoureux.

Nous donnons la liste des articles du programme, c'est tout ce qui comporte le travail de bureau de nos jours.

No 1 — Orthographe française.
No 2 — Orthographe anglaise.
No 3 — Traduction française.
No 4 — Traduction anglaise.
No 5 — Dactylographie.
No 6 — Sténographie française.
No 7 — Sténographie anglaise.
No 8 — Lettres copiées à la presse.
No 9. — Lettres copiées en duplicata.
No 10 — Tabulateur.
No 11 — Travail d'assurance.
No 12 — Travail de notaire et d'avocat.
No 13 — Pliage des lettres, fermeture des enveloppes.
No 14 — Travail de banque.

Les élèves dont les noms suivent ont conquis les titres ci-dessous mentionnés :

DIPLOME COMMERCIAL : (125 mots à la minute) — Mlles Yvonne Bergeron, Blanche Chartrand, M. L. Monarque, Valentine McNab, Annette Parent, Dolorès Picard, Régina Turcot, Jeanne Vincent et M. Hector Chartrand.

DIPLOME SUPERIEUR : (175 mots à la minute) — Mlle Emma Monarque.

DIPLOME PROFESSIONNEL — Mlles Clara Bonin, Rose Bonin, et Patricia Jérôme.

Ces trois dernières ont reçu des mains de M. Robillard chacune une médaille en or, dont deux sont présentées par la directrice de l'Institut, Mlle Irène Joly, et la troisième, par M. L. Joseph Tarte.

Comme on le voit, l'Institut est véritablement de tout premier ordre et mérite la renommée qu'il s'est acquise.

A l'occasion du concours d'hier soir, Mlle Irène Joly a reçu les félicitations et les encouragements de chefs de bureaux importants, dont quelques-uns ont pu assister à l'examen, tandis que d'autres, retenus par leurs occupations, ont voulu témoigner quand même de leur admiration pour l'œuvre éminemment utile qu'elle dirige.

Au premier rang des personnes présentes, nous avons remarqué :

MM. Robillard, rédacteur en chef de la PATRIE ; Amédée Archambault, greffier de la Cour Supérieure ; Gustave des Trois-Maisons, courtier ; Georges Blackhall, gérant de la compagnie "Imperial Oil" ; Thomas Mazurette, secrétaire au département de la voirie et ex-secrétaire au Montreal Business College, etc.

Après la ditribution des médailles, M. Robillard, dans une courte allocution, a fait l'éloge du dévouement et de l'intelligence pratique de la directrice, Mlle Irène Joly, et a assuré les élèves qui sont au nombre de trente environ, que grâce à la méthode rigoureusement pratique de l'enseignement qu'elles suivent, elles seront en état de s'assurer des positions enviables et indépendantes dans le monde commercial.

Puis un concert préparé avec goût et où figuraient quelques-uns de nos artistes de réputation, réunit les invités, au nombre desquels, outre les personnes déjà mentionnées, nous remarquons, Mlle Maria Joly, Mlle Blandine Delorme, M. Guillaume Thibault, M. Charles Marin, etc., etc.

MONTREAL ET OTTAWA

D'après des nouveaux horaires du Grand Tronc, en vigueur depuis le 21 juin, le public pourra juger de l'excellence du service qui est donné entre Montréal et Ottawa. Les passagers peuvent quitter Montréal les m., 3.40 p. m., et 8p. m., et le dim nche à 8.30 et 8 p. m. Au retour, les trains part nt d'Ottawa, les jours de semaine, à 8.30 a.m., 3.15 p.m., 4.45 p. m., et 7.10 p.m.; le d manche à 8.30 a.m., et 4.45 p.m. Tous les tra ns font le trajet entre ces deux villes dans l'espace de 3 heures et 15 minutes. 105-1

Grands Préparatifs pour la

Fete de la Confédération

DANS TOUS LES RAYONS

Pièces Pyrotechniques

Fusées 25c la douzaine, jusqu'à $48.00.

Chandelles Romaines 12c la douzaine, jusqu'à $2.00.

Bombes $1.00, jusqu'à $25.

Pièces assorties 50c la douzaine, jusqu'à $60.00.

Articles de Peche



Cannes à pêche de 25c à $15.00.

(40 lignes à choisir).

Dévidoirs 15c à $12.00.

Appâts 15c à $1.50.

Seaux à "minnows" $1.50 à $3.75.

Les célèbres lignes de soie anglaises, manufacturées par Davis & Son, 75c, $1.00, $1.25, $1.50, $2.00 pour 25 verges.

Mouches à Truite anglaises de Willard, Silver Doctor. Jerry-me-diddler, Par Belle, Montréal, Blue Jay, — **50c à $1.00 la douz.**

DRAPEAUX



20c la douzaine, jusqu'à $12 pièce.

Hampes et Supports $1.25 à $3.50.

Bouteilles "Thermos"

En vente ici $5.00 et $7.50.

Jeux de Croquet

Jeux à 4, 6, 8 balles $1.00 à $12.00.

Immense Assortiment de HAMACS

Vous pouvez avoir confiance en notre collection de hamacs, prix équitables, coloris les plus nouveaux. Voyez notre hamac spécial à $1.25. Autres hamacs jusqu'à $9.00.

Accessoires de Baseball
Articles pour le Tennis
Crosses par centaines
Golf
Diabolo, le grand jeu
Voitures—Express
Tricycles
Balles, Jeux, Jouets.

THE G. A. Holland & Son Co.

519 Rue Sainte-Catherine Ouest.

PANTOUFLES EN JONC DE MER

Pour la chambre a coucher, la chambre de bain, ou les bains de mer.



Nous avons été assez heureux pour nous procurer la balance des importations de cette saison de la populaire PANTOUFLE EN JONC DE MER — à peu près UN MILLIER DE PAIRES.

Nous les avons achetées à un prix tellement réduit que nous pouvons vous les offrir à, la paire..... 25c

Ce qui est la moitié du prix régulier.

Toutes les pointures, depuis les petites pour dames jusqu'aux grandes pointures pour hommes.

RONAYNE BROS., 485 Rue Notre-Dame, Ouest,

CARRE CHABOILLEZ. 105-2

L'EXTERMINATION DES RATS

KINGSTON, Jamaïque, 26.—Deux nouveaux cas de peste, suivis de mort, ont été constatés à la Trinité. Le gouvernement de la Jamaïque a ordonné une extermination des rats, à Kingston, comme moyen préventif contre la propagation du terrible fléau.

JEUNE FILLE DE BUREAU

Occasion splendide pour une jeune fille qui désire s'initier au travail de bureau tout en gagnant un salaire très raisonnable. Doit cependant parler également les deux langues. S'adresser en anglais et en français. Boîte 1053 Bureau de poste, Montréal. 105-3

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ANSE A BEAUFILS, 26.—Mme Elizabeth Lepage, épouse de Théophile Couture, de l'Anse à Beaufils, vient de donner naissance à trois enfants, tous du sexe masculin.

PELERINAGE

HOMMES ET FEMMES

A la Chapelle du Sacré-Coeur

COLLEGE DE JOLIETTE

au profit des pauvres de la Conférence de St-Vincent de Paul, paroisse du Sacré-Coeur.

DIMANCHE, LE 28 JUIN 1908.

Départ de la gare du Grand Nord à 8.30 a. m., coin Moreau et Ste-Catherine. Arrêt à L'Assomption, L'Epiphanie, Ste-Marie Salomée.

PRIX : Adultes, $1.00 ; Enfants, 50 cts. Rafraichissements à bord. Départ de Joliette à 5 heures p. m.

WALL STREET S'AFFERMIT

Les valeurs d'Harriman montent. — L'Iron-Steel est ignoré

La matinée a été plutôt calme à la Bourse de Montréal. Les principales valeurs ont à peine donné signe de vie.

Chose singulière, l'Iron & Steel a été complètement ignoré. Comme la PATRIE le disait hier, les actionnaires de la compagnie ont refusé les offres de la Dominion Coal au Steel de lui payer $1,500,000 de dommages.

Il est évident que les actionnaires du Steel approuvent la politique du bureau de direction au sujet du conflit Coal-Steel. C'est ce qui explique pourquoi il ne s'est pas vendu une seule part de l'Iron, ce matin.

HAUSSE DU DETROIT

Le tramway de Détroit a enrégistré une hausse d'un demi point. Environ 150 parts ont changé de mains à 39 3-4, ce qui est une avance d'une bonne fraction depuis hier.

AUTRES VALEURS

Le Lake of Woods a touché 86 1-2, avec 25 parts, le Mexican 55 avec 50 parts et le Rio 43 1-2 avec 125 parts. Vingt-cinq parts du Toledo furent vendues à 10.

Le Power a été plus ferme à 94, de même que le C.P.R. à 160. Le Richelieu déclina à 74 et le Street à 178. Ces quatre valeurs cependant, ont été tout-à-fait négligées.

BOURSE DE NEW-YORK

Wall Street a été ferme, mais tranquille. Le nombre de transactions a dépassé à peine 170,000 parts. C'est dire que la spéculation est presque nulle.

COMPAGNIES INDUSTRIELLES

Ouvert à 48, l'American Loc. déclina à 47 1-2. Le Cuivre monta à 65 5-8 et le Smelter à 74 7-8. Le Sucre a oscillé autour de 123, tandis que l'Anaconda s'est placé à 41 1-4.

CHEMINS DE FER.

Le C.P.R. a montré assez de fermeté à 159 3-4, de même que le St-Paul à 132 5-8 et le Great Northern P., à 130 1-2.

Ouvert à 134 3-4, le Northern Pac., avança à 135 1-4. Le N.Y. Central est resté stationnaire à 102. Le Pennsylvanie a touché 120 1-2.

Le Rdading a monté d'un point depuis hier. Vers midi, on a vendu bon nombre de parts à 111 3-4. L'Union Pac et le Southern Pac ont été plus forts, le premier à 144 7-8 et le second à 86 5-8

LE CONFLIT COAL-STEEL.

A cause de l'attitude prise hier par les actionnaires du Steel, la grave difficulté entre la Dominion Coal et l'Iron & Steel aura son dénouement au Conseil Privé.

Le président du Steel, M. Plummer, est convaincu que les jugements des cours de la Nouvelle-Ecosse seront confirmés par le plus haut tribunal de l'Empire.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 26 juin 1908.

Valeurs	Vend.	Ach.	Valeurs	Vend.	Ach.
Bell Tel. Co	138	.....	Banks—		
B.C.P.A.A.	.....	.....	B. N. A.	150	.....
do B.	.....	.....	Com'ce	160	156
Can. Conv.	.....	.....	Dominion	.....	.....
Can. Pac.	159½	159¼	East. Town.	150	119
Det. El. Ry.	39½	39¾	Hochelaga	137	.....
D. Coal. Co.	53	52½	Imperial	.....	.....
do pfd.	100	.....	Merchants	.....	152
D.I.St'l Co	17¾	17	Molsons	196	.....
do pfd.	65	64	Montreal	236	235
Duluth Co.	.....	.....	Nationale	.....	.....
do pfd.	.....	.....	New Brun.	.....	.....
Halif. El. Ry	100	97	Nova Scot.	285	277
Havana. El.	25	.....	Ottawa	.....	.....
do pfd.	76	.....	Quebec	.....	125
Ill. Trac. Pd	85	84	Royal	219¾	217
Int. C. Coke	.....	55	Standard	.....	.....
Int. C'l. C'm	.....	.....	Union	.....	.....
Int. C'l Pfd.	.....	120	Toronto	.....	.....
L. of W. c.	86¾	86	Union	140	133
do pfd.	112	.....	Cottons—		
Laur. Paper	105	102	Can. C. C. Co	50	47
do pfd.	112½	.....	D. Textile.	123½	.....
Mackay c.	84½	84	do Tex. Pfd.	76	84½
do pfd.	65	64¼	Montréal	110	103
Mex. L. & P.	56	55¾			
do pfd.	.....	.....	Bonds—		
Minn. St. P.	108¾	108¾			
Mt. L. H. P.	94	93¼	Bell Tel.	103	.....
Mont. St. Ry	178¾	178	C. C. Cot.	.....	90
New St. Ry	.....	.....	Can. Conv.	.....	.....
M. I. D. Co. c.	.....	.....	Dom. Coal.	92½	.....
do pfd.	.....	.....	Dom. Cot.	96	94
Marconi W.	.....	.....	Do. I Steel.	78¾	78¾
Mont. L. M.	.....	.....	Hal. Tram	.....	98
Mt. St'l W.	59	54	Hav. El. Ry.	90	.....
do pfd.	.....	.....	K'tin. Mill	.....	100
Mt. Pr. Co.	138	.....	L. of the W.	105½	104
Niplssing	.....	.....	Laur. P'per	113	108
Nor. Ohio	.....	.....	Mag. la. Dev	.....	.....
N.S. St'l C.	44¾	44¾	Mex. E. L. C.	82½	81¾
do pfd	.....	108	Mex. L. P.	84	83½
N.W. Land	110	.....	Mt. L. H. P.	95	.....
O. g'ie. M. c	108	105	Mont. St. Ry	100	.....
do pfd	119	116½	Mt. Ware'n.	.....	.....
Penn. Ltd.	.....	32	N.S. St'l. Co.	108	106
do pfd.	.....	.....	Nova Sco. c	102	99
R.O. Nav. C	74¾	74	Og'vie st'g	.....	.....
R. J. L. P. Co	44¾	44	Price Bros.	.....	100
Sao Paulo.	.....	.....	Riche. Ont.	.....	.....
S. W. P. Co.	69¾	69	Rio de Jan.	81¾	84
St. J. Ry	.....	97	Sao Paulo.	97	94
Tolero	11	10	St. John Ry	.....	.....
Toronto.	99½	98¾	Tex. Ser. A.	90	83
Tri. Cit. pfd	75¾	73½	do B.	85	83
Twin. City	83¾	88	do C.	90	82½
West India	61½	59	do D.	100	.....
Winnipeg.	159	158	West Indn.	85	80
Wind Str't.	.....	.....	Winnip S.	101½	101

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Rich. & Ont., 10 à 74 ; 15 à 73 1-2 ; 3 à 74.
L. of Woods, 45 à 86 1-2 ; 10 à 86 3-8.
Detroit, 1 à 39 ; 125 à 39 3-4 ; 15 à 39 1-2 ; 75 à 39 3-4.
Ogilvie com., 58 à 105.
Mackay pfd., 5 à 64 3-4.
Mex. Elec. Rts., $10,000 à 81 7-8.
Mexican, 50 à 55 ; 25 à 55 3-4.
Can. Pac., 3 à 160.
Mont. St. Ry., 11 à 178.
Streets Rts., 80 à 5 ; 234 à 4 7-8.
Toledo, 25 à 10.
ower, 5 à 93 3-4 ; 24 à 94.
Rio, 75 à 43 1-2 ; 50 à 43 5-8.
Toronto Ry., 50 à 98 3-4 ; 16 à 99 ; 5 à 98 3-4.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Détroit Unit.—10 à 39, 50 à 39 1-2, 50 à 39 1-2.
Dom. Iron Com—50 à 17 1-4.
Mont. Street—25 à 178.
New C.P.R.—25 à 154 1-4.
Street Rts—63 à 4 7-8, 18 à 5, 4 à 5.
Royal Bank—3 à 217 1-4.
Tex. Pref—1 à 85, 10 à 85.
Bk. Mont.—15 à 235.
Merch. Bank.—5 à 153, 1 à 152.
Toronto Rls.—26 à 98 1-4.
Mexican Com.—100 à 55.
Bell Telephone—19 à 134.
Soo Com.—150 à 108.
D. Iron Bds.—1000 à 78, 4000 à 78 1-4.

LA BANQUE D'ANGLETERRE.

Le rapport financier de cette institution, pour la semaine expirée hier, montre que la réserve totale a augmenté de £335,000, la circulation de £25,000, l'encaisse or de £540,441 et les dépôts du public de £394,000.

Le taux d'escompte est resté le même à 2 1-2 pour cent.

BELLE RECOLTE EN PERSPECTIVE

M. C. J. Bury, agent général du trafic de l'Ouest du Pacifique, est de retour de son inspection dans l'Ouest canadien. Il déclare que les apparences de la récolte sont exceptionnellement favorables, tant pour celle des fruits dans la Colombie Anglaise que pour celle des céréales dans tout l'Ouest canadien et dans Ontario.

L'OPINION D'UN COURTIER CONSERVATEUR

Brown, Delaronde & Cie., dans leur lettre hebdomadaire du marché disent : "Un fait valant bien la peine d'être noté, malgré les nombreux efforts de rumeurs défavorables et autres moyens pour forcer une baisse du marché, est qu'il n'en est résulté qu'une très faible liquidation, et que cela tend seulement à diminuer l'activité du marché, montrant ainsi sa forte position.

Au total, de tels résultats de réaction ont prouvé que ceux qui achetèrent des actions ont bénéficié matériellement par leur achat. Nous persistons dans l'opinion que de bonnes actions canadiennes et américaines achetées pendant de telles réactions monteront graduellement plus haut. Le capitaliste avisé, n'attendra pas pour acheter que le marché ait été accentué davantage les symptômes de hausse.

Présentement, nous donnons spécialement notre faveur à l'achat d'actions telles que celles du Twin City, du Pacifique Canadien, du St-Paul, du New-York Central, de l'Union Pacific, du Southern Pacific, du Northern Pacific, du Great Northern et du Dominion Coal.

Pour mieux juger la valeur de ces actions, il est seulement nécessaire de comparer les prix actuels avec les anciens, ce qui peut être aisément fait en se référant à notre petit livre sur la spéculation, lequel est fourni gratuitement sur demande. 105-1

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 26 juin 1908.

Valeurs.	Ouv.	1 P.M.	Valeur	Ouv.	1 P.M.
Am. Car F.	31½	31½	La. Nash.	.....	.....
do pf	.....	.....	Mac. Com.	.....	.....
Am. C. Oil	.....	.....	do prf.	.....	.....
Am. Loc. Co	48	47½	Miss. Pac.	45¾	45½
A. L. Cop.	65¾	65¾	Norfolk W.	.....	.....
Am. Sm. Co	74½	74¾	Nort. Pac.	134	135¼
do prf.	.....	.....	M. St. P. S. M	.....	.....
Anaconda.	41¾	41¾	do prf.	.....	.....
A. Sug. R. Co	123	123	N. Y. C. H.	101¾	102
A. T. & S. F.	81½	81	N. Y. O. W.	39¾	39¾
do prf.	.....	.....	Nat. Lead C	.....	.....
Balt. & Ohio	85½	85¾	North Am.	.....	.....
B. R. T.	46¾	46¾	Pac. Mail	.....	.....
C. & Al. Co.	.....	.....	Penn. R. R.	120½	120¾
Can. Pac.	159¾	159¼	P. Steel co.	.....	.....
Ches. & Ohio	39¾	39¾	People Gas	.....	.....
C. & N. W.	149¾	150¾	Phil. R.	111¾	111¾
C. M. & St. P.	132½	132¾	do 1 prf	.....	.....
C. G. N. Y.	123	.....	do 11 prf.	.....	.....
Col. F. & I.	.....	123	R. Island c	16½	15¾
C. C. C. & St. L	.....	.....	Sloss. Shef	.....	.....
D. L. & W.	.....	.....	South R. co	.....	.....
Del. & Hud.	.....	.....	do prf.	.....	.....
Det. U. Ry.	.....	.....	South Pac.	86¾	86¾
D. R. G. Co.	.....	.....	Ten. C. I.	.....	.....
do prf.	.....	.....	Texas Pac.	21¾	21¾
D. S. S. At.	.....	.....	Toledo.	.....	.....
do prf.	.....	.....	Twin City	.....	.....
Erie Rail'd	19	19¾	U. S. S. com.	37¾	37¾
do 1 pr.	.....	.....	do prf.	102½	102¾
ds 1 pr.	35¾	35¾	U. S. Rub c.	.....	.....
Great We.	.....	.....	do prf.	.....	.....
Gen. Elec.	134	134	U. Pacif. Co.	144¾	144¾
Great N.	130	130½	do prf.	.....	.....
Hav. Com.	.....	.....	Wabash.	.....	.....
do pri.	.....	.....	do prf	.....	.....
Il Cent	127	127¾	West U. Tel	.....	.....
Kan. T Co.	27¾	27¾	Wis. C. com	.....	.....
do prf.	.....	.....	.....	.....	.....

Les valeurs Canadiennes

Leur rendement actuel.

	Prix	Divi-dende	Rend. p. c.
Bell Téléphone	136	8	5.89
C.P.R.	139	7	4.40
Coal Com.	52	4	7.69
Do. pfd.	100	7	7.00
Dom. Textile com.	41	5	12.50
Do. pref.	84	7	8.33
Halifax Street	97	6	6.19
Mont. Street	177	10	5.65
Toronto St. Ry.	98	6	6.12
Twin City Rapid Transit	87	5	5.75
Illinois Traction pref.	84	6	7.14
Lake of the Woods com.	86	6	6.98
Lake of the Woods pfd.	110	7	6.36
Mont. Steel Works com.	58	7	12.07
Mont. Steel Works pfd.	100	7	7.00
Power	93	6	6.45
Telegraph	135	8	5.93
Cotton	105	8	7.62
Minn. St-Paul & Sault	108	6	5.56
Mackay com.	64	4	6.25
Mackay pfd.	64	4	6.25
Ogilvies pfd.	117	7	5.98
R. & O. Nav. Co.	73	5	6.85
Shawinigan W. & P.	68	4	5.88
BANQUES			
Commerce	156	8	5.13
Montréal	235	10	4.25
Molsons	195	10	5.13
Merchants	150	8	5.33
Hochelaga	137	8	5.81

PAS DE VOL

Les journaux annonçaient hier que la manufacture de valises de MM. Eveleigh et Frères avait été cambriolée, au cours de la nuit précédente. On nous informe qu'aucun vol n'a été commis à cet endroit.

LE BLE DE L'OUEST

LE SAO PAULO

Durant le mois de mai, les recettes brutes du Sao Paulo Tramway, Light and Power se sont élevées à $187,880, contre $163,642 en mai 1907 soit une augmentation de $37,904. Du 1er janvier au 31 mai 1908, les recettes brutes ont été de $961,802, contre $864,501 durant la période correspondante de 1907, soit une augmentation de $97,201.

L'HAVANA ELECTRIC

Pour la semaine finissant le 21 juin, les recettes brutes de l'Havana Electric ont été de $32,613 contre $31,608 pour la semaine correspondante de 1907, une augmentation de $405. Du 1er janvier au 21 juin, les recettes brutes ont atteint $901,529 contre $826,882 durant la période correspondante de 1907, une augmentation de $276,717.

LE TRAMWAY DE MEXICO

Rapport financier de la Cie de tramways de Mexico pour le mois de mai :

	1907	1908	Augm.
Recettes brutes :	$418,390	$449,209	$30,816
Dépenses :	236,254	238,898	2,644
Recettes nettes :	$182,136	$210,309	$28,173
Du 1er janvier au 1er juin :			
Recettes brutes :	$1,026,645	$2,152,786	$226,140
Dépenses :	1,165,593	1,139,952	x26,641
Recettes nettes :	$758,051	$1,012,833	$254,782

x Diminution.

RECETTES DE LA SHAWINIGAN.

Les recettes de la Shawinigan Water and Power, pour le mois de mai, accusent une augmentation sensible sur le mois correspondant de 1907. Le tableau suivant montre les recettes pour l'année jusqu'à date.

	1908	1907
Janvier	$55,000	$37,904
Février	55,450	42,571
Mars	56,520	43,295
Avril	56,050	44,150
Mai	56,185	47,826
	$278,205	$215,746

BROWN, DeLARONDE & CO.,

BANQUIERS ET COURTIERS
97 RUE ST-JACQUES

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Attention spéciale apportée à l'achat de valeurs de première classe

COMME PLACEMENT

mer-v-s-1no

LES TELEGRAPHISTES

(Voir page 4)



Wallace W. Ryder, surintendant de télégraphe à Chicago, Burlington and Quincy Railroad.



W. E. Smith, surintendant de télégraphe à New-Haven, Conn. New-York, New Haven and Hartford Railroad.



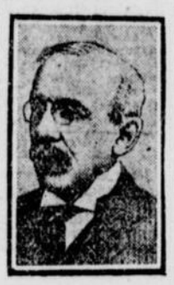
J. S. Stevens, surintendant de télégraphe à Richmond, Va. Chesapeake and Railway.



M. John L. Davis surintendant de télégraphe à Chicago and Eastern Illinois Railroad.



F. L. Brendinger assistant du premier vice-président et surintendant de télégraphe à New-York, Lehigh Valley Railroad.



M. Magiff surintendant de télégraphe à St. Albans, Vt. Central Vermont Railway.



L. S. Wells, surintendant de l'Electricité à New-York, Long Island Railroad.



L. B. Foley, surintendant de télégraphe à New-York, Delaware, Lackawanna and Western Railroad.



Wm. W. Ashald surintendant de télégraphe à Montréal, Grand Trunk Railway System.



S. A. D. Forristal, surintendant de télégraphe à Boston, Beston and Maine Railroad.

MEDECIN INTERNE

M. le Dr Gaston Morin, qui a subi dernièrement avec succès ses examens de docteur en médecine, vient d'entrer au Royal Victoria Hospital comme médecin interne.

Le Dr Morin a fait de brillantes études à l'Université McGill. Il est le fils de M. Joseph Morin, ex-député de St-Hyacinthe.

LES SUFFRAGETTES A LONDRES

LONDRES, 26 — Voyant l'inutilité des efforts qu'elles avaient tentés jusqu'à présent, les suffragettes ont changé de tactique.

Une députation va se rendre auprès du premier ministre Asquith, mardi prochain, tandis qu'environ 100,000 suffragettes cerneront la Chambre des Communes. Néanmoins, la manifestation aura un caractère pacifique et aucune tentative ne sera faite pour pénétrer de force dans l'enceinte de la Chambre des Communes.

AVIS IMPORTANT

Ne perdez plus vos économies à 3 p. c. sans garanties

alors que nous pouvons vous assurer un revenu annuel de cent pour cent, dès la seconde année, dans des terrains fertiles à culture spéciale. En versant $5.00 par mois, pendant un an, vous vous ferez un revenu annuel de $60.00 gagné sur des propriétés. Preuves et renseignements gratuits.

ECRIRE, P. O. BOX 951, MONTREAL.

Agents sérieux demandés

105-1ms

Avis Public

Reglement No. 379.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la Charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No 379, amendant le Règlement No 33 intitulé "Règlement concernant les chiens."

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 26 juin, 1908.

Commandes par la Poste

Si vous ne pouvez pas visiter le magasin pendant la semaine vous trouverez que notre service des commandes par la poste est la manière la plus satisfaisante et la plus commode de faire vos achats. Ecrivez immédiatement si vous êtes pressé pour les marchandises annoncées dans les colonnes suivantes :

W. H. Scroggie Limited

Angle Ste-Catherine, Université et Victoria

TELEPHONEZ

Si le temps est trop mauvais pour venir ou si vous êtes trop fatigué ou n'avez pas le temps, téléphonez-nous simplement! Au cas ou vous seriez pressé pour un article quelconque vendu au magasin, souvenez-vous que vous pouvez atteindre instantanément n'importe quelle section du magasin par téléphone.

Procurez-vous ce que vous Manquez en Vêtements pour les Vacances avec ces Valeurs Spéciales.

Demain sera une grande occasion dans la section des manteaux. Des vêtements jolis et légers, convenant pour les vacances et la promenade seront vendus à des prix très réduits.

JUPES DE SORTIE en linon blanc et toile blanche, modèles à plis et plissés..... 98c
Rég. $1.25 à $1.98. Samedi.... ....

JUPES EN TOILE BLANCHE. Modèles évasés, garnis de 3 plis de 1 pouce et rangs d'insertion de broderie. Rég. $3.00 et $3.29. Samedi.... .... $1.98

MANTEAUX BOX COURTS, EN TOILE. Rég. $3.50. Samedi... ... . $2.25

COSTUMES-BLOUSES en toile de couleur naturelle. Blouses avec groupes de petits plis et grands plis box ; jupe circulaire avec deux plis, quelques-unes avec tuyauté bleu marine, aussi en duck à pois noirs et à pois bleus; blouse à plis, jupe à plis. Prix régulier jusqu'à $6.50. Samedi.... ... . $3.98

COSTUMES-BLOUSES EN LINON BLANC. Jolis modèles avec garnitures de broderie et plis. Rég. $4.98. Samedi... $2.98

COSTUMES-BLOUSES EN LINON BLANC. Qualité supérieure, jolis styles ; blouse garnie de belle broderie, jupes à plis... ... . Rég. $7.50. Samedi... ... ... $5.00

ROBES DE CHAMBRAY. En rose, bleu, vert, gris, rouge, etc., jolis styles; blouses à plis, jupes à plis. Rég. $4.50 à $5.65. . . . Samedi... .... $3.98

Voici des Grandes Valeurs en Chapeaux

Valeurs de 75c à $1.25 pour 25c

CHAPEAUX DE TOILETTE POUR DAMES — Paille noire, brûlée, blanche et de couleurs, grand assortiment des formes les plus nouvelles et les plus belles, comprenant des chapeaux moyens et petits, des canotiers, etc. Styles qui n'ont besoin que de peu de garnitures... ... ... Prix régulier, de 75c à $1.25. Pour écouler à..... .... 25c

CHAPEAUX PRETS A PORTER — Très belles qualités, nouveaux styles, élégamment garnis, avec boucles, plumes et ruban. Rég. $2.50 à $3.98. Pour écouler à.... ... ... $1.50

Vente d'Echantillons d'Articles de Cou pour Dames

Une ligne d'échantillons de fabrique en articles de cou — styles anticipés pour l'automne — a été achetés par nous à un escompte excessivement libéral et sera vendue à très bon marché samedi. Le lot comprend des COLLETS EN GUIPURE ET DENTELLE ORIENTALE, DES EMPIECEMENTS, DES PLASTRONS, DES COLLETS DROITS, DES COLLETS RABATTUS, ETC.

LES COLLETS, EMPIECEMENTS ET ECHARPES EN DENTELLE, seront marqués un tiers au-dessous de leur prix usuel.

COLLETS DROITS ET RABATTUS en soie et coton, tout faits à la main... ... ... Valeurs de 75c à $1.25, pour..... .... 49c

A Propos des Bons Marchés

Chez WILDER



Bonnes Choses pour les Enfants

OFFERTE A

GRAND SACRIFICE

à notre sous-sol Demain



Voitures Expres d'Enfants

Exactement comme la vignette ci-dessus. Nous voulons que les gens visitent notre sous-sol qui regorge de bons marchés. Le prix régulier de ces voitures est de $1.75. Demain **$1.00**

Vélocipèdes de Garçons

Voici un vélocipède tres fort qui sera vendu demain à un prix très attrayant. Le prix régulier est de $2.75. Demain **$2.00**

La Vente de Carrosses et Go-carts de Bebes brise tous les Records



Jamais nous n'avons donné d'aussi merveilleuses valeurs que celles que nous offrons présentement.



Les gens achètent en grand nombre et se procurent des voitures d'enfants de $30.00 à $40.00 pour, maintemant . . . **$20.00**

Voyez notre Etalage Spécial.

H. A. WILDER & CO.

292 rue Ste-Catherine Ouest, PRES DU SQUARE PHILLIPS.

Magasin du Bas de la Ville, 258 rue St-Jacques, Près McGill.

AVIS de BREVET

A tous les intéressés:

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No. 100,633, accordé le 11 août 1906 à George François Jaubert, de Paris, France, pour perfectionnements à un " mécanisme de chaudière à vapeur ", ont commencé à manufacturer d'après leur brevet. Le droit de manufacturer et le dispositif couvert par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, Edifice New-York Life, Montréal. 104-3

AVIS de BREVET

A tous les intéressés:

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 101,026, accordé le 18 septembre 1906, à George François Jaubert, de Paris, France, pour un " générateur d'oxygène ", ont commencé à fabriquer d'après leur brevet. Le droit de fabrication et le dispositif protégé par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, Edifice New-York Life, Montréal. 104-3

AVIS de BREVET

A tous les intéressés:

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No. 101,025, accordé le 18 septembre 1906, à George François Jaubert, de Paris, France, pour " fabrication de briquettes d'oxygène ", ont commencé à manufacturer d'après leur brevet. Le droit de fabrication et le procédé protégé par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, Edifice New-York Life, Montréal. 104-3

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 101,092, accordé le 18 septembre 1906, à LEON SERPOLLET, pour "MACHINE A VAPEUR", ont commencé à manufacturer d'après le brevet. Le droit de manufacturer et le dispositif protégé par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, édifice New-York Life, Montréal. 104-3

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No 99,921, accordé le 10 juillet 1906, à MM. Edouard Marie Quellennec, et Edmond Nicolas Vermond, cessionnaire d'une moitié des intérêts, tous deux de Paris, France, pour perfectionnements à une "CHARRUE ET HERSE", ont commencé à manufacturer d'après leur brevet. Le droit de manufacturer et l'article couvert par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MARION, solliciteurs de Brevets, édifice New-York Life, Montréal. 104-3

BREVETS,

Marques de Commerce, etc.

C. C. COUSINS,

SOLLICITEUR DE BREVETS
Chambre 506 Bâtisse New-York Life.
Téléphone Main 8659.
231-1ao

DEPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE

AVIS AUX ENTREPRENEURS
FOURNITURES POUR LES TROUPES, A L'OCCASION DU TRICENTENAIRE DE QUEBEC

DES SOUMISSIONS CACHETEES pour la fourniture de bestiaux vivants, de viandes, de pain, de pommes de terre et légumes frais, bacon, beurre, farine, fèves, confitures et épiceries en général ; fourrage, bois à brûler, charroyage et autres fournitures et services pour les troupes qui seront campées à Québec et Lévis avant et pendant la célébration du tricentenaire en juillet prochain, seront reçues jusqu'à midi, le samedi, 27 juin 1908.

Les soumissions devront être marquées à l'extérieur de l'enveloppe : "Soumission pour....." (indiquant la nature de la fourniture ou du service), et devront être adressées au Secrétaire du Conseil de la Milice, Ottawa.

Des formules de soumissions imprimées et tous renseignements peuvent être obtenues du Directeur des contrats, Département de la Milice et de la Défense, Ottawa, et aux bureaux du commandant en chef de la division de Québec, Montréal, et de l'officier de district commandant le district militaire No 7 de Québec, respectivement.

Autant que possible, la soumission devra indiquer la qualité ou la marque des fournitures qu'elle propose de fournir. Le thé et le café seront livrés dans les paquets originaux non ouverts.

Les soumissions devront être présentées sur formules imprimées fournies par le département de la Milice et de la Défense, et chaque soumission sera accompagnée d'un chèque accepté sur une banque canadienne à charte pour 10 p.c. du montant indiqué, payable à l'ordre du Ministre de la Milice et de la Défense, lequel montant sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'exécuter un contrat en accord avec la soumission.

Les soumissions pour chaque fourniture devront être faites séparément, et et aucune formule ne devra contenir des soumissions pour plus d'une des fournitures mentionnées ci-dessus.

Les soumissions pour fournitures aux troupes à Québec et à Lévis devront être faites sur des formules séparées.

Le Département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

E. T. JARVIS,
Secrétaire.

(H. Q. 1645-9-1-P.)
Département de la Milice et de la Défense,
Ottawa, 15 juin 1908.

Les journaux qui insèreront cette annonce sans l'autorisation du Département n'en seront pas payés. 100-4

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure de la Province de Québec, No. 124. Dans la faillite de Dame Rosa Moreau, de Montréal, épouse séparée de biens de Joseph Ovila Samson, du même lieu, et y faisant affaires seule sous la raison sociale de "O. O. Samson & Cie."

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No. 31 au Palais de Justice, à Montréal, le troisième jour de juillet prochain à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 24 juin 1908.

N. Z. CORDEAU,
105-1 Député Protonotaire, C. S.

LES VENTES PRIVEES SE FONT PAR L'INTERMEDIAIRE DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE"

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Petites Annonces Classifiées

— DE —

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cts; trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra.

TOUTES LES autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avances, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

OUEST

20—Pharmacie Léonard, 3196 Notre Dame, Ste-Cunégonde.
21—Pharmacie Guérin, coin des rues Versailles et Notre-Dame.
23—International Music & Phonograph Co., 276 Ouest Ste-Catherine.
26—Pharmacie Wooley, 933 Ouest rue Notre-Dame.
28—Pharmacie Dansereau, 1980 rue St-Jacques, St-Henri.
29—Pharmacie Létourneau, 3791 rue Notre Dame, St Henri.
30—Pharmacie Comtois, coin des rues Atwater et St-Jacques.
32—Pharmacie Bernard, 3637 rue Notre-Dame, St-Henri.
35—Hutton Bros., épiciers, coin des rues St-Antoine et de la Montagne.
36—Westmount Provision Store, (E. Gervais), 4560 rue Ste-Catherine Ouest, Westmount.
40—Ronayne Bros., marchand de chaussures, coin des rues Inspecteurs et Carré Chaboillez.
44—P. Bruneau, épicier, coin des rues Fulford et St-Jacques.
45—Pharmacie Paquette, 370 rue Centre.
47—International Drug Hall, coin des rues St-Jacques et Cathédrale.
50—C. Roffey, marchand de journaux, 544 St-Antoine, près Atwater.
62—M. Albert Lasalle, 1687 rue Notre-Dame Ouest, Tél. Bell Westmount 786.

NORD-OUEST

8—Pharmacie Albert, coin des rues St-Laurent et avenue des Pins.
9—Pharmacie R. Martineau, coin des rues Mont-Royal et St-Laurent.
25—Pharmacie Roberge, 1231 Boulevard St-Laurent.
46—Pharmacie Lesage, coin rue St-Laurent et Boulevard St-Joseph.
65—Pharmacie Northmount, coin de l'avenue Lacombe et chemin principal, Côte des Neiges.

NORD-EST

11—Pharmacie Labranche, coin des rues Rachel et Amherst.
13—Pharmacie J. B. H. d'Orvilliers, coin avenue Delorimier et rue Rachel.
67—M. C. B. Desroches, 1159 Papineau, coin Marie-Anne.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journalistes, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 69 rue Notre-Dame Est. Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 24-jno

Agent Demandés

ON DEMANDE des agents solliciteurs connaissant très bien la ville, et payant cent pour cent, sollicitation facile. S'adresser 429 Duluth de 2 à 5 hrs. p.m. 104-3

Elèves Demandés

LE PROFESSEUR E. O. PAYETTE, du Conservatoire de Musique N.E., Boston, Mass., annonce un cours spécial d'été de piano et d'harmonie pour professeurs et autres, du 7 juillet au 1er septembre 1908, à Montréal, le cours comprenant 16 leçons d'une demi-heure. Prix de 50c par leçons. Ecrire au Prof. E. O. Payette, 29 Spring St., Springfield, Mass. 56-13

Emplois Demandés

Demoiselles sténographes, clavigraphistes, comptables, caissières, etc., demandent position dans les bureaux. Sont recommandées par le Bureau de Direction de l'Association Professionnelle des Employées de Bureau. S'adresser: Bureau National de Clavigraphie, 16 St-Denis, Tél. Est 5869. 91-jno

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvres de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicités. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT DU BUREAU D'ACCUEIL FRANCAIS

Chambre 230, Bâtisse du Board of Trade. TELEPHONEZ MAIN 1489. Si vous avez besoin de charpentiers, chauffeurs, cochers, comptables, domestiques, employés de bureau, forgerons, garçons de magasin, jardiniers, menuisiers, manœuvres, mécaniciens ou terrassiers — soit pour ouvrage temporaire ou permanent. 9½-1ms

COMPTABLE correspondant, cinq angues, désire emploi. Adresser Laurent Baëtens, 176 Lagauchetière Est. 104-3

DAME FRANÇAISE, bonne cuisinière, demande à faire ménage à la journée, dans famille privée. S'adresser 487 rue Beaudry. 104-3

EMPLOI DEMANDE — Homme actif et instruit, dessin, comptabilité, écriture, âge mûr, désirerait place, comptable, gérant ou autre; sobre, meilleures références. Grande expérience, parlant les 2 langues, prétentions modérées. Ecrire Casier 1069 "La Patrie". 105-1

Emplois Demandés

EMPLOI DEMANDE — Un milliriht ayant 25 ans d'expérience, fournira toutes les références voulues, sobre et attentif à ouvrage. S'adresser par lettre à G. 1051 "La Patrie". 99-8

EMPLOI DEMANDE — Homme marié, 35 ans, 15 ans d'expérience active en marchandises sèches, parlant les deux langues, demande position comme voyageur. Ecrire à G. 1057, La PATRIE. 101-5

GOUVERNANTE — On trouvera une bonne gouvernante, pouvant fournir les meilleures références, en s'adressant à 102 Avenue Laval. 105-6

Situations Vacantes

APPRENTI - BOULANGER. — On demande un apprenti - boulanger ayant quelques mois d'expérience, s'adresser 240 Beaudry. 105-2

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES On demande un assistant teneur de livres avec références, anglais et français. S'adresser par lettre à 543 Ave. Desjardins, Maisonneuve. 103-3

GARÇON DEMANDE — Un assistant de bureau d'environ 16 ans. Doit parler anglais couramment. Bonnes chances d'avenir. Faire application en anglais de sa propre main à H., 1047, La PATRIE. 104-2

JEUNES GENS, pour devenir chauffeurs et serre-freins, instruisez-vous chez vous par correspondance. Pour informations gratuites, envoyez un timbre à "National Railway Training School Inc", 376 Robert Street (Room 37), St-Paul, Minn., U.S.A. 96-4ms

JEUNE GENS demandés de suite pour étudier la télégraphie pour occuper des positions de chemins de fer, aussitôt que qualifiés. Ouvert jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 105-6

NETTOYEUR — On demande un excellent nettoyeur à sec et un procédé français. Doit être parfaitement compétent dans les deux et fournir des références. Ecrire à Boîte B. 1015 "La Patrie.". 86-jno.

ON DEMANDE des ferblantiers chez Cadieux & Briard, 807 St-Dominique. 103-3

ON DEMANDE des ferblantiers-couvreurs chez Cadieux & Briard, 807 St-Dominique. 103-3

ON DEMANDE un pressier et un finisseur. S'adresser à la PATRIE, Dept. des Impressions. 98-jno.

HOMME — On demande un homme à bois, place permanente chez Alfred Archambault, St-Rémi, Qué., comté Napierville. 105-3

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray". Le meilleur arrosoir à main. Air comprimé, Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 25 P. et H-jno.

VENDEUR. — On demande, pour un magasin général de détail, un habile vendeur parlant les deux langues et connaissant bien toutes les lignes de vêtements et de chaussures. E. White, 74 St-Laurent. 105-2

VENDEUR demandé bien connu des restaurateurs et marchands de bonbons pour vendre la meilleure préparation connue pour faire la bière d'Epinette Silver. S'adresser à la Boston Mfg. Co., 273 Seigneurs. Phone Main 6354. 105-2

VENDEURS — On demande un bon solliciteur dans chaque localité pour vendre des lignes établies et exclusives, d'après un plan nouveau et attrayant. Une chance extraprdinaire de se faire un commerce permanent et profitable, en territoire protégé. Botte 422 Ottawa. 51-j-v-s-jno

Femmes-filles demandées

COUTURIERES A LA MAIN.—On demande des couturières à la main d'expérience pour la confection des casquettes d'uniformes. S'adresser au No 20 rue Université. 104-3

LA Municipalité scolaire de Sainte-Justine de Newton demande trois institutrices diplômées pour enseigner l'anglais et le français. S'adresser à Joseph St-Denis, secrétaire - trésorier. 104-2

ON DEMANDE des jeunes filles pour le finissage des chemises. New-York Steam Laundry, 303 St-Urbain. 104-3

STENOGRAPHE

On demande une jeune fille connaissant parfaitement les deux langues, et pouvant prendre et transcrire la stenographie rapidement. Inutile de se présenter sans avoir une couple d'années d'expérience. S'adresser au gérant de la PATRIE, Montréal. 3fs.

Servantes Demandées

FILLE — On demande une fille sachant faire la cuisine, pour une petite famille. S'adresser à 97 Sherbrooke Est. 104-3

SERVANTE — On demande une servante, $12 par mois. S'adresser à 368 Notre-Dame Ouest. 104-3

SERVANTE—On demande immédiatement une bonne servante au No. 10 rue Cherrier. Téléphone : Est 2935. 105-2

A Louer

A LOUER — Deux boutiques situées dans le centre des affaires, une faisant un coin de rue, bien éclairée, possession immédiate. S'adresser 45 rue Bonsecours. 102-5

Chambres à Louer

CHAMBRES — Grande et petite chambres meublées ou non, pour tenir ménage si désiré, commodités modernes, site superbe, localité désirable, adressez-vous à Dressmaker, 88 rue St-Denis. 103-3

CHAMBRES A LOUER - Rue St-Hubert, 138, anciennement 58, près du Viger, chambres doubles et simples meublées ou non meublées. Dernières installations, prix très modérés. 105-3

JOLIE CHAMBRE SIMPLE donnant sur la rue, avec pension de première classe. Vue magnifique, chez Mme Maillé, 404 Dorchester Est, coin St-Hubert. 102-6

LAGAUCHETIERE EST, 92—Chambre de monsieur à louer, avec bain et lumière électrique, de une piastre et demie jusqu'à deux piastres et demie. S'adresser 92 Lagauchetière Est. 105-4

RUE SANGUINET, 166 — Près rue Ste-Catherine, magnifiques chambres doubles, cuisine et usage du téléphone. Prix modéré. Occasion exceptionnelle pour personnes tranquilles et distinguées. E. 60.70. 104-7

STE-CATHERINE EST, 283, chambre sur devant à louer lumière électrique, eau chaude, prix modéré. 104-3

ST-DENIS, 813, C.A.L. — Deux belles chambres simples et doubles à louer, meublées ou non, garde-robe, w. c., étage du bain, famille très privée. 104-3

STE ELIZABETH, 135 — Chambre meublée à louer pour deux messieurs, étage du bain, confort du chez-soi, 135 Ste-Elizabeth. 105-2

ST-HUBERT, 610, angle Ontario, chambres meublées à neuf, étage du bain. Prix modéré. 104-3

Voulez-vous Travailler ?

Offrez vos services—en spécifiant bien ce que vous savez faire — dans les colonnes des

Petites Annonces de "La Patrie"

Vous recevrez des réponses encourageantes et

TROUVEREZ DE L'EMPLOI.

Chambres et Pension

MAISON DE PENSION située 530 Dorchester Est. Chambre et pension, $3.75, repas de table $2.60 par semaine. 105-2

PENSIONNAIRES — Deux messieurs trouveront pension dans une famille privée. Pension de première classe, prix modéré. 164 St-André, près Dorchester. 105-3

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile — Mme Côté, Propriétaire, — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 100-6

Maison à Louer

A LOUER — No. 46 rue St-Christophe 5 appartements, bain, w. c., logement nouvellement réparé. S'adresser à Eusèbe Laliberté, notaire, 502 Ste-Catherine Est. 102-6

A LOUER à la Côte St-Paul, une maison de quatre appartements $8.00 par mois; aussi à vendre 2 fermes à bon marché, maison et beaucoup de bois. Pour informations, 818 rue Cadieux. 98-4-m.

MAISON A LOUER, 632 Plessis, près Sherbrooke, maison neuve, 6 appartements, gaz, bain. S'adresser à 634 Plessis. 100-6

MAISON A LOUER, ménage fait tout en neuf, écurie, 2 places, grande remise à voitures, louera bon marché. Cause de départ inattendue. 146 waverley. 100-5

NOTRE-DAME OUEST, 2379—Maison à louer, beau plain-pied, 7 pièces, appareils à eau chaude, gaz et électricité, bain, et chauffé. S'adresser à Arthur Perreault, marchand de chaussures, 2877 Notre-Dame Ouest. 104-2

PROPRIETE A LOUER à Saint-Lambert, 2 minutes de la station, 6 appartements, 2 passages, w.c., maison en brique, ménage à neuf, $18.00. S'adresser à N. Achim et frère, Saint-Lambert. 99-9

TROIS LOGEMENTS à louer, 3 de 4 appartements et 1 de sept appartements. S'adresser 485 Beaudry, Jos. Brien dit Desrochers. 103-6

PENSION D'ETE

PENSION D'ETE—A ceux qui aiment l'air des montagnes—Hôtel Beaulieu, St-Jérome, (G. A. Beaulieu) Villa Beaulieu, St Agathe des Monts, (Ls. Beaulieu). Spacieux hôtels, avec toutes les améliorations modernes. Prix modérés. 102-6

Résidences d'Eté à Louer

A LOUER — Belle résidence d'été à Bord-A-Plouffe, entourée de beaux arbres, près de la rivière. S'adresser à 1013 Cadieux. 104-6

MAISON D'ETE A LOUER — Sault au Récollet, maison 8 appartements, sur le bord de la rivière, près de l'hôtel Ouimet, 1-4 heure de marche des chars. Prix, $50.00. S'adresser J. A. Savard, 202 Cherrier. 97-10

A Vendre

A VENDRE—Une clientèle de lait, 34 à 36 gallons par jour. Aussi deux bons chevaux. S'adresser à 797 Saint-Denis. 103-3

A VENDRE, bois de construction, bois de dimension scié sur ordre. S'adresser J. P. Archambault, St-Lin, Co L'Assomption. 105-24

A VENDRE carrosse de bébé tout neuf qui a coûté $15.00, à vendre à grand sacrifice. Pas d'offre refusée, au No. 701 B. rue Hutchison, Annexe. 102-3

A VENDRE—Une clientèle de lait, 34 à 36 gallons par jour. Aussi deux bons chevaux. S'gdresser à 737 Saint-Dominique. 104-3

A VENDRE — Une automobile, $1300, presque neuve, pour $600. A qui la chance? S'adresser 4 Bloomfield, coin St-Louis, Outremont. 104-3

A VENDRE à grand sacrifice une grocerie et un étal de boucher, le logement privé et le logement attenant. Bonne clientèle, 61 coin Bourget et Ste-Emilie. 102-6

A VENDRE — Fixtures combinées, gaz ou à électricité, tapis, poêle à gaz, lits en cuivre et en fer, meubles de ménage, armoire à linge. S'adresser à 585b Hutchison, Ville St-Louis. 104-3

A VENDRE—Au village de St-Dominique de Bagot, boutique de forge avec outillage à de très bonnes conditions. Clientèle excellente. S'adresser à Jos. Laflamme, St-Dominique de Bagot, Qué. 95-24

A VENDRE un comptoir de deux plate glass, avec le châssis; deux show cases, une couchette, un sommier, un beau set de salon antique Louis XV, une boîte musicale, 780 rue Ste-Catherine Est. 100-7

A VENDRE — Comptoir, glacière de restaurant, show-case nickle, bouteilles patentes pour la petite bière et bouchons patents, aussi nous avons une des meilleures recettes de petite bière blanche à vendre, que nous garantissons. S'adresser 1159 Papineau, Téléphone East 4915. X 105-8

AUTOMOBILES à vendre, neuves et seconde main, en bon ordre. S'adresser 540 St-André. 20,22,26,27,29

BICYCLES

Bicycles neufs de seconde main ou tous accessoires pour bicycles. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 43-60fs.

Cheminées

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pier● perforé pour murs de retendre et insabrissage Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2726 Montréal. 27-306

OU ALLEZ-VOUS L'ETE PROCHAIN?

C'est bientôt le temps de la villégiature et il s'agit d'arrêter d'avance le choix de votre villa ou pension d'été.

Toutes les personnes qui ont des cottages à louer, celles qui désirent recevoir des pensionnaires, etc., devraient faire connaître ce fait dans "La Patrie".

Les petites annonces de "La Patrie", constituent donc un guide précieux pour ceux qui cherchent à se loger à la campagne.

74-jno

A Vendre

CLIENTELE DE LAIT — 56 gallons par jour, tout du détail, roulant de première classe, à bon marché, cause départ. 103-4

TERRAIN VACANT — Rue Moreau, près Ontario, valeur $550, prix $400, conditions faciles. Voir J. F. Frédette 925a St-André. Bell Est 691. 103-4

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE— 100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue St-Jacques. 87—1ms.

COQUE DE YACHT A VENDRE, 3 ans, dimension 26 x 5.9, prête à recevoir un moteur à gaz ou à vapeur de 7 à 8 forces, 9 à 10 milles à l'heure, vendra moitié prix à un prompt acheteur. S'adresser à Charles Durocher, Iberville. 101-6

GLACIERES

Glacière, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 99-38

MACHINE à vendre à prix réduit, tout le contenu d'une manufacture de portes et châssis, planer, sticker, scie à colombage, tours, machine à tenon, machine à papier, shaft, poulies, etc. S'adresser à Zénon Charbonneau, 164 rue Waverley, Ville Saint-Louis. 98-10

HABILLEMENTS pour hommes et dames, tapis, prélarts, à conditions faciles et prix modérés. Venez nous voir et soyez convaincu. E. Golfine & Sons, 418 Ontario Est. 99-21

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 85-24

LA VIGAUDINE

Demandez la Vigaudine à votre épicier et gardez les coupons de concours. $100.00 de prix au 20 décembre. Bell Est 852. 96-24

MANUFACTURE D'EAUX GAZEUSES — Occasion splendide pour une personne qui veut prendre un commerce bien établi. C'est une manufacture située dans un bon quartier, en existence depuis douze ans, et qui compte une bonne clientèle. Conditions faciles. S'adresser à A.G. bureau de la "Patrie". 100-7

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side", 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modérés, chez R. N. Sévigny, 516 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 104-6

OPTICIEN

20c dans la piastre sera alloué pour tout achat en lunetterie durant ce mois, chez le Spécialiste Beaumier, médecin-opticien, à l'Institut d'Optique, 144 Est rue Ste-Catherine. 76-26

YACHT de famille à gazoline, de 8 forces, neuf. S'adresser Sarrazin, 56 St-Dominique ou à Ste-Rose, samedi après-midi et dimanche, près du pont de fer. 99-10

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Un bon cheval de travail ayant remporté les premiers prix à l'exposition et pesant 1150 lbs. S'adresser 655 N.-Dame, Maisonneuve. 105-10.

A VENDRE—Deux charrettes de boucher, de seconde main, deux express de seconde main et six express neufs. S'adresser 336 Rachel ou 88 Ave. Labelle. Tel. des Marchands 2088. 95-9

CHEVAUX A VENDRE — 2 chevaux de boghei ou carrosse, avec un boghei et un attelage. S'adresser 578 Ontario Est. Tél. Bell Est 1029. 104-3

CHEVAUX A VENDRE — Toujours à l'année, chevaux sains, de toutes sortes et de toutes pesanteurs. Aussi des chevaux de seconde main. 5 avenue Viger, anciennement Dubord. John Innes. Bell Est 3236. 28-80fs

JUMENT noire à vendre, 8 ans, pesant 1,100 lbs. Prix, $155.00. S'adresser 784 Marie-Anne. 104-3

UN CHEVAL couleur café a été perdu cette nuit. Prière de le ramener au No 462 rue Gilford. 104-3

Epiceries à Vendre

EPICERIE licenciée à vendre, le meilleur coin entre St-Denis et Amherst, sur la rue Ontario. Bonne condition. S'adresser par lettre à H. 1065 "La Patrie." 104-2

Lots a Vendre

CONDITIONS FACILES

Avenue Labelle, près Rachel, lot vacant 20 x 44, et autres dans d'autres localités. Joseph Hogue, propriétaire, 965 Berri, Montréal. Tél. Est 2926. 67-43

Lots a Vendre

Beaurivage. — Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE.— Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans; rues 76 pieds de largeur extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire. 40-72

A ST-LAMBERT

Beaux lots à vendre, 1-2 à 3 arp., près du pont Victoria. A quelques arpents du fleuve St-Laurent, jamais d'inondation. Les chars électriques en voie de construction s'y rendront dans quelques jours. Place idéale pour jouir des beautés de la campagne. Termes faciles. S'adresser sur les lieux, A. Patenaude, prop., ou W. Legault, 626 Parc Lafontaine, Montréal. 87-13-v-s

Boulevard Bernard

LONGUE-POINTE

Magnifiques lots à vendre, payables $1.00 par semaine. Balance en dix ans, sans intérêt, par paiements de 25c, 50c, 75c par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 96 pieds de largeur, garnies d'arbres, trottoirs. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Voisin de la terrasse Bernard. S'adresser sur les lieux le samedi et le dimanche à Pierre Bernard, propriétaire, ou au notaire Labadie, 15 Côte St-Lambert. 101-24

BEAURIVAGE (Longue-Pointe)

Magnifiques lots à bâtir, mesurant 25 x 95 pieds, avec ruelle, seulement $125, payable $5.00 comptant et 25 cents par semaine ou $1.00 par mois, SANS INTERET. Ces lots prennent de la valeur tous les jours. Geo. Marcil & Cie., 180 St-Jacques. Bureau sur les terrains, coin Notre-Dame et St-Joseph. 71-jno

NEW WESTMOUNT

La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payable 10 pour cent comptant et $5.00 par mois, (ou plus si vous le désirez), et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à GEO. MARCIL & CIE., 180 St-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 70-jno

Magasin à Vendre

RESTAURANT de bonbons, cigares, rafraîchissements, en face du Stadium. Bonne place d'affaires. Vente pour cause de maladie. S'adresser 400 Duluth coin St-Hubert. 26-27-30

Meubles à Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

MEUBLES A VENDRE—Embellissez économiquement vos maisons en achetant vos meubles chez E. Germain, 962 Sainte-Catherine Est, près Papineau. Nos prix sont bas et nos conditions faciles. Tél. Est 2244. 88-24

MEUBLES A VENDRE — A vendre, pour malades, chaises roulantes, dossier pour lits, tables ajustables, commodes, béquilles, bidets et toutes sortes de meubles. R. E. Painchaud, 762 rue St-Laurent. 97-24

ASSORTIMENT complet, meubles, tapis, prélarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. J. B. Duhamel, J. Fleury, gérant. 102-24

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 16 j.n.p.

OCCASIONS D'AFFAIRES

JEAN CASTELLI

A VENDRE, hôtels, restaurants, maison meublée pour louer des chambres. Aussi deux maisons richement meublées, une 8 pièces, piano, etc., en face Parc Lalontaine, prix $45 par mois, l'autre rue St-Laurent, prix $50. J'ai aussi épiceries valant $800, pour $550. Salle à manger, boutiques de barbier, bon commerce à échanger pour propriété. S'adresser Jean Castelli 117 Ste-Catherine Est, en face la PATRIE 100-6

Pianos à Vendre

A VENDRE — Piano droit neuf, 3 pédales, 7 octaves, excessivement bon marché. Chance exceptionnelle, 79 rue du Couvent, St-Henri. 104-3

A VENDRE—1 magnifique piano Karn payé $425, deux ans passés. Nous avons la quittance. A vendre immédiatement à grand sacrifice. S'adresser à H. 1061 la PATRIE. 102-5

A VENDRE — Piano droit américain, dimension pour boudoir, monture en fer, modèle Mission. Caisse en double placage, $195. Layton Bros., 144 rue Peel. 26-29

A VENDRE — Bon petit piano droit de boudoir, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, touches d'ivoire, prix $150.00, $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 103-4

A VENDRE — Piano Karn droit, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, a été peu de temps en usage. Prix régulier, $125, maintenant $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Ste-Catherine Est. 103-4

A VENDRE — Très beau piano droit Nordheimer, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, touches d'ivoire, monture en fer, paraît comme un neuf. Prix seulement $225.00. $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 103-4

Pianos a Vendre

A VENDRE — Piano carré Heintzman & Co., caisse en bois de rose, pieds sculptés, 7 1-3 octaves, en excellent état. Prix $160.00, $5.00 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est. 103-4

A VENDRE—Très joli piano droit neuf "Kingston Weber", caisse en acajou, 7 1-3 octaves, touches d'ivoire, monture tout en fer. Régulièrement $325.00. S'il est vendu avant la fin de juin le prix sera de $300.00, $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Ste-Catherine Est. 103-4

A VENDRE — Beau piano carré Heintzman & Co., quatre coins ronds, pieds sculptés, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, touches d'ivoire. Peut à peine être distingué d'un neuf. Prix, $146.00, $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 103-4

TERRE A VENDRE

COMTE DE CHAMBLY—Terre à vendre, une des plus belles terres du comté de Chambly, deux milles de St-Bruno, comprenant 208 arpents, 8 x 26. Terre grise, première qualité. Maison brique, 30 x 36, couverture en ferblanc, 3 granges, une de 100 x 36, une de 60 x 30 et une autre de 50 x 30. Etable et écurie 65 x 30, hangar, remise à voitures, glacière, belle pointe d'érables Giguère. Prix, $10,000. $3,500 comptant, balance 5 p.c.

Cette propriété est située à environ deux milles du nouveau chemin projeté, qui donnera une plus-value d'environ $2,000. S'adresser FABIEN HUET, agent, St-Bruno, ou L. A. CADIEUX, 62 rue St-Jacques. Bell Main 4086. 103-4

HOROSCOPE

MME BLANCHE, chiromancienne, dit le passé et l'avenir d'une personne dans sa main, tous les jours à son domicile, de 9 à 7 heures, No 2200 St-Laurent, Mile-End. Prix 25c et 50c. 102.5

Madame Carolus, Francaise

Palmiste intuitive. Consultation tous les jours de 9 heures du matin à 9 heures du soir, excepté le dimanche. Dit le passé, le présent et l'avenir d'une personne et si elle deviendra veuve ou non. Prix de la consultation, 25 et 50 centins. Madame Carolus continue à recevoir à son salon de consultations au No 98 rue Desjardins, près Sainte-Catherine, Maisonneuve. 101-6

MADAME LEANDRE, grande chiromancienne française, élève de la célèbre Madame de Thèbes, de Paris, dit le passé et le présent et prédit l'avenir. Satisfaction et discrétion absolue. Reçoit de 1 heure à 9 heures p.m., 406 Ave Mont-Royal 105-2

MADAME ROSE

Cartomancienne, consultation tous les jours de 9 heures du matin à 9 heures du soir, au No 1258 rue des Erables, à côté de Delorimier, entre la rue Marie-Anne et Mont-Royal. 101-6

MADAME ZOLA, parisienne, dit le présent, le passé, l'avenir, par carte ou dans la main, de 9 hrs. a.m. à 9 hrs. p.m., le dimanche excepté. 1088 Ave. Hôtel de Ville. 101-3

PHRENOLOGIE

Madame Amédée, phrénologiste et cartomancienne, autrefois de la rue Berri, est de retour de voyage et ouvre son bureau de consultation, No 569 rue Ste-Catherine, coin Desjardins, à Maisonneuve. Heures de bureau, de 10 hrs. a.m. à 8 hrs. p.m. Ne pas faire erreur des soi-disantes Madame Amédée. 104-6

Argent à Prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à THS. TOUZIN, notaire, 20 rue St-Jacques, et 1418 Boulevard St-Laurent 86-26

ARGENT AVANCE

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 54 Notre-Dame Est. Chambre 1. 18-jno

ARGENT POUR VOUS

Nous négocions ces emprunts de $10 à $200 pour toutes personnes possédant des effets de ménage, piano, chevaux et voitures ou autre propriété personnelle Aucun frais imposé à l'avance et aucune dépense encourue si le prêt n'est pas fait. Nous vous donnons une déclaration écrite indiquant le coût exact du prêt. Il ne peut y avoir aucun malentendu. Toute demande confidentielle. Traitements courtois et prêt garanti. The Borrowers Agency, Limited, 204 Edifice New-York Life, carré de la Place d'Armes. 6-jno.

Divers

Belle cendre noire donnée pour le charroyage. S'adresser à M. Parent Ingénieur, Edifice La "PATRIE", Coin Ste-Catherine & Hôtel de Ville. 63-jno

Divers

Automobile - Yacht

Accumulateurs électriques pour automobile, yacth à gazoline ou pour tout autre usage chargés pour 50c seulement. Toutes réparations chargées en plus. S'adresser à La Cie de Publication La Patrie Ltée., Montréal.

BIERE D'EPINETTE BLANCHE ET ROUGE — La meilleure recette pour faire la bière d'épinette sera donnée gratis à quiconque se présentera à la Boston Mfg Co. 273 Seigneurs. Téléphone Bell Main 6354, aussi toujours en mains un stock complet de bouteilles avec ou sans bouchons brevetés, ainsi qu'essences de toutes sortes et cornets pour crême à la glace, à 55c la boîte. 105-6

BUREAU NATIONAL DE CLAVIGRAPHIE

Correspondance, copies, traduction, etc. Tous ouvrages de bureau parfaitement exécutés. Prix spéciaux. Fournit aussi des employées de bureau pour emploi permanent ou temporaire. 16 St-Denis. Tél. Est 5869. 91-jno

LES GRANDES REDUCTIONS faites sur toutes nos marchandises sont tellement appréciées du public que nous prions tous ceux qui n'ont pas encore profité de l'aubaine de vouloir bien se hâter. Chaussures, gants, valises. J. Normandin, 327 Mont-Royal. 103-3

M. R. THIBEAULT est invité à venir acheter un chapeau chez D. Chabot, 722 rue Ste-Catherine Est, entre les rues Panet et Visitation. 100-7

REPARATIONS DE PIANOS

DEPARTEMENT D'ACCORDS et de réparations de la MANUFACTURE DE PIANOS PRATTE. Pianos remis à neuf. Travail artistique et soigné. ANTONIO PRATTE, 555 rue St-Timothée, près de la rue Sherbrooke. Téléphone Bell Est 2813. 53-104

REPARATIONS

Demers & Gauthier, — Rembourreurs et polisseurs. Réparations de meubles de toutes sortes. 476 Ontario Est. Tél. Est 170. 105-24

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Les personnes désireuses de faire partie des Forestiers Indépendants durant ce concours trouveront de grands avantages en s'adressant directement à M. Idor LaRivière, organisateur de l'Ordre, 398 Delorimier. Tél. Tell Est 1812. 84-48

VOTRE CREDIT est bon, marchand-tailleur et d'habits tout faits, marchandises sèches, tapis, prélarts, blouses et costumes de dames, payables une piastre par semaine. 829 Ste-Catherine Est. J. Garmaise, entre Maisonneuve et Plessis. 87-21

A Louer ou a Vendre

A LOUER ou à vendre ameublement complet pour cinq pièces avec avantage de louer la maison. S'adresser 288 Sanguinet. Tél. Est 5626. 104-3

GRAND terrain à vendre ou à louer, centre de la ville, hangar et écurie pour bois et charbon ou glacière. S'adresser 59 Lacroix. 97-6

Perdu

PERDU au Sault-au-Récollet une sacoche en soie blanche, avec étui et chapelet. Récompense à qui rendra le tout à Joseph Prévost, village du Sault-au-Récollet. 105-4

Propriétés à Vendre

ACHETEURS ET VENDEURS, visitez le MARCHER D'IMMEUBLES DE MONTREAL, 141 St-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 12-6ms

A VENDRE — Maison à 2 logis dans Parc Frontenac, 5 chambres, w.c., gaz. Vendrons bon marché. S'adresser 801 Elm. 105-3

A VENDRE propriété sur le bord du fleuve, l'eau dans la maison, beaux arbres, à vingt minutes des chars. S'adresser à M. Corbeil, manufacturier, Cartierville. 104-3

PROPRIETE A VENDRE, rue Plessis, Nos 158 et 160, près Sainte-Catherine, cinq logements, terrain 26 x 100. Loyer $360. Prix $2,900. S'adresser Notaire Rieutord, 234 Amherst. Téléphone Est 2882. 102-6

Terrains a Vendre

A VENDRE, cette magnifique étendue de ter

PETITES ANNONCES

SUITE DE LA 12e PAGE

Propriétés a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

TRUDEAU et HOULE

Courtiers d'immeubles, 1845 Notre-Dame-Ouest. Tél. Marchands 1332 Tél. Bell, Westmount 2111

Propriétés et commerces, à vendre ou à échanger dans toutes les parties de la ville de Montréal et des alentours.

$2200—Rue Délinelle, près Notre-Dame, jolie maison en bois, 8 logements, loyer $252.00. Comptant $1,000.

$1500—Rue Délinelle, près Saint-Jacques, 2 beaux logements, revenu $16.50 par mois. Comptant $800.

$5600—Rue Ste-Elizabeth, St-Henri, maison bois et brique, bonne construction, 8 logis. Loyer actuel $852, et peut donner plus. Comptant $1,500. Chance extraordinaire.

$4800—A la Pointe St-Charles, maison en brique de 4 logements, construction solide. Loyer $548; comptant $1,000, balance $300 par année à 6 p.c.

$5300—Rue Poplar, maison bois et brique neuve et moderne. Loyer $540, Comptant $2,000.

$5500—Rue Bourget, maison en brique, 6 logements. Loyer $644. Comptant $1,000.

$4600—Rue Délisle, près Vinet, 5 beaux logements, maison en brique. Loyer $480. Comptant $1,500.

$5700—Rue Cazelais, 3 logements modernes. Loyer $612.00. Comptant $2,000.

$6500—Boulevard St-Paul, 8 logements, jolie maison, loyer $832. On prendrait hypothèque ou autres valeurs en paiement. Comptant, $2,000.

$4500—Rue Poplar, maison moderne en brique, 3 logements, loyer $540. Comptant $1,000.

$5600—Rue Selby, maison pierre et brique solide, 3 logements. Revenu $576.00. Comptant $2,000.

$22000—A St-Henri, maison pierre et brique solide, menuiserie de 1ère classe, chauffage à eau chaude, plusieurs magasins et logements, bons locataires. Loyer actuel $2,300, et peut s'augmenter à $2,500. Comptant $1,000, balance à 6 p.c.

$6500—Rue Albert, maison pierre et brique, 5 logements, revenus $684.00. Comptant $1,500, balance facile.

$4500—Rue Ste-Emélie, coin commercial, maison bois et brique, loyer $500. Comptant $1,000.

$10400—Rue Délisle, 9 logements des mieux construits, terrain 60 x 90. Revenu $1,080. Comptant $3,000. Balance à 5 p.c.

$19500—Rue St-Jacques, maison en pierre et brique solide, 15 logements, loyer actuel $2,250. Comptant $5,000, balance $10,000 à 4 p.c. et la balance à 6 p.c.

Plusieurs propriétés de $5,000 à $20,000 à échanger pour terrains vacants.

$3000—A Berthier, la plus chic résidence de l'endroit, sur le bord du fleuve, grand terrain et beaux arbres. Cette maison a été construite par feu l'échevin Savignac et lui a coûté au moins $6,000. On accepterait peu de comptant. On échangerait terrain vacant à Montréal.

HOTELS—A vendre à la campagne, dans les cantons de l'Est, propriété et ameublement compris. Prix $3,800. Comptant $1,500. On prendrait propriété à Montréal en échange.

HOTEL—Rue Notre-Dame, une des meilleures places de St-Henri, petit liyer, gros profit. Prix $10,000. Comptant $4,000.

HOTEL—Rue Notre-Dame, entouré de manufactures, bel ameublement. Prix $10,000. On prendrait propriété et terrain en échange.

EPICERIE—A vendre à Longueuil, un des meilleurs coins de l'endroit, petit loyer, installation de 1ère classe. On donnera un bargain à un prompt acheteur, ou à échanger pour commerce à Montréal.

Z. TRUDEAU. A. HOULE
Bureau du soir 7 à 9 heures
Tel. Bell Ouest 2111. 104-3

COURRIER DE FRASERVILLE

Les tripunaux.—Résolution de condoléances. — En villégiature.—Distribution de prix.—Etc.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

La Cour Supérieure a siégé les 19 et 20 du courant. Deux causes ont été entendues: P. Michaud vs Richard et Central Vermont Ry., vs Emile Dubé. La Cour a été ajournée aux 29 et 30 juin.

—Le Conseil de Ville, à sa séance du 22 juin a adopté des résolutions de sympathies à l'occasion de la mort du Seigneur Fraser, et s'est immédiatement ajournée en signe de deuil.

—M. et Mme Jules Langlais sont en promenade à Montréal, depuis quelques jours.

—Les hôtels sont tous ouverts à la Pointe: le Bellevue, la Maison Blanche, la Villa Bocage et le Castel ont déjà reçu beaucoup de touristes.

—M. J. H. Gignac, de Québec, est arrivé depuis deux semaines dans son cottage.

—MM. J. A. Audetic, J. H. Gignac ainsi que la famille Morrison, de Westmount, ont été les premiers de la saison.

—M. M. Pelletier et sa famille sont arrivés à leur villa.

—M. et Mme Louis V. Filteau, MM. J. B. et Hayvard Dansereau sont rendus dans leur cottage "Chateau Royal" pour la saison d'été.

—Les Forestiers Catholiques sont sortis en corps, dimanche après-midi: ils sont arrêtés au presbytère pour saluer M. le curé Roy.

Lorsque la société des Forestiers Catholiques s'est formée à Fraserville, M. Roy était alors vicaire et prenait beaucoup d'intérêt au succès de cette cour.

—Le camp militaire s'est ouvert à Lévis, mardi le 23 juin. Ce camp durera jusqu'au 3 juillet. Il y a eu un train spécial à cet effet qui passait à Fraserville à 11h. a. m. C'était très joli de voir ces régiments habits galonnés à la gare. Les habits militaire ont et auront toujours le don de fasciner les jolies femmes: aussi ces dernières étaient-elles bien représentées à l'arrivée du spécial, mardi.

—Mademoiselle Thérèse Grandbois est arrivée cette semaine du couvent des Ursulines de Stanstead.

—Mlle Eva Beaulieu, du même pensionnat, est aussi de retour à Fraserville.

—M. Lionel Rioux est de retour dans sa famille. Il fait ses études au collège deSte-Anne.

MM. Henri Fortin, Pelletier, Desjardins, Nazaire Marchand et Senechal, du collège de Ste-Anne, et MM. A. Laurin et Audette, du Mont St-Louis, à Montréal sont entrés en vacances.

—Les élèves des Ursulines de Québec sont aussi en vacances. Mlle Berthe Fortin, Coucoune Boudeau, Anna Gagnon, Yvonne Pineau et Diane Dionne sont arrivés dans leurs familles.

—La séance du 19 juin qui termine l'année scolaire à l'Académie du Bon-Pasteur, avait un cachet de simplicité et de distinction qu'on aime toujours à remarquer dans une réunion de jeunes filles.

M. l'abbé P. E. Roy, curé de Saint-Patrice, présidait; MM. les abbés J. Martin, ancien curé et P. Dion, vicaire, étaient aussi présents.

Mlle Julieztte Mailloux a été graduée avec la note "grande distinction".

La médaille d'or de littérature a été méritée par Mlle J. Mailloux.

Un prix dans chaque classe avait été gracieusement offert par M. l'abbé Lagueux, ex-curé de Fraserville, ils ont été remportés par Mlles J. Mailloux, J. Walsh, M. A Roy, V. Pelletier, L. Thibault, A. Bérubé; aux classe des garçons par MM. E. Bérubé et A. Morrissette.

Le prix Pouliot, $5.00, a été décerné à Mlle J. Walsh.

Le prix Riou, pour l'histoire de littérature, a été remporté par Mlle J. Mailloux.

Prix gracieusement offert

Prix offert par Mme Gérin Lajoie, et mérité par Mlle Mailloux pour son succès dans l'étude du droit usuel.

Deux prix offerts par Mme J. Camille Pouliot ont été tirés durant la séance, et M. H. Beaulieu et M. A. Bolduc, furent les heureuses gagnantes.

Plusieurs prix avaient aussi été offerts par M. l'Inspecteur Mansot.

Les premiers prix d'instruction religieuse ont été remportés par Mlles J. Walsh, A. Morneau et R. Michaud.

Mlles Y. Hébert, B. Ménard, Moreau, Courrier, M. C. Pouliot et L. Rioux, des trois cours de musique ont remportés des palmes bien méritées.

—Mlle YvonneMichaud, élève des Ursulines de Québec, est de retour dans sa famille.

—Le 23 du courant, l'épouse de M. Léon Michaud, un fils, baptisé le même jour, etqui a reçu au baptême les noms de Joseph-Louis-Philippe. Parrain et marraine, M. et Mme Daniel St-Sauveur, oncle et tante de l'enfant.

M. PHARAND ELU DANS PRESCOTT

Sa majorité définitive est de 4 voix

Le juge chargé du décompte officiel dans l'élection de Prescott, pour la législature d'Ontario, vient



M. PHARAND, qui vient d'être définitivement élu député conservateur de Prescott.

de déclarer M. Pharand, conservateur, définitivement élu par une majorité de 4 voix. M. Pharand avait obtenu 9 voix, le 8 juin, mais 5 bulletins sur lesquels les croix avaient été faites à l'encre, ont été écartés par le tribunal.

CARTES D'AFFAIRES

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 36a Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1725. 101-1-an

ACHATS ET COLLECTION

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection. 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1183. 73-306

AVOCATS

ALEX. L. BONIN, Avocat
1er étage, Banque d'Epargne.
180 ST-JACQUES. 278-6m

N. A. MILLETTE, avocat, 97 St. Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 235 Rachel, Est 5684. 88-6-ma.

RHEAUME THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence, Uptown 1462. 104-1an c

DENTISTE

Dr BELANGER, dentiste, 1295 Blvd St-Laurent, Tel. Est 5790. Bureau du jour et du soir. 87-26

EVALUATEURS

S. & O. MEUNIER, évaluateurs, collecteurs, administrateurs de propriétés. Tél. Main 1650. 80 St-Gabriel, Montréal. 94-1-an

HOTEL

CAFE CORMIER, Mme Louise Cormier, prop. Cigares, vins et liqueurs de choix. 860 rue Notre-Dame, Maisonneuve. Tel. Bell Est 4715, Ring 2. 102-30

MARCHAND-TAILLEUR

S. L. ROUTTENBERG & CO., marchands tailleurs et d'habits tout faits, marchandises sèches, tapis, prélarts, costumes de dames une spécialité, comptant ou crédit. 738 Ste-Catherine Est et 566 Notre-Dame, Maisonneuve. Bell Tél. Est 4450. 85-21

NOTAIRES

J. A. OGDEN, notaire, 97 St-Jacques, chambre 73. Tél. Main 4365. Bureau du soir, 1813 Ste-Catherine Est, près Davidson. 96-jno

THS. TOUZIN, notaire, 20 St-Jacques. Bureau du soir, 1418 Boulevard Saint-Laurent. Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèques. 88-1-an

LE CONTRAT DE VENTE

N'EST PARFAIT QUE PAR L'ACCEPTATION DE L'ACHETEUR. LA COUR D'APPEL REND UNE DECISION INTERESSANTE A CE SUJET

Un jugement intéressant pour les marchands en général et pour les philatélistes, en particulier, a été rendu par la Cour d'Appel dans une cause de Laurin et Ginn.

Laurin est un marchand de la Pointe Gatineau. Le 15 septembre, 1906, 31 feuilles de timbres, dont quelques-uns n'avaient jamais servi et dont les autres avaient été employés, arrivaient à la demeure de Laurin, à la Pointe Gatineau, en son absence; ils lui étaient envoyés par la maison Ginn, de Londres, Angleterre, qui fait le commerce des timbres, et il y en avait pour une somme de $1,217.61.

Quelques jours après, des voleurs s'introduisaient dans le magasin de M. Laurin, qu'ils dévalisaient, enlevant tout ce qu'ils trouvèrent en fait de valeurs et prenant les fameux timbres.

La maison Ginn poursuivit M. Laurin et obtint $810.64 devant le tribunal de première instance. Ce tribunal, qui entendit les témoignages de deux avocats et de trois experts de Londres, déclara que la complétion du contrat avait eu lieu en Angleterre, qu'à partir du moment où le contrat était devenu parfait, selon la loi et les coutumes de l'Angleterre. M. Laurin était devenu propriétaire des timbres et qu'il était, par conséquent, tenu de les payer en dépit de leur perte.

La Cour d'Appel a renversé cette décision, et a maintenu les prétentions de Laurin. D'après le tribunal d'Appel, Laurin n'a jamais été propriétaire de ces timbres. Ils étaient chez lui pour être examinés avant d'être acceptés. Le vol a eu lieu pendant le délai raisonnable auquel il avait droit pour examiner ces timbres; et pendant tout ce temps, il a pris des timbres les soins d'un "bon père de famille," pour employer les termes mêmes de la loi.

Il n'est donc pas responsable.

La maison Ginn paiera tous les frais, et supportera seule la perte occasionnée par MM. les voleurs.

ECHOS DE TROIS-RIVIERES

Correspondance spéciale à la "Patrie"

TROIS-RIVIERES 26.—La distribution des prix au séminaire de cette ville eût lieu vendredi matin, au milieu d'une nombreuse assistance. Mgr F.-X. Cloutier et un grand nombre de membres du clergé.

Voici le prgoramme qui a été exécuté:

1. Ouverture.. .. ..La Fanfare
2. Discours d'entrée .. M. Ferd. Rocheleau.
3. Distribution des prix aux élèves du Cours Commercial.
4. Concours des rhétoriciens pour le prix d'élocution par MM. Maurice Gélinas, "La Maladie du Sommeil"; Maurice Duplessis, "Louis Hébert"; Donat Guillemette, "Religion et Patrie"; Louis Nap. Guilbault, "Mgr de Laval."

N. B.—Les jeunes orateurs déclament leurs propres compositions.

5. Musique.. .. ..La Fanfare
6. Distribution des prix du cours latin et des prix spéciaux.
7. Allocution par Mgr F.-X. Cloutier.
8. "Monsieur Gavroche", comédie vaudeville en 2 actes par M. A. Mars.

Par les élèves de belles-lettres:

PERSONNAGES

Isidore, ouvrier 19 ans, Robert Bellefeuille.
Paimboeuf, rentier, 45 ans, Ls. D. Durand.
Edgar son neveu, 19 ans, Chs. Phl. Normand.
Pamphile, repetiteur, 50 ans, Josephat Cossette.
Baptiste, domestique, Ev. Chapedelaine.
Clampin, vieux soldat, Lionel Plante.
Un gros monsieur, personnage muet, Achille Voisard.
Promeneurs, vieux et jeunes.

Ce fut une des plus belles distribution de prix que nous ayons eues. Nous devons surtout mentionner le concours d'élocution des rhétoriciens. Ces messieurs déclamèrent leurs propres compositions. La palme fut accordée à M. Ls. Nap. Guilbault.

La comédie, "Monsieur Gavroche" a remporté un éclatant succès.

Nous devons des félicitations toutes particulires à Messieurs A. Bellefeuille et Ls. D. Durand.

Mgr Cloutier sût dans son allocution donner de sages conseils pour que les vacances puissent procurer un sain repos et donner plus de courage à la reprise des classes, afin d'obtenir si possible, des résultats plus éclatants.

M. le Supérieur L. Arcand, dans un petit bijou de discours, ouvrit les vacances, et souhaita à ses élèves beaucoup de plaisir au foyer paternel.

—Vendredi après-midi, à l'hôtel de ville eut lieu, la distribution des prix des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes. Mgr Cloutier et bon nombre de prêtres et de laïques y assistaient.

Voici le programme qui a été exécuté:

1. La Forge.. .. ..A. Saintis
2. Adresse.. .. ..U. Hamelin

Les Pifferari (Montagnards), L. Delibes.

3. Extrait d'un débat du Cercle Littéraire, sur la rebellion de 37-38. Pour: MM. A. Turgeon, F. Poliquin. Contre: MM. M. Dufresne, A. Langlois.
4. La Chasse.. .. .. L. de Rillé
5. Ballet militaire.
6. Les prix.. .. .. ..Cantate F. Léonce
7. Guillaume Tell (extrait).

Gesler, gouverneur .. D. Chênevert
Sarnem lieutenant. .. .W. Johnson
Guillaume Tell.. .. .. ..A. Turgeon
Albert, fils de Tell .. .. ..G. Gouin

8. Malbrough-Ariequine .. A. Pirou. Pot Pourri.
9. Prix spéciaux, certificats, médailles.
10. O Canada. God Save the King.

—La rentrée des élèves est fixée au premier septembre.

—En cette ville, le 18, l'épouse de M. Edmond DeCelles, a donné le jour à une fille qui a reçu au baptême les noms deMarie-Anne-Antonia-Madeleine. L'enfant a été tenue sur les fonts baptismaux par M. et Me J. D. Duval, oncle et tante de l'enfant.

CEREMONIE EMOUVANTE

DECORATION ANNUELLE DES TOMBES DES POMPIERS MORTS AU SERVICE DE LA VILLE

La traditionnelle et impressionnante cérémonie de la décoration des tombes des pompiers morts au service de la ville, a eu lieu hier après-midi, au cimetière de la Côte des Neiges, ainsi qu'au cimetière Mont-Royal.

Au funèbre appel prononcé par le chef Benoit, seule la plainte du vent qui jouait dans les grands arbres du Mont-Royal a répondu.

"Ferdinand Beausoleil, dit le chef Benoit, en circulant à travers les tombes du cimetière de la Côte des Neiges, Napoléon Carbonneau, Charles McAllister, Wilfrid Lamoureux, Wm. Saint-Georges, Napoléon Gagnon, Joseph Laberge, Joseph Renaud, Vincent King, John Cloran, Sylvain Carpenter, Georges Dagenais, Edmond Casavant, Edmond Laporte, Thomas Mangan, Amédée Dumas, Joseph Naud, Frank Hutt, A. Asselin, A. Rioux, Napoléon Burelle, Pierre A. Dufour, Gilbert Garand, John O'Rourke, John Enright, A. Landerman, L. Vervais, A. Dubois, I. Roch, Z. E. Benoit, John Gunn, M. Aumond, P. Kelly, J. Nolan, H. King, M. Smith, T. Hogan, M. Barry.

Puis au cimetière Mont-Royal: Chef A. Bertram, J. Livingstone, John Gordon, W. Sparling, R. Choules, N. Cairns, G. Lynch, Chef Wm. Patton, Wm. McKenzie, A. Ferguson, H. S. Scott, F. Turner, Wm. Sharp, W. Shaw, Asst-Chef McCulloch, J. J. Cairns, W. Ferguson, J. Riggins, J. Towers, W. Perry, Asst.-Chef Beckingham, Wm. McDonald, P. R. Gibson, Wm. Patton, F. Haynes, Wm. Mann.

Debout, tête découverte et l'air grave une centaine de pompiers ont assisté à cette touchante cérémonie, ainsi que nombre d'échevins et d'invités.

Le chef Benoit, en grand uniforme, présida à la cérémonie de la décoration accompagné du président de la Commission du Feu, M. le Dr Yates, et du Col. Stevenson, ancien président de la même commission.

Des drapeaux furent plantés sur la tombe de chacun des braves pompiers tombés au cours de l'accomplissement de leur devoir; de grosses corbeilles de fleurs furent placées aux angles du terrain qui recèle leurs restes mortels ainsi que de grands drapeaux.

Chapeaux bas, les deux cent cinquante personnes présentes évoquèrent le souvenir des braves tombés au champ d'honneur et chacun récita une courte prière.

Honneur ayant été rendu à la mémoire des morts, le vivants ont prouvé qu'ils n'avaient pas abdiqué le privilège de vivre, en acceptant l'invitation que leur transmit le sous-chef Dubois, l'actif organisateur de ces fêtes annuelles, de se rendre à la Terrasse du Mont-Royal, où un fin goûter attendait les invités et leur fut servi sous la véranda du Pavillon, sous les soins de M. l'échevin Robillard, président de la commission des Parcs, et de M. Henderson, le surintendant, dont la véranda était joliment décorée de drapeaux et de plastes.

L'échevin Yates a présidé au lunch, ayant à sa droite, le chef Benoit, l'ex-échevin Stevenson, l'échevin Fraser, et à sa gauche, M. Wm. Robb, les échevins Robillard, Laviolette et Giroux. De nombreuses santés ont été proposées et tout le monde fit l'éloge de nos courageux pompiers, pour lesquels on réclame un meilleur traitement. Le chef Benoit a reçu une ovation et on a bu avec empressement à la santé du sous-chef Dubois.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué les échevins Yates, Giroux, Laviolette, Duquette, Robillard, Lamoureux, Fraser, Clearihue, Turner, le col. Stevenson, Wm. Robb, le chef Benoit, le sous-chef Dubois, MM. A. D'Amour, pourvoyeur du département des incendies; M. Jules Crépeau, sous-greffier de la ville; A. Chaussé, inspecteur des bâtisses; A. Parent, surintendant de l'éclairage; J. O. Labrecque, J. C. Lamoureux, A. P. Pigeon, A. Rolland, L. Gravel, G. Lebel etc., etc.

Le comité d'organisation se composait du sous-chef Dubois, du capitaine Perrier, des contremaitres Burnett et Cantin.

BISAILLON VA SE RETABLIR

Correspondance spéciale à la "Patrie"

LA MINERVE, 26. — Narcisse Bisaillon, de notre village, qui s'est tiré une balle dans la poitrine, jeudi dernier, tel qu'annoncé dans la PATRIE de vendredi, prend du mieux. Il est descendu avec sa famille à Montréal pour se mettre sous les soins des médecins. On espère qu'il se rétablira vite.

POUR VOL AVEC EFFRACTION

Le constable spécial Lynn a opéré hier soir, l'arrestation d'un nommé R. Herron, sous l'accusation de vol avec effraction dans l'un des chars de la compagnie du Grand-Tronc, à la Pointe Saint-Charles.

Herron fut surpris au moment où il sortait du char, portant des marchandises pour une valeur d'environ $50. Le prévenu proteste de son innocence.

"Rien que de Bonnes Chaussures"

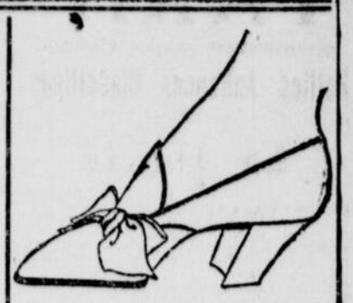
BOSTON

Samedi, nous mettrons en vente plusieurs milliers de paires de souliers d'été pour hommes qui furent confectionnés par l'une des plus grandes manufactures américaines. Nous les avons achetés à un prix qui nous permettra de les liquider promptement. Quelques-uns sont des souliers de $3.50, d'autres de $4.00 et d'autres encore valent jusqu'à $5.00. Quelques-uns sont à 3 boucles, d'autres à boutons et d'autres dans le style Oxford et Blucher.



Six différents genres: pointu — medium — étroit — large — en poulin verni, cuir verni, cuir gunmetal et chevreau noir. Si vous en voulez, nous les offrons samedi à

$2.65



Souliers Gibson à œillets, pour dames, en veau tan de Russie et Oxfords Blucher, en chevreau verni qualité de $3.50, pour ... **$2.45**



Oxfords Blucher en veau tan de Russie, pour enfants et demoiselles, valant $2.00. Samedi **$1.45**



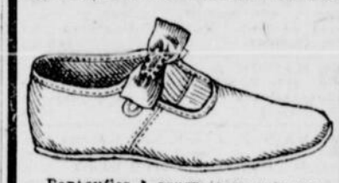
Oxfords Blucher pour dames, en cuir verni, veau tan de Russie et chevreau noir, bon marché à $3.00. Pour la vente de samedi **$1.95**



Oxfords de dames en canevas blanc, élégants et frais, le plus nouveau style américain. Valant $2.50. Nous les vendons ici à **$1.50**

SANDALES **59c**





Pantoufles à courroie en cuir verni et chevreau chocolat poué enfants, valant $1.25, pour.... **79c**



Bottines lacées en chevreau chocolat pour enfants et demoiselles. Valf $2.50 p. **$1.49**



Oxfords Blucher en duck blanc pour dames, valeur de $3.00, samedi..... **$1.95**

BOSTON Shoe Store

Rues Ste-Catherine et Mansfield.

Satisfaction garantie ou argent remis avec plaisir.

OBSEQUES DE FEU L. P. E. CREPEAU

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ARTHABASKA, 25. — Les obsèques de Louis-Philippe-Eugène Crépeau, avocat, conseil du roi et membre du conseil de l'instruction publique, décédé dans la nuit de lundi à mardi dernier, ont eu lieu hier matin en l'église paroissiale d'Arthabaskaville, au milieu d'une cortège vraiment imposant.

Durant plusieurs années M. Crépeau avait été bâtonnier du barreau d'Arthabaska.

Une maladie de deux semaines l'a emporté, à l'âge de 65 ans.

M. Crépeau naquit à la Baie du Febvre, le 9 février 1943. Après un brillant cours d'étude au séminaire



M. L. P. E. CREPEAU, C.R.

de Nicolet, il suivit son cours de droit et fut admis membre du barreau en 1867. Il vint dès les débuts de sa carrière pratiquer sa profession à Arthabaska et quelques années plus tard, il s'était fait une clientèle enviable, dans le district. Il fut pendant quelques années l'associé de Sir Wilfrid Laurier.

En 1868 il épousait Mlle Sofia fille de M. François Larivière, marchand de St-Norbert d'Arthapaska, qu'il eut le malheur de perdre e 22 mai 1899.

Le 17 janvier 1905, il épousait Mlle Antoinette, troisième fille de M. Augustin Côté, ancien propriétraire du "Journal" de Québec. Nommé conseil du roi en 1880, il était appelé à faire partie du conseil de l'instruction publique en 1885 sur la demande du regretté évêque de Nicolet Monséigneur Gravel, qui voyait en lui un précieux auxiliaires pour l'oeuvre que le conseil poursuivait.

Le défunt eut de son premier mariage 12 enfants dont deux seulement lui survivent, Louis-Phillippe qui pratique sa profession depuis 14 ans avec son père, et Béatrice, qui l'an dernier épousait M. Henri Jodoin, avocat pratiquant à Montréal.

"MARTIN-ORME" PIANOS
OTTAWA.



Construit pour durer la vie. Pas de travail sans soin ou de lésinerie. Sonorité parfaite et qualités durables supérieures. Demandez notre livre 'The Verdict'. Il redit ce que les autres pensent de ces pianos.

Vieux instruments pris en Echange. Paiements faciles

H. A. WILDER & CO.,
292 Ste-Catherine OUEST
Vis-à-vis du Théâtre Beaux

EXCURSION AUX CHUTES NIAGARA

La chorale de Saint-Louis fera, demain, son excursion annuelle. Environ 60 membres avec leurs femmes et 50 amis des membres de cette belle association prendront part à l'excursion.

M. le curé Bélanger accompagnera ses choristes avec plusieurs de ses vicaires.

Le but du voyage est Niagara; les excursionnistes se rendront aux chûtes en suivant l'itinéraire ci-dessous:

Départ à neuf heures, demain matin, par l'Impérial Limited", arrêt à Prescott, de là on se rend à Toronto, puis par eau aux chûtes Niagara.

Les excursionnistes se rendront aux chûtes lundi.

Ils seront de retour mercredi soir.

A Toronto, une messe sera dite pour eux à l'église canadienne.

Le chant et la musique feront les frais des divertissements à bord du bateau.

On ne s'ennuiera certainement pas.

Avant leur départ pour Niagara, les chanteurs de Saint-Louis de France se sont réunis et ont offert une vesta rouge à leur ancien président, M. A. A. Cholette en souvenir de sa campagne électorale dans les Iles de la Madeleine. L'heureux récipiendaire a remercié ses amis, par un discours spirituel qui a eu le don de faire rire à gorge déployée. Cette fête joyeuse n'est que le prélude du plaisir qui attend les excursionnistes.

L'Association de Saint-Louis est incorporée depuis 1903. Les officiers sont: président, M. F. C. Larivière, de la maison Amyot, Lecours et Larivière, et Alec. Clerk, directeur.

La plus récente innovation en argenterie de table, en même temps qu'un objet de luxe magnifique.

Les Salières à Céleri

sont au nombre de nos importations que nous venons de recevoir d'Angleterre. Ce sont de mignonnes salières—environ de la grandeur pour y mettre un shilling. Une boite contenant six de ces salières à céleri en argent sterling, fait un cadeau joli et utile.

JOHNSTON BROS.,
BIJOUTIERS
483 rue STE-CATHERINE OUEST,
(Près de la rue Peel)

St-Barthélemi, 25 mai 1908

Dr Jos. COMTOIS,
Montréal.

Je suis content de certifier que j'ai été grandement soulagé du rhumatisme dont je souffrais depuis plusieurs années avec deux bouteilles d'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Jos. Comtois.

P. J. H. BERARD, ptre.

AU BON MARCHE

Superbas Occasions en Vêtements Légers pour Dames (Rayon de la Confection.)



Blouses en mousseline et en lawn de toile, devant brodé et ajouré, garnies d'insertion, prix réguliers $1.75 à $2.75, très spécial à $1.00

Jupes d'été en toile et en duck blanc, genre circulaire, par plis et garnies de bandelettes, prix $1.50 à $2.15

Costumes-blouses en indienne à carreaux noirs et blancs, jupe unie à plusieurs lés, effet circulaire, régulier $2.50. Prix $1.58

Jupes de robes en toile, garnies de trois rangées de braid blanc, régulier $1.50, pour 91c

Manteaux de voyage en toile champagne, longueur 7-8, garnis de braid, régulier $7.50. Notre prix spécial $5.00

Manteaux imperméables en cravenette unie et rayée, dans les couleurs à la mode, longueur 3-4, manches nouvelles, régulier $6.75. Notre prix réduit $5.00

Manteaux en toile avec petite collerette et ceinture, pour enfants de 3 à 6 ans, prix 75c, $1.00 ..... $1.25

Robes pour fillettes, faites en percale rayée ou avec pois, valeurs diverses, prix 60c à $1.90

LETENDRE, FILS & CIE. - - 567 Rue Ste-Catherine Est

TEMPERATURE



Toronto, 26.

Demain : vents modérés. Beau et plus chaud.

VENT:



Maximum aujourd'hui	79
Minimum aujourd'hui	65
Maximum l'an dernier	81
Minimum même date	63

NOTES DE LA TEMPERATURE

Le temps a été beau et très chaud dans les provinces de l'ouest, hier, mais on prévoit que le temps va redevenir plus frais et qu'il y tombera quelques averses. Il fait beau et modérément chaud de l'Ontario aux Provinces Maritimes.

CALENDRIER

Demain : Samedi, 27 juin 1908.
Fête du jour : S. Rodolphe, évêque.
Lever du soleil, 4.13.
Coucher du soleil, 7.52.
Lever de la lune, 2.41.
Coucher de la lune, 6.13.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune, le 28, à 11 h. 37 du matin.

Le Numéro .... DE .... La Patrie

Samedi 27 Juin '08

ENCORE UN NUMERO SENSATIONNEL, tel sera encore le numéro que la PATRIE publiera samedi, 27 juin.

—: o :—

IL NE FAUT PAS MANQUER de retenir dès aujourd'hui ce numéro de samedi, qui contiendra des choses du plus haut intérêt.

—: o :—

POUR PASSER UNE AGREABLE JOURNEE de vacances il n'est rien comme de lire attentivement la PATRIE, le samedi.

—: o :—

AUCUN JOURNAL N'A ENCORE REUSSI à donner le samedi, un numéro comme celui de la PATRIE.

—: o :—

LE NUMERO DE SAMEDI, 27 JUIN, aura comme les précédents, la section du "Tour du Monde", qui devient de plus en plus intéressante.

—: o :—

LONDRES, LA CAPITALE DE L'ANGLETERRE fait le sujet des illustrations de la première page. Ces illustrations n'ont pas encore été publiées ici dans aucun journal.

—: o :—

LES EGOUTS ET LA MORGUE DE PARIS, dont on a si souvent entendu parler fait l'objet de notre visite à Paris.

—: o :—

LA CATHEDRALE D'ORLEANS qui est un des plus beaux monuments de l'univers sera aussi dans le "Tour du Monde".

—: o :—

NAPLES, VENISE ET FLORENCE seront aussi visitées. Une promenade sur les places de Naples, sur le grand canal de Venise et sur le "Ponte Vecchio" de Florence dans le "Tour du Monde".

—: o :—

ON VISITERA AUSSI La Rochelle, Marseille et Dunkerque.

—: o :—

L'ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION tombera mercredi prochain. A cette occasion le numéro de samedi contiendra toute une page sur notre "Machine Parlementaire".

—: o :—

UN GROUPE DU CABINET FEDERAL, composé de ceux qui font marcher la machine sera aussi dans cette page.

—: o :—

IL FAUDRA AUSSI voir la page 8 du numéro de samedi. Elle vaut toute une revue.....

—: o :—

LES PETITS AMIS de la PATRIE ont pour eux d'intéressantes pages.

—: o :—

LES PIQUE-NIQUES DES ENFANTS.—Le numéro de samedi contiendra le premier coupon.

—: o :—

LES COMMIS-EPICIERS.—Ne pas manquer de lire les notes du concours dans le numéro de samedi.

—: o :—

INCOMPARABLE, SANS EGAL, TEL SERA LE NUMERO DE LA "PATRIE", SAMEDI, 27 JUIN.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

LES ORATEURS D'HIER SOIR

QUEBEC, 26. — Les honorables MM. Weir, Devlin, Roy, Kain et Taschereau ont parlé chacun environ cinq minutes, à la manifestation libérale d'hier soir. Ils ont été suivis de MM. Dr Côté, Delâge, Dr Morisset, Broët et Dr Lemieux.

La foule s'est dispersée vers minuit.

IL A EMPORTE LA CAISSE AVEC

COMMENT UN VOLEUR PREND NON SEULEMENT L'ARGENT, MAIS LA CAISSE AUSSI EN PLEIN APRES-MIDI DANS UN MAGASIN DE LA RUE BLEURY

Les vols les plus audacieux continuent à se répéter de façon surprenante. Ainsi vers deux heures, hier après-midi, un individu se présenta à l'établissement de M. Thorpe, No. 193 de la rue Bleury, et dit au fils du propriétaire :

"Votre cour est dans un état de malpropreté révoltant ; ce n'est pas d'ailleurs la première fois que vous êtes averti."

"Mais qui êtes-vous donc ? reprit M. Thorpe, fils.

L'individu répondit qu'il était un officier du Bureau de Santé.

M. Thorpe se trouvait à ce moment absent et son fils était seul à la confiserie. Le visiteur entraîna le jeune Thorpe dans la cour sous le prétexte de lui en faire voir l'état de malpropreté.

Il y était depuis quelques minutes, lorsqu'il entendit un bruit étrange dans le magasin. Il s'y rendit en toute hâte, mais à sa grande surprise, il n'y vit personne. Il constata que la caisse contenant environ $65 avait disparu. Le supposé officier avait également disparu.

M. Thorpe arriva sur les entrefaites et apprit ce qui s'était passé. Une plainte a été déposée au bureau de la sûreté, et les détectives ont été chargés d'ouvrir une enquête.

A QUI SONT CES DIAMANTS ?

LES DIAMANTS VALANT $2,000 QU'UN NOMME COOPER PRETEND AVOIR TROUVES SUR LES QUAIS, ATTENDENT LEUR PROPRIETAIRE.

Augustus V. Cooper prétend avoir trouvé des diamants sur les quais, mais le magistrat de police Lafontaine ne lui a pas permis de les garder en sa possession.

Cooper était à l'emploi de la compagnie du Pacifique, lorsqu'il fut arrêté par les détectives Gorman et McLaughlin sous l'accusation d'avoir volé des diamants pour une valeur de $2000. Ces objets précieux furent trouvés en sa possession, mais, à la demande de son avocat, Mtre Dubreuil, le prévenu a été libéré, hier après-midi.

Comme aucun propriétaire n'est venu réclamer les quarante diamants en question, le juge Lafontaine a libéré le prévenu, et il a déclaré à Cooper que s'il désirait reprendre ses diamants, il devra faire une réclamation en cour civile, autrement ils demeureront dans les voûtes de la cour de police en attendant que le propriétaire les réclame.

BERLIN, 26 — Une dépêche reçue ici de Windhoe, Demaraland, dans la région allemande de l'Afrique du Sud, annonce que l'on vient de découvrir à Luderitz Bay, une mine de diamants, d'une superficie d'environ 10,000 milles carrés.

A TOUS LES ENFANTS:

N'oubliez pas de regarder le numéro de la PATRIE de demain, Samedi. Il contiendra un coupon qui vous donnera droit à assister au pique-nique que la PATRIE organise pour les enfants le

JEUDI, 2 JUILLET.

Vous devrez conserver précieusement ce coupon !

LA ST-JEAN-BAPTISTE A L'EGLISE ST-PIERRE

Toutes les Sections de l'Est de Montréal se donnent rendez-vous à l'église St-Pierre, dimanche 28 juin.

Les officiers de la Section Saint-Pierre ne négligent rien pour assurer le succès de cette célébration régionale de notre fête.

MM. G. Gauvreau et Larose qui se sont chargés de préparer le char du petit Saint-Jean-Baptiste nous promettent quelque chose de beau. Les Zouaves escorteront le petit Saint-Jean-Baptiste. La Société de Tempérance de St-Pierre prendra part à la procession.

La fête religieuse à l'église Saint-Pierre sera très belle. Le chœur de cette église exécutera une messe magnifique ; ce sera une belle occasion d'entendre les orgues de Saint-Pierre.

Le Cercle St-Pierre de l'Alliance nationale prendra part à la procession avec la section St-Pierre. Tous les membres sont priés de se réunir en face de l'église St-Pierre pour 8 1-2 heures a. m.

Fête champêtre le soir à 8 heures, dans les jardins du presbytère.

LORD ROBERTS VIENDRA AU PAYS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 26— Le comité des fêtes du tri-centenaire vient d'être informé que Lord Roberts, le général qui mit fin à la guerre sud-africaine, assistera aux fêtes du tri-centenaire.

—Les autorités policières de Québec disent ne rien connaître relativement à la dépêche de Missoula, Mont., qui veut qu'un nommé James Hays ait avoué avoir tué le soldat Walsh aux barraques Saint-Louis, à Québec il y a huit ans.

—M. Henri Bourassa doit parler, ce soir, à la clôture du congrès de la Jeunesse, à l'Université Laval.

LA BONNE BLAGUE

Le mot pour rire quotidien, aussi inédit que possible — sans garantie—écrit expressément pour la "Patrie," par un expert en la matière.

UNE PREUVE ABSOLUE

Le Monsieur—Peut-on vous confier un secret?

La Dame, relevant fièrement la tête—Vous me connaissez depuis dix ans, n'est-ce pas?

Le Monsieur—Oui.

La Dame—Eh bien, vous ai-je jamais dit quel était mon âge.

PROCHAIN MARIAGE

Lundi prochain, dans la chapelle du Sacré-Cœur, église Notre-Dame, sera célébré le mariage de Mlle Madeleine Richard, fille de W. Auguste Richard, manufacturier de cette ville, avec M. Joseph-Edouard Perrault, avocat, d'Arthabaska.

La cérémonie commencera à 9 1-2 heures.

M. Perrault est bien connu et son mariage réjouira ses nombreux amis.

Le futur époux est un des membres les plus distingués du Barreau. Il pratique à Arthabaska, où il tient, en société avec son frère Gustave, l'étude la plus importante de cette ville.

M. Alexander a été nommé assistant trésorier du "Pacifique Canadien" en remplacement de M. Suckling, qui est nommé trésorier.

LE TEMOIGNAGE DES ARTISTES

LES ARTISTES DES NOUVEAUTES RENDENT LEURS TEMOIGNAGES HIER DANS LA CAUSE DE DEMERS. — ILS S'EMBARQUENT POUR LA FRANCE

Les artistes des Nouveautés ont rendu témoignage hier, en cour criminelle; ce témoignage servira dans la cause de MM. R. G. Demers et J. L. Gagné, anciens directeurs de la compagni du théâtre des Nouveautés qui sont traduits devant les assises.

La cause devait être entendue pendant le terme actuel, mais à la demande de Mtre Gonzalve Desaulniers, avocat des accusés, elle a été remise au prochain terme, par le juge Trenholme

Maître Désaulniers a représenté au juge que l'examen des livres de la compagnie et la détermination de sa solvabilité prendrait au moins dix jourset il a fa t entendre des experts à l'appui de ses prétentions —C'est alors que le président du tribunal a déclaré que, comme la question de la culpabilité des accusés reposait entièrement sur la conduite des affaires, le procès n'aurait pas lieu immédiatement.

La remise a fort désappointé les artistes, qui n'étaient demeurés à Montréal que pour rendre témoignage en cette cause.

Il a été convenu entre les avocats des parties que les témoignages des artistes seraient pris hier après-midi.

Ont été entendus: MM. Paul Marcel, qui s'est porté accusateur ; Fleury, Leclercq; Melle Rose de Luys, et Mme Rysler-Neumann.

Le témoignage rendu est à peu près le même que celui qui a été entendu à l'enquête préliminaire.

On a cherché à prouver que les artistes avaient été induits à jouer à partir du 8 avril,—quoiqu'il leur fût alors dû un mois de salaire, — jusqu'à la date de la demande de liquidation, sur les représentations qui leur furent faites par les directeurs de la compagnie qu'ils seraient payés intégralement de leurs services.

Mtre Gonzalve Désaulniers représentait les accusés, tandis que les substituts du procureur général, Mtres Hibbard et Lafortune, conduisaient les procédures pour la Couronne.

On a procédé à l'audition des témoignages, sous la présence d'un juge.

La majorité des artistes se sont embarqués ce matin, pour la France.

A COUPS DE REVOLVER

Les constables McCrea et Lalonde ont fait une importante arrestation au cours de la nuit dernière. Ils étaient en devoir, vers trois heures, ce matin, lorsqu'en passant au coin des rues Saint-André et Mont-Royal ils virent un individu sortir de la cave de M. Fontaine, épicier.

L'intrus prit la fuite et les policiers durent jouer du revolver pour le retraper. Il fut conduit au poste et déclara se nommer Dosithé Landry. Il avoua s'être introduit chez M. Fontaine et dans la boucherie de M. Savard, sise à quelques pas de là, en compagnie de deux autres jeunes garçons. Ils ont brisé les compteurs à gaz et enlevé les argents qu'ils contenaient.

Les deux autres sont connus de la police et leur arrestation est imminente.

LE POSTE NO. 2

Ce qu'il a coûté et qu'on en demande

Quelques chiffres ont été mis en évidence à propos de l'achat d'une propriété sise Boulevard Saint-Laurent, à l'effet d'en faire le poste de poste de police No. 12. Cette propriété qui porte les numéros civiques 1392 et 1394 est offerte en vente pour le prix le $16,200. Le chiffre des évaluateurs sur ce même immeuble est de $11,100, et celui des experts, nommés par la ville n'est que de $10,449.

Or les recherches des titres ont fait découvrir qu'au mois d'août 1905 il a été acheté pour la somme de $3,313. Depuis, la ville a payé en indemnité pour l'élargissement de la rue en face de cette propriété un montant de $3,600. La propriétaire, elle, a été appelée $362 pour taxe spéciale pour cette amélioration, de sorte que sa propriété lui coûte réellement que $76.

MEDAILLE EN OR

Offerte au commis épicier le plus populaire

Le succès immense que remporte en ce moment le Grand Concours de Popularité de la PATRIE ouvert à tous les commis-épiciers de Montréal et de la banlieue vient d'inviter la direction du journal à offrir un nouveau prix.

Comme la somme de $20.00, montant du premier prix est une récompense éphémère dont le souvenir disparaîtra quand l'argent sera dépensé, la direction de la PATRIE a décidé d'offrir au gagnant du premier prix de popularité, en plus du 1er prix, une magnifique médaille en or, gravée aux armes de la PATRIE qui lui restera comme un souvenir constant de sa popularité parmi ses confrères dans la ville de Montréal.

UNE AUBAINE POUR LACHINE

LA "LOCOMOTIVE WORKS LTD" SE DECIDE DEFINITIVEMENT A S'ETABLIR EN CETTE VILLE LES TRAVAUX VONT COMMENCER INCESSAMMENT

Correspondance spéciale à la "Patrie"

LACHINE, 26.—Une nouvelle qui ne manquera pas d'apporter la joie à tous les citoyens de Lachine, c'est la décision que viennent de prendre les autorités de la grande compagnie anglaise "The Locomotive Works Co., Ltd", de s'établir définitivement au milieu de nous et de commencer dans un délai de quelques jours seulement, les travaux importants de l'installation de leurs immenses usines.

La décision a été annoncée officiellement hier à un de nos citoyens les plus importants M. J.A. Descarries, C. R., à qui est dû en grande partie le mérite d'avoir décidé ces grands capitalistes à profiter des avantages considérables que présente le site de notre ville pour une installation de cette importance .

A la suite d'une tournée d'inspection qu'un des leurs vient de faire dans l'Ouest, pour s'assurer de l'apparence de la récolte de cet automne, les directeurs de cette grande compagnie en sont venus à la conclusion que pour faire face à l'immense trafic que le transport de ces millions de boisseaux de grains va occasionner, il fallait se hâter et procéder immédiatement à l'installation de leurs immenses usines.

On sait qu'en vertu d'un règlement municipal, lui accordant un bonus de $50,000, cette compagnie s'est engagée à dépenser la somme énorme de $2,500,000 en installation et à employer un minimum de 1,500 hommes.

C'est dire toute l'importance d'une pareille aubaine pour notre municipalité et nousdevons avoir de la reconnaissance pour les citoyens éminents qui nous l'ont procurée.

ELLE BOIT DE LA TEINTURE D'IODE

A LA SUITE D'UNE QUERELLE DE MENAGE, UNE JEUNE FEMME TENTE DE S'EMPOISONNER EN BUVANT UNE FORTE DOSE DE TEINTURE D'IODE

A la suite d'une querelle, qu'elle avait eu avec son mari, une jeune femme, nommée Marice Bush, domiciliée rue Craig, No 707, a bu une forte dose de teinture d'iode, dans le but évident de se donner la mort. La désespérée a été transportée à l'hôpital Général, aussitôt après sa folle tentative, et là d'effectifs antidotes lui ayant été administrés, elle revint suffisamment à elle et parut se porter assez bien pour être remise entre les mains des agents de police, qui l'emmenèrent au poste central, sous l'accusation de tentative de suicide.

Maria Bush a comparu, ce matin, devant le magistrat Lafontaine, sous cette accusation. L'enquête dans cette scause a été fixée au 3 juillet. Des médecins aliénistes devront, d'ici là, faire un examen médical de la prisonnière et juger si elle est responsable de ses actes.

LES HOMMES DE VILLE-MARIE

Dimanche prochain, le 28 courant, la congrégation des hommes de Ville-Marie fera son pèlerinage annuel à l'église du Gésu.

Le départ aura lieu à 6.45 heures, de la chapelle de Notre-Dame des Anges.

La date fixée pour ce pieux pèlerinage est toujours vivement attendue des congréganistes. C'est un fait que, chaque année, ils s'y trouvent au grand complet.

Les amis seront les bienvenus.

Prière de porter l'insigne.

A LA CHAMBRE

L'accident du canal Cornwall.—Bill des terres, etc., etc.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 26. — Après les affaires de routine et quelques informations du ministère, ce matin, la chambre a repris, en comité, le bill des terres de l'hon. M. Oliver.

L'hon. M. Graham a fourni à M. Borden quelques détails au sujet de l'accident de Cornwall.

Cet accident est très sérieux, dit-il ; s'il se limitait à la porte de l'écluse, il serait possible d'y remédier bientôt, mais les bords du canal et les quais sont aussi endommagés.

"L'ingénieur du département a proposé des plans de réparation et on y travaille jour et nuit ; il y a 200 hommes au travail."

Le ministre espère que le canal sera bientôt réparé, mais il ne peut risquer aucune déclaration précise à ce sujet.

L'hon. M. Fielding a promis à M. Foster de fournir au commencement de la semaine prochaine, des détails voulus concernant le bill des mines de plomb.

Sir Fred Borden fera une déclaration la semaine prochaine au sujet du bill qui accorde une subvention aux volontaires de l'ouest de l'Afrique du sud.

L'hon. M. Graham a retiré le bill suivant, qu'il fera précéder d'une résolution avant de le présenter de nouveau :

"Loi autorisant le prolongement de l'embranchement sur Montague, du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, et la construction d'un embranchement entre Harmony et Elmira."

Tout le reste de la séance a été consacré au volumineux bill des terres de l'hon. M. Oliver, dont l'étude sera continuée cet après-midi.

UN ENFANT NOYE DANS LE CANAL

UN GARCONNET DE ONZE ANS TOMBE DANS LE CANAL LACHINE, SUR LES BORDS DUQUEL IL JOUAIT AVEC DES PETITS COMPAGNONS

Alfred Hébert, garçonnet de onze ans, fils de M. Henri Hébert, qui habite au boulevard Saint-Paul, 2ème avenue, No 89, s'est noyé, hier soir, dans le canal Lachine, sous les yeux d'enfants de son âge.

Le petit Alfred Hébert n'avait jusqu'alors jamais désobéi à ses parents, qui lui avaient défendu d'aller jouer sur les bords du canal. Mais, hier soir, il partit avec des camarades du même âge et se laissa entraîner à ce dangereux endroit, oublieux de la sage défense paternelle.

L'enfant jouait avec ses petits amis sur la bordure de pierre du canal; on courait, on sautait tout au bord, on jetait des pierres dans l'eau, sans souci du danger. Tout-à-coup, ces écoliers en fête entendirent un grand cri, un cri déchirant, un appel au secours, puis ils virent comme un remou dans l'eau du canal; le petit Hébert venait de glisser sur la chaine de pierre, il était tombé et disparu dans l'eau.

Le pauvre petit ayant reparu au fil de l'eau, les enfants voulurent lui porter secours, mais ce fut peine inutile, il disparut de nouveau, et ce fut fini.

Quelques instants après le tragique accident, Mme Hébert était avertie que l'aîné de ses enfants ne vivait plus, et qu'il était enseveli fil de l'eau, les enfants voulurent du père et de la mère fut indicible; lui si joyeux, si vivant, si heureux d'être en vacances, après une bonne année de travail, maintenant parti dans la grande nuit. Il n'y aoait que les religieux du collège dont le petit Hébert était l'élève, qui purent apporter quelque consolation à l'âme endolorie des parents.

M. le coroner McMahon, avisé de cette mort et des circonstances dans lesquelles elle s'est produite, a accordé un permis d'inhumer, sans convoquer un jury.

LE SECOND JOUR DE LA SOLENNITE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SHERBROOKE, 26—La première journée de la célébration du cinquantenaire de la société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke a été un très grand succès. Tout le monde s'accorde à dire que les cérémonies du 24 juin, en temps que fête nationale n'ont jamais été égalées en beauté et en splendeur dans la métropole des Cantons de l'Est.

Pour marquer davantage le cinquantième anniversaire, on avait préparé un programme de deux jours de fête.

A 10.30, hier avant-midi, il y avait excursion au Lac Scaswaninepus ou Petit Lac Magog. La température se prêtait tout à fait à une excursion. Un train du Pacifique Canadien menait les excursionistes au lac.

Jamais le Petit Lac Magog n'a offert autant de beauté que cette année. On avait fait d'extraordinaires préparatifs à l'hôtel Lake Park House.

Les décorations étaient multiples et présentaient le plus joli coup d'œil.

L'excursion était peu nombreuse. Peut-être le programme n'avait-il pas été assez explicite à ce sujet. Ceux qui y sont allés ont pu jouir d'un vrai plaisir. Il y a bon nombre de citadins de rendus dans leurs chalets au Petit Lac Magog.

Plusieurs y avaient fait de jolies décorations. Quelques amis de Magog et des alentours étaient venus se joindre aux excursionistes.

—M. E. E. Prscourt a complètement changé et amélioré l hôtel du Petit Lac Magog. On y a servi un des dîners le plus choisis.

Le jour était naturellement à la gaîété et l'on a chanté avec entrain plusieurs de nos beaux refrains canadiens.On en a vus même qui, probablement n'avaient pas osé révélé leur talent musical depuis des années se faire fort de se mettre au piano et de chanter de nos airs nationaux.

Il y a un très grand nombre d'embarcations à vapeur, à la gasoline, etc., sur le Petit Lac Magog, cette année. On a pu se promener sur l'eau avec beaucoup de satisfaction et c'était très beau de voir ces petits bateaux circuler sur le lac.

En somme, cette excursion a été très belle.

Le concert au théâtre Clément, hier soir, a eu un succès entier : auditoire d'élite, brillante salle remplie, chant et musique de première classe, rien ne manquait.

On a donné la comédie en trois actes "Les Boulinard" sous la direction de L. E. Dastous. Les rôles furent bien joués et la soirée fut des plus agréables.

L'EXECUTION DE ROCHETTE

Son défenseur espère faire commuer sa sentence.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 26. — C'est demain que Rochette devait être pendu pour le meurtre de sa femme. Le sursis que le ministre de la justice lui a accordé lui donne encore sept semaines à vivre. Entre temps, M. Lemieux, son défenseur, s'occupe activement de faire des démarches pour faire commuer la sentence de mort en un emprisonnement à vie.

LE PARC NATIONAL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 26. — Les autorités municipales d'Ottawa ont voté une souscription de $1,000 pour le rachat des champs de bataille de Québec.

ENTRE MONTREAL ET MARSEILLE

On annonce qu'aussitôt après la ratification du traité franco-canadien par le Sénat Français, une ligne directe de vapeurs sera établie entre les ports de Montréal et de Marseille (France.)

La conception de ce projet est due à la Société pour la Défense du Commerce de Marseille, dont la plupart des grands négociants marseillais font partie. Il y a déjà plus de trois mois que l'idée fut émise, et, lors du voyage en Europe du major G. W. Stephens, président de la Commission du Port de Montréal, celui-ci eut une conférence à ce sujet avec M. Tourcart, président de la Chambre de Commerce de Marseille et l'établissement d'un service direct fut virtuellement décidé. Toutefois, on ne rendit pas la nouvelle publique avant d'être sûr de l'adoption du traité commercial franco-canadien par le Sénat Français. Le but de cette ligne est en premier lieu de développer les relations internationales de commerce entre la France et le Canada, et aussi à augmenter la prospérité individuelle des deux villes, car le marché du Sud de la France sera un bon débouché pour les produits canadiens.

La Chambre de Commerce de Marseille est très anxieuse de voir l'établissement de ce service qui ne contribua pas peu au rétablissement de la suprématie commerciale du grand port de la Méditerranée.

D'un autre côté la présence de nouveaux vaisseaux dans le Saint-Laurent, est d'importance vitale pour Montréal, dont on augmentera aussi vite que possible l'outillage pour la manutention des marchandises.

Ce sera donc protéger le commerce que nous possédons déjà. Cela montre aussi la nécessité pour le port de Montréal, d'avoir des cales-sèches et des bassins de radoub, afin de sauvegarder les intérêts des armateurs dont les bâtiments viennent jusqu'à Montréal par la route du Saint-Laurent.

DEPECHES DE LA VIEILLE CAPITALE

(Service spécial de la PATRIE)

QUEBEC, 26. — Le coroner Jolicœur est allé tenir une enquête à Saint-Apollinaire, où un vieillard, nommé Rousseau, est mort subitement.

—Clarence T. Bishop, qui logeait, hier, au Château Frontenac, a été transporté à l'hôpital Jeffrey Hale, s'étant brisé deux artères d'une jambe en tombant sur un bassin, dans sa chambre de bain.

SENTENCES

Le juge Choquet a prononcé, ce matin, les sentences suivantes :

Délima Tremblay, pour avoir entravé l'huissier Jetté dans l'exercice de ses fonctions, a vu la sentence suspendue après avoir déclaré qu'elle ne s'opposera pas à la vente des effets saisis chez elle.

—Charles Boucher, déjà en prison pour vols de fait su un compagnon a été condamné à trois mois additionnels pour vagabondange.

—Mary Budds, cette jeune fille, qui a obtenu une somme de $5 en faisant de fausses représentations au gérant de la New-York Steam Laundry, paiera un dollar de frais, ou elle fera quinze jours de détention.

DECES

DUBE — A Cartierville, le 25 courant, à l'âge de 57 ans, 8 mois et 1 jours, Esther Chabotte, épouse de Joseph Dubé.

Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux à 8 heures précises pour se rendre à l'église St-Laurent et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister. 105-1

DEMERS—En cette ville le 24 courant, à l'âge de 58 ans 5 mois 18 jours, Monsieur le docteur Louis Avila Demers, époux de Dame Clarinde Richer-Laflèche.

Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant à 8 1-2 hrs.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 139 rue Berri, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 106-1

LEVEILLE — En cette ville, le 24 courant, Demoiselle Dérina Léveillé, fille de Dame Veuve J. Léveillé.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant, à 7 heures.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 216 rue Ontario Est, à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 104-2

SIGOUIN——En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 35 ans 1 mois 24 jours, Eva Demers, épouse bien-aimée A. M. Sigouin, architecte.

Le service funèbre aura lieu lundi le 29 courant à 8 heures.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 240 rue Ontario Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 106-2

SERVICE ANNIVERSAIRE

CARON. — A St-Paschal, mardi, le 30 juin courant, sera chanté, à 9 heures, le service anniversaire de feu M. P. A. Caron, époux de dame Exilda Tardif. Parents et amis sont priés d'y assister. 105-1

ILS FONT SAUTER UN COFFRE-FORT en pensant qu'il contenait des sardines au Golf Club.

BARBIER — On demande un jeune homme ayant deux ans d'expérience, place permanente, bons gages. S'adresser 1053 St-Laurent. 106-3

ON DEMANDE des modistes d'expérience dans les jupes et les corsages. S'adresser : Modiste, 328 rue Amherst Montréal. 105-2

ON DEMANDE une bonne jeune fille dans une petite famille sans petit enfant, très peu d'ouvrage et traité comme une parente. S'adresser 1529 St-Denis. 106-2

AVIS aux cultivateurs, commerçants et marchands de bois. — La Cie Giguère-Moyrand, marchands de bois, charbon, foin et graines, No 671 rue Ontario, Maisonneuve, vous informe qu'elle achète le bois de corde, les slabs de moulin, le foin et les graines, etc. par quantité de chars ou autrement. Elle paiera toujours les plus hauts prix du marché. Correspondance sollicitée. Tel. Bell Est 5884. Tel. des Marchands 1715. A15-6